

# Aux sources de l'Europe



Les temps modernes

Michel Fauquier

**AUX SOURCES DE L'EUROPE**

Les temps modernes

Michel Fauquier

**AUX SOURCES  
DE  
L'EUROPE**

Les temps modernes

ARTÈGE – Sciences Humaines

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# **Le divorce entre la raison et la foi**

## **AUX ORIGINES D'UN ÉBRANLEMENT**

Le cadre dans lequel allait germer et se développer la querelle nominaliste était en pleine mutation. Alors que l'Occident connaissait un important essor urbain au début du XII<sup>e</sup> siècle, le cadre scolaire apparut doublement inadapté du fait de sa nature : l'essentiel de l'instruction était en effet délivré dans les écoles monastiques<sup>4</sup> dont le but était de former de futurs moines, et les monastères s'étaient développés en marge d'un monde urbain vers lequel ils n'étaient de toute façon pas tournés. Comme par ailleurs, les monarchies avaient des besoins nouveaux en personnel qualifié – du fait du développement de leurs administrations –, et qu'il n'était plus nécessaire que ce personnel fût issu du rang des clercs, il fallait impérativement repenser le cadre scolaire, tout le monde ne pouvant pas faire appel à un précepteur. Par ailleurs, les monastères étaient pris d'assaut par des peuples d'élèves qui n'avaient pas la vocation monastique et n'acceptaient les rigueurs du cloître que pour mieux assurer leur avenir dans le siècle : on vit alors des monastères fermer leurs écoles (comme Cluny, précisément à la charnière des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles) pour éviter d'être submergés par les importuns. C'est de cette concordance de besoins et de désagréments qu'est née l'Université. Une première solution, classique, consista à redévelopper le réseau des écoles cathédrales (à Paris, Notre-Dame) : elles dépendaient directement de l'autorité de l'évêque qui délégait ses pouvoirs à un des chanoines du chapitre appelé « écolâtre<sup>5</sup> ». Mais surtout, on vit apparaître des créations originales de deux types : les premières, appelées « collégiales<sup>6</sup> », étaient dues à des

établissements religieux qui fondèrent des écoles externes (à Paris, Saint-Victor fondée en 1108 par Guillaume de Champeaux) ; plus rarement, des particuliers dont la notoriété suffisait à attirer des étudiants nombreux, fondèrent des écoles, comme Pierre Abélard<sup>7</sup>. Celui-ci étant profès de Saint-Denis, cela n'alla pas sans scandale : ce ne serait pas la dernière fois qu'il en causerait ! Toutefois, le système qui eut le plus de succès fut de loin celui des collégiales, car il pouvait essaimer<sup>8</sup> : ainsi Saint-Victor de Paris se trouva finalement à la tête d'une quarantaine d'établissements, créés de toutes pièces ou inclus après réforme. Ces écoles convenaient aussi bien aux maîtres qu'aux étudiants : aux premiers elles offraient une protection ainsi qu'une très grande autonomie<sup>9</sup> ; par ailleurs ces écoles répondaient mieux aux besoins des bourgeoisies et aristocraties urbaines qui étaient à la recherche de lieux de formation pour leurs cadets, qu'elles ne destinaient plus nécessairement à la cléricature<sup>10</sup>. En effet, ces écoles étant maîtresses de leur enseignement, elles donnèrent une très grande importance aux arts libéraux<sup>11</sup>, tout en laissant une part prépondérante à l'enseignement de la théologie. On ne peut donc parler de « révolution scolaire » à leur propos, mais plutôt d'adaptation.

Dans ce petit monde des écoles urbaines, Paris et Chartres se taillèrent la meilleure réputation. C'est à Paris qu'enseignait Abélard, sur la montagne Sainte-Genève. Comme il ne dépendait d'aucune autorité, il usa de cette indépendance pour expérimenter une nouvelle méthode d'enseignement qui lui acquit une très grande notoriété... et bien des ennuis ! Développant l'art de la dialectique, il entreprit de soumettre toute chose à l'analyse de la raison, fondant ainsi la scolastique comme méthode, et la théologie comme science, alors que cette dernière n'était jusqu'alors qu'un prolongement de l'étude des

textes sacrés, seulement augmentée des gloses issues de la Tradition patristique ou antique : cet enseignement traditionnel s'appelait *lectio*, car il commençait par la lecture des *Scriptura sacra*<sup>12</sup> dont on donnait par la suite l'interprétation traditionnelle puisée dans le trésor des *auctoritates* (« autorités<sup>13</sup> »). Abélard ne se situait pas en rupture par rapport à cette méthode, qu'il entendait seulement enrichir, et il ne fut pas même le créateur de la dialectique, la référence en ce domaine étant... Platon ! En fait, le maître parisien illustrait une tendance qui s'était imposée peu à peu et qui, à côté de la *lectio*, avait vu se développer la *quaestio* laquelle, dans son essence, était dialectique : il s'agissait, à propos d'un même texte, d'opposer plusieurs *auctoritates*, non pour le plaisir de la polémique, mais pour résoudre un problème. Abélard ne fit que formaliser cette méthode dans son *Sic et non* (1123), en la transposant dans le domaine théologique, alors qu'elle était jusqu'alors surtout développée en droit. C'est cette transposition qui causa un certain émoi, la scolastique cherchant à concilier les enseignements de la philosophie avec ceux de la foi.

Cette approche nouvelle, qui était encore balbutiante, inquiéta les contemporains car elle amena Abélard à développer une théorie du langage qui allait connaître une grande postérité mais posait de graves problèmes que sa doctrine, encore imparfaitement formulée, ne permettait pas de résoudre<sup>14</sup>. Au premier rang des adversaires d'Abélard se trouvait saint Bernard de Clairvaux, qui n'eut de cesse avant que les thèses du maître parisien ne fussent condamnées et que son enseignement lui fût retiré, n'usant pas toujours des meilleurs moyens à cette fin<sup>15</sup>. Toutefois, le simple fait que l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, accordât sa protection à Abélard après sa

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



toutefois déboucher sur un affrontement entre la foi et « la science » : alors que la première devait finalement être assimilée à une « croyance », la seconde commença à prétendre à l'exactitude parce qu'elle était mesurable mathématiquement. À vrai dire, les « sciences exactes », comme les « sciences appliquées », étaient surtout des « sciences expérimentales ». Au projet d'unification de la pensée que portait le courant réaliste abouti dans la *Summa* thomiste, s'opposait l'empilement des savoirs réunis dans des *Collectaria* qui se multiplièrent à partir du XIV<sup>e</sup> siècle dans le champ nominaliste : alors que l'Occident avait abandonné la chimère de son unité politique, alors qu'il allait voir les tensions religieuses aboutir à l'implosion de la chrétienté, il assistait à l'explosion du champ d'un savoir qui allait finir en miettes. À l'époque, ce dernier aspect ne fut pas aperçu, car ce qu'on voyait avant tout c'était l'élargissement à l'infini des connaissances humaines, ce qui en soi était exaltant : cela allait libérer de formidables énergies créatrices sans lesquelles le monde moderne n'aurait pas vu le jour, mais certaines de ces énergies allaient se révéler destructrices.

## **L'autorité de l'Église discutée**

### **DES CLERCS QUI NE RÉPONDENT PLUS AUX ATTENTES DES FIDÈLES**

Les débats qui agitaient l'Université naissante n'avaient guère de chance de toucher directement les masses. Il n'en allait pas de même des épreuves qui ponctuèrent l'histoire de l'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et qui laissèrent les fidèles d'autant plus désemparés que le clergé avec lequel ils étaient en contact n'avait pas toujours les qualités professionnelles et

humaines requises pour répondre à leurs interrogations : pléthorique, peu édifiant et souvent ignorant, le clergé du tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles était la caricature de lui-même et les exceptions ne faisaient qu'accentuer le contraste. Certes les curés des grandes paroisses urbaines<sup>44</sup> étaient plutôt dignes, les Ordres mendiants, en particulier les Franciscains, étaient plutôt vertueux, et il existait bien quelques évêques vertueux et actifs<sup>45</sup> qui avaient pris au sérieux les dispositions réformatrices des conciles de Pise III (1511) et de Latran V (1512-1517), mais ces rares hirondelles ne pouvaient faire le printemps à elles seules. Les conciles de Pise III et de Latran V étaient d'ailleurs la preuve que l'orage luthérien n'éclata pas dans le ciel serein de l'indifférence religieuse : le premier de ces conciles fut réuni à l'initiative du roi de France Louis XII (1498-1515), mais ce concile aux allures très gallicanes n'eut guère d'effet étant avant tout réuni dans le but d'obtenir... la déposition du pape Jules II, très hostile à la politique italienne de la France ; le second de ces conciles fut la réponse du berger à la bergère, Jules II voulant « son » concile, qui garda un caractère très politique, ce qui n'aida pas plus à la diffusion de ses conclusions. Celles-ci étaient pourtant très satisfaisantes : le concile avait en effet décidé de réformer la Curie et l'épiscopat, d'interdire la commende<sup>46</sup> et le cumul des bénéfices, et d'encadrer la pratique des prédications pour lutter entre autres contre les discours millénaristes qui se multipliaient. C'est aussi ce concile qui célébra l'imprimerie comme un « *art si heureusement inventé pour la gloire de Dieu* » (troisième décret). Toutefois, nombre de ces mesures devaient rester lettres mortes, soit parce qu'elles ne pouvaient être appliquées<sup>47</sup> soit parce qu'elles arrivaient trop tardivement. Alors que le cinquième concile du Latran venait à peine de s'achever (le 16 mars 1517), Luther placardait des

thèses (31 octobre 1517) qui allaient déchirer une nouvelle fois la tunique de l'Église en faisant écho aux préoccupations et même à l'indignation de nombreux chrétiens<sup>48</sup> qui ne cessaient de se plaindre de l'état d'un clergé de plus en plus incapable de répondre à leurs besoins spirituels.

L'exemple français, malheureusement très représentatif, donne une idée de l'ampleur du défi. Le roi essayait certes de veiller à la qualité de l'épiscopat dans son royaume, mais il ne nommait que quatre à huit évêques par an (sur un total de 115 diocèses) et devait faire bien des concessions, les plus grandes familles n'étant pas prêtes à lâcher les juteux bénéfices ecclésiastiques sur lesquels elles avaient mis la main. Le résultat était un épiscopat particulièrement peu reluisant dans son ensemble, qui multipliait les abus : brigue, cumul des bénéfices<sup>49</sup>, *resignatio in favorem* (népotisme), simonie (commerce des sacrements), confidence (possession d'un bénéfice sous le nom d'autrui), économat (administration des revenus d'un bénéfice vacant), commende et absentéisme (35 sièges inoccupés en 1579). Le drame était que le reste du clergé n'échappait pas à ces mêmes dérives, ce qui produisait cette fois un effet de masse : quand on pense, par exemple, qu'au XV<sup>e</sup> siècle un tiers de la population du diocèse de Rouen était tonsurée, on imagine l'ampleur et les conséquences des dérives possibles ! Comme chez les évêques, la non résidence était le fléau le plus répandu allant de 25 % dans le diocèse de Strasbourg (hors territoire français à l'époque), jusqu'à... 90 % dans celui de Clermont, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, au point que les fidèles prirent l'habitude d'appeler le desservant « monsieur le curé<sup>50</sup> ». Autre dérive fréquente, le concubinage, qui a pu devenir endémique en certaines régions, comme dans le ressort du Parlement de Toulouse<sup>51</sup>. Enfin, du fait des pratiques

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Cela donc supposé, je dis que la terre ayant besoin de la lumière, de la chaleur, et de l'influence de ce grand feu, elle se tourne autour de lui pour recevoir également en toutes ses parties cette vertu qui la conserve. Car il serait aussi ridicule de croire que ce grand corps lumineux tournât autour d'un point dont il n'a que faire, que de s'imaginer quand nous voyons une alouette rôtie, qu'on a, pour la cuire, tournée la cheminée à l'entour. Autrement si c'était au soleil à faire cette corvée, il semblerait que la médecine eût besoin du malade ; que le fort dût plier sous le faible, le grand servir au petit ; et qu'au lieu qu'un vaisseau cingle le long des côtes d'une province, on dût faire promener la province autour du vaisseau.

– Que si vous avez de la peine à comprendre comme une masse si lourde se peut mouvoir, dites-moi, je vous prie, les astres et les cieux que vous faites si solides, sont-ils plus légers ? Encore nous, qui sommes assurés de la rondeur de la terre, il nous est aisé de conclure son mouvement par sa figure. Mais pourquoi supposer le ciel rond, puisque vous ne le sauriez savoir, et que de toutes les figures, s'il n'a pas celle-ci, il est certain qu'il ne se peut pas mouvoir ? Je ne vous reproche point vos excentriques, vos concentriques ni vos épicycles ; tous lesquels vous ne sauriez expliquer que très confusément, et dont je sauve mon système. Parlons seulement des causes naturelles de ce mouvement. Vous êtes contraints vous autres de recourir aux intelligences qui remuent et gouvernent vos globes. Mais moi, sans interrompre le repos du Souverain Être, qui sans doute a créé la nature toute parfaite, et de la sagesse duquel il est de l'avoir achevée, de telle sorte que, l'ayant accomplie pour une chose, il ne l'ait pas rendue défectueuse pour une autre ; moi, dis-je, je trouve dans la terre les vertus qui la font mouvoir. »

CYRANO DE BERGERAC, *Voyage dans la lune (L'Autre Monde ou les États et Empires de la Lune)*, 1657-1662, Maurice Laugaa éd., Garnier-Flammarion, Paris, 1970, p. 34-36.

La science moderne dont Cyrano de Bergerac se fit l'écho, avait commencé à se constituer une génération avant, avec le *De Revolutionibus orbium coelestium Libri VI* du Polonais Nicolas

Copernic (1543 : *Six livres à propos de la révolution des sphères célestes*<sup>90</sup>) et acheva d'être élaborée avec le *Philosophiae naturalis principia mathematica* (1687 : *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*) du Britannique Isaac Newton<sup>91</sup> : le premier jeta les fondements mathématiques de l'héliocentrisme, alors que le dernier établit que les lois régissant les physiques terrestre et céleste étaient les mêmes, d'où le qualificatif « universelle » attaché à sa loi sur l'attraction. Entre les deux, Galilée faisait le lien, étant le premier à formuler une loi physique (chute des corps sur un plan incliné) de façon mathématique. On présente souvent ces ébranlements comme des « révolutions », en référence au titre de l'ouvrage de Copernic : dans les faits, le *De Revolutionibus* ne provoqua aucun émoi particulier, étant l'objet d'un débat classique comme il en existait à propos de tout dans l'Université de l'époque. Beaucoup d'ailleurs n'étaient pas très bien informés sur des questions qui étaient somme toute très techniques, en plus d'être rédigées en latin, et on confondait fréquemment la théorie de Copernic avec d'autres qui étaient proches, comme celle du Danois Tycho Brahe<sup>92</sup>. En outre, ceux qui fondèrent la science moderne dépassèrent la science antique plus qu'ils ne se situèrent en réaction vis-à-vis d'elle : en cherchant à mathématiser l'approche cognitive, les nouveaux savants entendaient passer de la physique aristotélicienne des qualités<sup>93</sup> à une physique quantitative, mais finalement ils appliquèrent ce nouveau moyen qu'était l'expérimentation aux problèmes qui occupaient déjà les Anciens, comme celui de la chute des corps<sup>94</sup>, que devait commencer à résoudre Galilée. Si rupture il y eut, ce fut dans le regard, et avec l'Université : le regard du savant cessa d'être contemplatif pour devenir spéculatif ; quant au lien avec l'Université il eut tendance à se

dissoudre, nombre d'esprits brillants ne trouvant plus de satisfactions au sein de l'*Alma Mater*<sup>95</sup>. En effet, celle-ci posait la pensée antique comme fin ultime de toute recherche, dans une perspective de concordance, alors que les nouveaux courants scientifiques considéraient la pensée antique comme point de départ de leur entreprise. Beaucoup maintinrent sauves les apparences, et ce n'est qu'avec Descartes que la rupture devint plus radicale : avec Copernic on n'avait finalement changé que de point de vue, au propre comme au figuré, alors qu'avec Descartes, qui retrouvait une intuition abélardienne, l'entreprise de rupture avec la synthèse scolastique était désormais systématisée à travers l'application des principes du doute méthodique et du primat du *cogito*<sup>96</sup>, exposés dans son *Discours de la méthode*, publié en 1637<sup>97</sup>.

Dans la perspective scolastique qui était encore largement acceptée, tous les débats scientifiques gardaient des implications théologiques, mais aussi politiques, et Descartes n'y put rien, lui qui avait prudemment déclaré ne pas appliquer sa méthode à la Révélation. C'est pourquoi, à l'issue d'un virulent débat entre partisans et opposants de la philosophie nouvelle<sup>98</sup>, le roi fit interdire en 1671 l'enseignement des thèses de Descartes dans les collèges, l'Université lui ayant déjà fermé ses portes : alors que la scolastique reposait sur l'autorité des Anciens, la philosophie nouvelle faisait de chacun le juge de toute chose, ce que les autorités ne pouvaient pas admettre. Le risque était d'autant plus grand que le *Discours* était le premier ouvrage philosophique écrit en français, et qu'il fut publié peu de temps après le procès fait à Galilée en 1633 : toutefois l'impact des thèses cartésiennes fut plutôt tardif et symbolique<sup>99</sup>. De même, il ne faut pas croire que les nouvelles doctrines et pratiques scientifiques se soient imposées en un jour : qui, encore

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



rejeté... le dogme de La Trinité et celui de l'Incarnation ! En fait, quand on analyse tous les procès qui touchent aux questions scientifiques, on s'aperçoit assez rapidement que les motivations de la condamnation n'eurent que très peu avoir avec des débats scientifiques, le cas le plus célèbre étant celui de Galilée.

On eut évidemment préféré que l'Église ne se crût pas obligée d'en venir aux dernières extrémités dans ces affaires, mais en déduire qu'on aurait ainsi la démonstration qu'elle agit en haine de la science ne correspond pas à la réalité historique. En effet, pour que cette démonstration tienne, il faudrait d'abord démontrer que la science était d'une part étrangère, d'autre part hostile à l'Église : tout témoigne du contraire. En particulier, l'Église s'est considérablement impliquée dans la recherche et l'enseignement des sciences<sup>132</sup>, au premier chef les Jésuites, auxquels l'historien Georges Minois, à la suite de tant d'autres, prête de noirs desseins en ne voyant pas qu'ils furent tout autant de zélés défenseurs de la foi<sup>133</sup> que des acteurs enthousiastes du mouvement scientifique naissant. Descartes n'est pas très honnête non plus quand, au début de son *Discours*, il fait une critique à peine voilée de l'enseignement qu'il reçut à La Flèche, en particulier celui du père Christopher Clau dit « Clavius » (1538-1612), Jésuite allemand, qui fut professeur au collège romain<sup>134</sup> et était considéré comme le meilleur mathématicien de son temps. Les Jésuites avaient développé un impressionnant réseau de collèges<sup>135</sup> où ils mettaient en œuvre des méthodes pédagogiques et des programmes tout à fait novateurs : en particulier, ils donnaient une place à l'enseignement des sciences expérimentales, dont la physique et l'astronomie<sup>136</sup>. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ils donnèrent son autonomie à l'enseignement de ces sciences<sup>137</sup>, et certains professeurs

commencèrent à compléter Aristote par leurs propres cours, plus ouverts aux nouveautés. Les collèges jésuites jouant finalement le rôle de propédeutique aux études universitaires, parallèlement aux facultés des Arts, ces nouveautés passèrent ainsi petit à petit au sein de l'*Alma Mater*. Les Jésuites étaient par ailleurs loin d'être les seuls à ouvrir des collèges d'esprit humaniste, qui fleurirent partout en Europe avec le soutien des autorités<sup>138</sup>. Enfin, d'autres Ordres favorisèrent beaucoup les sciences expérimentales, comme les Minimes, implanté en 1494 à La Trinité-des-Monts, à Rome, qui était un centre de recherche d'échelle européenne, par lequel passèrent de grands noms comme les pères Marin Mersenne et Emmanuel Maignan<sup>139</sup>.

Par ailleurs, et au moins jusqu'au concile de Trente, l'Église – qui était très largement acquise à l'humanisme<sup>140</sup> –, laissa circuler les thèses les plus hardies sans réaction aucune, comme celle du médecin Pietro Pomponazzi en 1516, qui estimait que l'âme mourait avec le corps, celle de Marcellus Palingenius qui dans son *Zodiacus vitae* (« Zodiaque de la vie »), publié en 1534, défendait la thèse selon laquelle la vie était présente sur d'autres planètes, et enfin la thèse de Copernic, qui ne fut déclarée hérétique qu'en 1616, soit trois quarts de siècle après la publication *De Revolutionibus*, signe que le débat se poursuivait dans l'Église. On peut regretter que les clercs du Saint-Office aient jugé utile de faire des idées de Copernic une question de foi, ce qu'elles n'étaient en aucune façon, mais on ne peut pas dire qu'ils ont agi sans réflexion, sous le coup d'une haine irrépressible de la science. Les raisons de l'entrée de l'Église dans une polémique avec la science moderne, à la charnière des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, sont à chercher ailleurs que dans son prétendu obscurantisme foncier : d'ailleurs, comment cela aurait-il pu être possible dans un monde encore très largement

chrétien, sinon catholique, où tenants et opposants des thèses nouvelles étaient tous des hommes de foi, et souvent d'Église ? Rares étaient en effet les hérétiques comme Giordano Bruno dont le cas reste très particulier, et on ne repère pas d'athées, tout au plus des matérialistes mais ils se comptaient sur les doigts d'une main. Quant à Galilée, il n'a jamais renié son christianisme et n'a pas plus été tenté par quelque déviance que ce fût, même si on lui fit un procès en hérésie, ce dont il ne fut pas le moins surpris !

### **UN CONTRECOUP MALHEUREUX : L'AFFAIRE GALILÉE**

Depuis 1965 et l'achèvement du second concile du Vatican, l'Église catholique n'a cessé d'émettre des regrets publics et solennels à propos de la façon dont fut traité Galilée<sup>141</sup>, reconnaissant que la commission du Saint-Office eut tort de le condamner. À vrai dire, la tâche des membres de cette commission fut tout sauf facile car, loin de se poser comme on l'imagine de notre point de vue moderne, cette affaire soulevait des questions extrêmement graves qu'on ne saurait sous-estimer en faisant l'économie d'une analyse des faits après les avoir replacés dans leur contexte, en particulier intellectuel. Il ne s'agit pas d'excuser les juges de Galilée, mais de comprendre pourquoi et comment ils ont agi, ce qui est précisément le rôle de l'historien.

D'abord, et peut-être avant tout, la chronologie joua en défaveur de Galilée, celui-ci connaissant la gloire alors que l'Europe était déchirée par la question protestante qui croisait des enjeux diplomatiques complexes<sup>142</sup> au cœur desquels le Saint-Siège se trouvait : la gloire de Galilée culmina en effet en 1611, quand il effectua un voyage triomphal à Rome, où il fut reçu par toutes les autorités ecclésiastiques et universitaires de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

35 – C’était une autre thèse défendue par Averroès, qu’il existait une intelligence commune à tous les hommes. Saint Thomas démontra que la notion de personne s’opposait à cette vision qui dissolvait la responsabilité personnelle dans une supposée responsabilité universelle de l’humanité.

36 – On ne confondra pas ce matérialisme avec celui des philosophies athées qui, au demeurant, ne se constitueront vraiment qu’à la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : le matérialisme dont il est question ici s’apparente à celui des Anciens (Démocrite, Épicure...), qui reste ambiguë.

37 – Il est ainsi des auteurs qui ne distinguent pas le scotisme du nominalisme, voyant la paternité de ce dernier soit chez Roscelin, soit chez Occam. Certains préfèrent toutefois réserver le qualificatif de « nominaliste » à Roscelin, estimant qu’Occam n’aurait été qu’un « anti-réaliste ». Il reste qu’Occam critiqua Duns Scot, lequel réfuta certes Aristote par saint Augustin, mais était réaliste au sens théologique du terme, puisqu’il admettait, en particulier, l’existence de genres et d’espèces comme le proposait Aristote. Toutefois, en prétendant que l’esprit humain ne pouvait saisir les universaux, Duns Scot se rapprochait des nominalistes et, comme la doctrine de celui que la postérité désignerait sous le nom de « Docteur subtil » était particulièrement contournée, cela ne rend pas les choses faciles. Enfin, force est de constater qu’il y eut moins de scotistes ou d’occamistes que de partisans de l’éclectisme, qui forgèrent leur doctrine en faisant leur marché aussi bien chez les réalistes que chez les averroïstes, les scotistes ou les nominalistes, formant ainsi un écheveau impossible à démêler et dans lequel les intéressés s’emmêlaient eux-mêmes ! Ainsi, Érasme, dit-il que « *Le tracé d’un labyrinthe est moins compliqué que les tortueux détours des réalistes, nominalistes, thomistes, albertistes, occamistes, scotistes, et tant d’écoles dont je ne nomme que les principales* » (*Éloge de la folie*, 53).

38 – « *Inceptor* » désigne celui qui entame des études universitaires.

39 – Littéralement, ce mot latin veut dire « ce qui plait », et désignait une des formes de la *disputatio*, consistant à soumettre à un maître, ou plusieurs, une question posée de façon impromptue.

40 – Par le biais de la lecture des œuvres de Gabriel Biel (c. 1420/1425-1495), lequel participa à la fondation de l’Université de Tübingen en 1477. Toutefois, Biel n’était pas un pur nominaliste, mais plutôt un éclectique, bien qu’il se réclamât clairement d’Occam. Quant à Luther, il resta critique envers le nominalisme.

41 – Ce rôle est d’ailleurs ambigu, le nominalisme ayant plus désarmé le

discours de la foi, incapable de répondre aux interrogations de Luther, qu'il ne fonda en tant que tel le luthéranisme. Toutefois, certains aspects de l'occamisme ont pu retenir l'attention de Luther : la critique souvent acerbe du Magistère (Occam fut inquiété une première fois en 1324 et excommunié postérieurement à une date mal établie) et même de l'institution ecclésiastique (pour Occam elle n'était qu'une abstraction... et on sait ce qu'il pensait des abstractions !), ainsi que l'intérêt porté à la prédication. On pourrait aussi ajouter le débat, jamais tranché par Occam, portant sur les rôles respectifs de la Bible et de la Tradition dans la constitution du dogme catholique.

42 – Cependant, il ne faudrait pas minorer le rôle de l'école réaliste en ce domaine, même si ce ne fut pas une voie différente, en l'occurrence en proclamant haut et fort les aptitudes de la raison.

43 – Bien avant lui, les Pythagoriciens l'avaient fait, mais on n'y avait pas tellement prêté attention.

44 – Impérativement gradués, ils disposaient d'ouvrages pour les aider dans leur ministère (explication du *Credo* et des Commandements, exposé des sacrements, modèles de prêches...), et étaient dotés de forts revenus qui leur permettaient de tenir leur rang et de se consacrer à leur mission. Toutefois, il y avait de très importants contrastes entre les curés des petites paroisses rurales et ceux des grandes paroisses urbaines.

45 – Jean Marre, évêque de Condom (1497-1521), le bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez (1504-1529).

46 – Collation d'un bénéfice ecclésiastique sans exercer ni résider.

47 – Ainsi, le concile reconnut la validité du concordat de Bologne signé en 1516 entre François I<sup>er</sup> (1515-1547) et le pape Léon X (1513-1521), qui livrait au roi de France la mainmise sur les bénéfices ecclésiastiques majeurs (*cf. infra*). Les actes du concile de Latran V ne furent donc pas enregistrés en France. Par ailleurs, il ne faut pas croire qu'on s'empressa de recevoir le concile dans les autres royaumes !

48 – Le plus célèbre est Érasme, qui dressa un réquisitoire sévère contre les clercs dans son *Éloge de la folie*, publié en 1511, où il dénonçait « ces pasteurs [qui] ne font rien que se bien nourrir » (57).

49 – Sous le règne de François I<sup>er</sup>, huit grands personnages passèrent sur cinquante-deux sièges, dont le champion toutes catégories fut le cardinal Hippolyte d'Este (1509-1572), qui réussit la performance de cumuler les charges d'archevêque de Lyon, d'Arles, de Narbonne, et de Milan, ainsi que

d'évêque d'Autun, de Tréguier et de Ferrare, sans compter une foule d'autres bénéfices mineurs !

50 – Les anticléricaux du XIX<sup>e</sup> siècle devaient hériter de cette pratique, parlant des prêtres comme des « curés ».

51 – Inquiet de la situation, il lança une procédure en 1550, mais l'arrêta très rapidement tant le nombre des clercs inculpés – parmi lesquels un évêque – était élevé !

52 – L'ordinant devait être de naissance légitime, ne pas avoir d'infirmité grave, savoir du latin et disposer d'un titre bénéficial ou patrimonial qui lui assurait un revenu.

53 – Concession d'un bénéfice à un séculier ou un laïc, qui se désintéressait souvent de l'état spirituel des ses brebis !

54 – C'était un scène de danse dans laquelle des squelettes entraînaient tous ceux que la mort fauchait. Ces images, qui furent le sujet de fresques dans les églises, furent encore plus largement diffusées par l'imprimé.

55 – Monuments mortuaires figurant les corps en décomposition comme on avait pu en voir tant à l'occasion de la Peste noire. Curieusement, ces Transis se multiplièrent alors même que les effets de ladite Peste se faisaient moins sentir (5 Transis connus au XIV<sup>e</sup> siècle, 75 au XV<sup>e</sup>, 155 au XVI<sup>e</sup>).

56 – Composé entre 1415 et 1417 par un Dominicain, cet ouvrage témoigne que la mort, autrefois traversée collectivement, commençait à l'être par des personnes isolées, d'où le besoin d'une méthode pour bien mourir.

57 – Sa pratique se diffusa alors. Ainsi 149 des 205 testaments étudiés par Pierre Chaunu pour le Paris des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles furent rédigés en situation de « *gisant au lict malade* ».

58 – Le réseau scolaire était développé dans la France du nord. Pour ceux-là, il y avait les livres d'heures, ou de dévotion, les calendriers ou composts des bergers (sorte de manuel catéchétique illustré de bois gravés), qui étaient produits en masse par les ateliers parisiens.

59 – En plus de celles déjà citées, on peut ajouter celle de Pierre Danès à Lavaur (1557-1577) et Guillaume Briçonnet à Meaux (1516-1534) : ce dernier, qui avait été le négociateur du concordat de Bologne et était très proche du roi et encore plus de sa sœur Marguerite de Navarre, fonda avec son appui le « groupe » ou « cénacle de Meaux », pour réformer son diocèse en se démarquant des pratiques des Mendiants.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.





DIEGO RODRIGUEZ DE SILVA Y VELÁSQUEZ, *La Reddition de Bréda*, 1634-1635  
(Musée du Prado, Madrid)

## Huitième nœud : des puissances à l'équilibre européen

**L**e 5 juin 1625, les assiégés de Bréda (Brabant septentrional) se rendaient au général Ambrogio Spinola Doria<sup>1</sup>, après avoir tenu presque dix mois. La reddition de Bréda fut un des épisodes majeurs de la « guerre de Quatre-Vingts Ans », qui vit les insurgés protestants des Pays-Bas ou « Gueux », se lever contre la puissance tutélaire du roi

d'Espagne, entre 1568 (bataille de Heiligerlee) et la signature des traités de Westphalie (1648). La trêve de Douze Ans (1609-1621), qui avait été signée dans l'espoir de trouver un règlement définitif au conflit, n'avait en effet servi qu'à préparer l'affrontement final qui devait aboutir à la reconnaissance de l'indépendance des Provinces-Unies en deux étapes : en 1581 par l'Acte de La Haye<sup>2</sup>, puis par un traité signé à Münster en marge de ceux de Westphalie. Ne restaient plus à l'Espagne que les Pays-Bas catholiques de l'Union d'Arras dont la constitution le 6 janvier 1579, avait entraîné celle de la Ligue d'Utrecht, elle protestante, le 23 janvier 1579.

En 1625, l'initiative semblait être revenue à l'Espagne, après une série de revers que lui avait infligés depuis 1587 le nouveau *stathouder*<sup>3</sup> des Provinces-Unies, Maurice d'Orange-Nassau<sup>4</sup>, qui avait pris Breda aux Espagnols en 1590. L'annonce de la mort de Maurice d'Orange-Nassau, le 23 avril 1625, signa la fin des espoirs des défenseurs de Bréda, dont le nouveau chef, Justin de Nassau<sup>5</sup> se rendit à Spinola. La ville ne serait reprise aux Espagnols, définitivement cette fois, que le 11 octobre 1637, par Frédéric-Henri d'Orange-Nassau<sup>6</sup>. Bréda était donc encore aux mains des Espagnols, quand Velásquez (1599-1660) immortalisa l'épisode de 1625 : comme Spinola au moment de son succès, Velásquez atteignait alors le sommet de sa gloire, étant attaché au service du roi Philippe IV depuis 1624.

La *Reddition de Bréda*, en plus d'être un chef-d'œuvre de la peinture universelle, est un résumé saisissant des enjeux de son temps : au premier degré, elle illustre l'impression de puissance qui émane encore de l'Espagne au début du XVII<sup>e</sup> siècle, malgré tous ses déboires. Cette puissance dut beaucoup à ces « lances » qui ont donné son autre nom à la *Reddition de Bréda*, aussi appelé *Las Lanzas* : elles étaient alors l'arme qui distinguait les

troupes d'élite espagnoles connues sous le nom de « *tercios*<sup>7</sup> », et restées invaincues jusqu'à la bataille de Rocroi (1643). Au premier degré aussi – et même au premier plan, comme pour effacer ce qu'avait de trop violent l'image des lances –, le tableau de Velásquez est l'expression d'une certaine conception de la guerre : Spinola reçoit la reddition de Nassau non à la façon d'une soumission, mais comme la reconnaissance d'une prééminence en chevalerie. Rien, dans le tableau de Velásquez, n'évoque la haine qui opposa les deux camps, la hargne de vaincre ou les marques qu'avaient creusées dans les âmes et les corps les rigueurs du siège : on ne voit que l'honneur, celui qui caractérisait les *tercios*, lesquels étaient réputés pour leur tenue aussi bien sur le champ de bataille qu'une fois la victoire acquise. Mais l'ère de la chevalerie allait bientôt céder de nouveau la place à celle des guerriers : les *tercios* ne firent malheureusement pas beaucoup d'émules, et les troupes des rois de France ou de Suède, comme celles de l'empereur, rouvrirent la longue trace sanguinolente des massacres et des sacs, en ajoutant l'épouvante à l'arsenal des armes du guerrier. Don Quichotte ne chargeait plus que les moulins à vent.

L'Espagne avait semblé dominer un long seizième siècle, coïncé entre une victoire prestigieuse (la prise de Grenade en 1492) et une défaite sans appel (Rocroi, 1643). Durant ce « Siècle d'Or », la puissance espagnole s'était étendue à l'échelle du monde, léguant à ses héritiers autrichiens leur orgueilleuse devise : *A.E.I.O.U*<sup>8</sup>. Ayant retenu son souffle pendant tout ce temps, la France voyait enfin se desserrer les deux mâchoires de l'étau que constituait la puissance impériale unie un temps à celle de l'Espagne sous l'unique autorité des Habsbourg : profitant de ce répit, la France substitua son hégémonie à celle de ses rivaux, durant un long dix-septième

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'économie ont appelé « la révolution des prix européenne ». S'il n'y a qu'un effet à retenir c'est bien celui-là.

Malgré tout, on ne peut dénier à Christophe Colomb une visée évangélisatrice au cours de ses quatre voyages (1492-1493 ; 1493-1496 ; 1498-1500 ; 1502-1504). Il est vrai que ses protestations de piété dans sa lettre à Santangel semblent très conventionnelles, ainsi que l'allusion à « *la victoire que le Seigneur* » lui a donnée, expression somme toute stéréotypée. Si on n'avait que cela, il faudrait conclure que la motivation religieuse de Colomb fut seulement de façade, mais une analyse plus poussée montre au contraire qu'il « *se présente à nous comme un homme de grande foi, profondément attaché à ses convictions, pénétré de religiosité, acharné à défendre et à exalter le christianisme partout, à promouvoir une reconquête ou conquête contre les ennemis de Dieu, les infidèles ou les païens. C'est même le seul trait de sa personnalité qui ne souffre aucune discussion*<sup>39</sup> » Ce projet, Colomb le partagea avec nombre de ses contemporains, dont les souverains de Castille étaient : ainsi, Charles Quint et Philippe II mirent largement « l'or d'Amérique » à contribution pour soutenir la croisade, qu'elle visât le Mahométan (expédition contre Tunis en 1535) ou l'Anglican (Invincible Armada en 1588) et ils multiplièrent les dons à l'Église. Certains historiens de l'économie estiment d'ailleurs que les quantités de métaux précieux rendues ainsi indisponibles expliqueraient les difficultés financières de la Couronne : c'est peut-être une vision à courte vue des mécanismes économiques, mais elle donne une idée de la générosité royale !

## **LA PREMIÈRE PUISSANCE EUROPÉENNE**

L'extension coloniale de l'Espagne n'était pas une menace

en soi pour la France qui ne se lança que timidement dans cette direction, mais du fait des moyens financiers pour ainsi dire illimités qu'elle offrait à l'Espagne, cette dernière pouvait donner libre cours à ses ambitions, y compris en Europe, ce qui ne manqua pas d'arriver. Même le partage de l'héritage de Charles de Habsbourg ne changea pas fondamentalement la donne, en tout cas pour la France, qui restait prise en étau entre les deux mâchoires Habsbourg, unies par les liens du sang. Pourtant, les opérations militaires et diplomatiques menées par Charles de Habsbourg ne concernèrent pas directement l'Espagne, et en Espagne l'Aragon encore moins que la Castille, ce qui explique qu'elles n'aient jamais soulevé d'enthousiasme dans la péninsule, à une exception : les entreprises méditerranéennes, qui concernaient avant tout l'Aragon. Charles de Habsbourg mena plusieurs expéditions qui visaient à enfoncer un coin dans la côte barbaresque d'où partaient des razzias régulières contre les positions chrétiennes : c'est ainsi que furent conquis Peñón de Velez, Melilla, Oran, Bougie et Tunis, durant les années 1530, avant d'échouer devant Alger en 1541, ce qui relança l'offensive turque aussi bien en Méditerranée<sup>40</sup> qu'en Europe centrale<sup>41</sup>. L'affermissement de la présence espagnole en Italie s'inscrivait dans le même tropisme méditerranéen : la Sicile était aragonaise depuis 1282<sup>42</sup>, la Sardaigne depuis 1409<sup>43</sup>, et Charles I<sup>er</sup> chassa définitivement les Français du royaume de Naples en 1528<sup>44</sup>. Par contre, le Milanais resta très disputé, bien qu'étant théoriquement dans le ressort impérial : Charles I<sup>er</sup> se heurta ici continuellement au roi de France I<sup>er</sup>, malheureusement à Marignan (1515) et victorieusement à Pavie (1525). Dans l'Empire, le pouvoir de l'empereur n'était pas moins disputé : dès 1531, soit un an après le couronnement impérial, les princes protestants s'organisaient

en une ligue défensive dite de « Smalkalde ». La victoire que Charles de Habsbourg remporta contre la Ligue, le 24 avril 1547 à Mühlberg, fut tout aussi spectaculaire que peu efficace, le problème perdurant jusqu'à ce que le partage religieux de l'empire fût reconnu lors de la diète d'Augsbourg, en 1555, au nom du principe « *cujus regio, ejus religio*<sup>45</sup> ». Le grand rêve d'unité de Charles de Habsbourg s'effondrait et l'année même, il décidait de quitter le pouvoir.

De bien des façons, Philippe II allait poursuivre les ambitions de son père, mais, amputé de l'Empire, il reporta naturellement son regard sur la façade atlantique où la conquête coloniale avait déjà attiré l'attention de tous. C'est ce qui explique l'implication de l'Espagne dans les affaires anglaises qui, par ailleurs, conditionnaient la survie des possessions espagnoles en Flandre. Cette volonté s'exprima d'abord par la politique matrimoniale : c'est ainsi que le futur Philippe II, dont la première épouse, Marie-Emmanuelle de Portugal était morte en 1545<sup>46</sup>, contracta en 1554 un mariage un peu scabreux avec Marie Tudor<sup>47</sup>, laquelle régnait sur l'Angleterre depuis l'année précédente et espérait bien que cette alliance servirait sa politique de reconquête catholique. Son décès prématuré en 1558 remettait tout en cause : Philippe II demanda immédiatement la main de la nouvelle souveraine anglaise, Élisabeth I<sup>re</sup> (1558-1603) qui fit lanterner tous les partis d'Europe jusqu'à la fin de son règne, y gagnant le surnom de « reine vierge ». Comme elle fut par ailleurs à l'origine de la construction de l'Église anglicane<sup>48</sup>, les relations avec l'Angleterre ne cessèrent de se détériorer, d'autant que l'Espagne soutint à corps perdu la cause de la cousine d'Élisabeth, la très catholique reine d'Écosse Marie Stuart (1542-1567). Dans le même temps, le réveil des ambitions

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



(source : JOSEPH PEREZ, *L'Espagne des Rois Catholiques*, Bordas, Paris, 1971, p. 99-105)

La mémoire collective attribue toutes sortes de dérives et de responsabilités à l'Inquisition espagnole, mais ce jugement n'est pas celui des historiens spécialistes de la question : ils rappellent que l'Inquisition n'a pas frappé de façon aveugle<sup>86</sup>, qu'elle a toujours respecté la procédure stricte qu'elle s'était fixée, et qu'elle n'a pas provoqué l'hécatombe que l'abbé Juan Antonio Llorente (1756-1823) dénonça<sup>87</sup>. Les mêmes historiens estiment par ailleurs que la fermeture de la société espagnole ne peut être attribuée en son essence à l'Inquisition espagnole qui, au mieux, n'a fait que l'accélérer : Jean-Pierre Dedieu pense que c'est « *un processus qui se serait produit de toute façon*<sup>88</sup> », et Raphaël Carrasco affirme qu'« *il demeure hors de doute aujourd'hui que le Saint-Office n'eut qu'une part toute relative dans la création, la diffusion et le maintien des thèmes idéologiques de l'exclusion qui marquèrent la civilisation de l'Espagne classique ou du « Siècle d'Or*<sup>89</sup> ». Il reste que l'Inquisition espagnole pose un problème qu'il ne serait pas honnête d'esquiver : dans des royaumes où le catholicisme s'imposait sans ménagement et où le pouvoir des rois ne cessait de progresser il n'existait pour ainsi dire aucun frein à l'action inquisitoriale, sinon ceux qu'elle se fixa à elle-même. Ces freins n'étaient pas rien, mais il est un fait qu'ils n'ont pas garanti contre des dérapages comme ceux des procès de Lorca et de Murcie entre 1550 et 1570<sup>90</sup> et l'affaire Bartolomeu de Carranza en 1558<sup>91</sup>. De même, si les inquisiteurs ne furent pas les obscurantistes que l'on imagine<sup>92</sup>, il est clair que la chape de plomb que fit peser l'Inquisition espagnole n'encourageait pas à

l'audace : ce n'est pas pour rien, par exemple, que saint Ignace de Loyola (1491-1556) fonda son Ordre à Paris (vœu de Montmartre, 1534) et préféra se remettre sous l'autorité directe du Saint-Siège. Sainte Thérèse d'Avila<sup>93</sup> elle-même fut inquiétée. Mais il y a plus grave : on peut, sans trop se risquer, voir un caractère pré-totalitaire dans l'Inquisition espagnole, et en plusieurs sens du terme. Déjà formellement, du fait qu'elle fut loin de limiter ses interventions aux affaires de foi, qui représentent finalement moins de la moitié des causes dont elle eut à connaître durant son existence : au bout du compte, l'Inquisition espagnole n'a rien exclu de son champ d'investigation<sup>94</sup>. Mais l'Inquisition espagnole était aussi pré-totalitaire dans son essence, s'étant érigée en un tribunal des consciences, fondant son jugement moins sur des faits que sur des opinions, faisant régner une ambiance de suspicion permanente et usant largement de la délation. Si l'Inquisition espagnole eut à faire face à des résistances<sup>95</sup>, et ne fit pas régner la terreur au sens propre<sup>96</sup>, elle la provoqua indéniablement : le « *ouvrez, au nom de l'Inquisition* » sonnait en effet bien souvent comme un couperet. Comme par ailleurs elle était une institution d'État, on voit bien le risque qu'une telle orientation comportait : une fois libéré de la tutelle de la morale commune par la constitution d'une « raison d'état » (*cf. infra*), puis finalement, de la tutelle de Dieu par la laïcisation et même la revendication d'athéisme dans certains cas, la pire des tentations était à craindre pour l'État. Le pire mit trois siècles à arriver, mais il arriva (*cf. onzième nœud*).

Malgré cette pression sociale et institutionnelle, la construction de l'homme espagnol produisit des avatars sinon inattendus, du moins surprenants, comme le *bandido* et le *picaro*, en plus du *gitano*. Phénomène marginal, il ne fut pas

sans prendre une certaine importance. Certes, le brigandage a toujours été très une plaie dans la péninsule ibérique, où l'insécurité des routes était déjà proverbiale à l'époque romaine, mais cette activité prit de l'ampleur après 1550. On relie habituellement ce regain aux difficultés économiques du moment<sup>97</sup>, mais il correspond aussi au moment où l'Inquisition alourdit sa main. Les brigands s'organisèrent alors en véritables *bandos*<sup>98</sup> parfois très importants (jusqu'à plusieurs centaines de membres) et en liaison avec des intérêts sociaux ou économiques : l'historien Raphaël Carrasco parle ainsi de « *bandes de type maffieux* ». Le phénomène *picaro*<sup>99</sup> est plus difficile à définir : les *picaros* étaient des gueux, serviteurs de plusieurs maîtres, qui vivaient d'expédients divers et que l'on rencontrait dans les grandes villes. Le *picaro* se caractérisait par le refus du travail, mais aussi de l'honneur qu'il tournait en dérision : c'était au sens propre du terme un marginal, mais un marginal qui se revendiquait fièrement comme tel. S'il apparaissait parfois avec un visage sympathique ou du moins inoffensif dans la littérature dite « picaresque<sup>100</sup> », la réalité était tout autre : dans la seule ville de Valladolid, entre 1570 et 1572, cent cinquante crimes et délits ont été attribués aux *picaros*. Les enquêtes de police ont permis une analyse sociologique de ce groupe informe parmi lequel on comptait essentiellement des apprentis, des artisans, des étudiants dans toutes les disciplines, mais aussi... un notaire, deux prêtres et une dizaine d'*hidalgos* ! Le *picaro* ne peut donc être assimilé à un groupe social, étant plutôt une expression du refus du modèle de l'homme espagnol. Les *gitanos* ou *egipcianos* étaient eux aussi des marginaux : leur nom même l'indiquait, le verbe « *gitanear* » signifiant « se livrer à des trafics », et « *egipcianos* » insistant sur leur caractère exotique, au sens le plus dépréciatif du terme. En plus de vivre

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Louis XIV ! Racine, qui était plus à l'aise que Corneille avec la règle des trois unités, n'évita pas même la querelle avec son *Andromaque* (1667). Le respect des règles n'était pas le seul obstacle, un débat redoutable opposant les tenants des auteurs anciens à ceux des auteurs contemporains à propos de la question de l'inspiration. La « querelle des Anciens et des Modernes » reproduisait trait pour trait celle des « classiques » et des « baroques » déjà évoquée. L'enjeu était plus profond qu'il n'y paraissait, débordant largement le seul champ littéraire pour nourrir un vaste mouvement de remise en cause de l'autorité des Anciens, qui servait de norme en toute chose. Avec la remise en cause des Anciens, émergeait ainsi la notion de progrès, dont la philosophie des Lumières allait faire grand usage<sup>120</sup>.

### **MÈRE DES ARMES : LA REINE DES BATAILLES**

Si on écoutait tant la France en Europe, c'était indéniablement parce qu'elle était devenue une puissance militaire et diplomatique de premier plan, dont la construction territoriale était en voie d'achèvement à la fin du règne de Louis XIV. Le chemin parcouru depuis le règne d'Henri IV est pourtant moins important qu'il n'y paraît au premier abord. À la mort de ce dernier, en 1610, seule la façade maritime occidentale était franche, la Bretagne ayant été rattachée à la France entre 1491 et 1547<sup>121</sup>, et Calais ayant été rétrocédée par les Anglais en 1559 à la paix de Cateau-Cambrésis. Avec le rattachement déjà ancien de la Provence<sup>122</sup> et celui très récent de la Basse-Navarre<sup>123</sup>, la façade pyrénéenne s'était précisée, toutefois, le roi d'Espagne, en tant que roi d'Aragon, possédait encore le Roussillon. Au nord-est, aucune ligne naturelle n'offrait d'horizon à l'expansion française ni d'obstacle à l'invasion

étrangère, les terres ressortissant du royaume de France, de l'Empire, et de la Castille se mêlant inextricablement dans cet espace très disputé où, depuis la paix de Cateau-Cambrésis, la France possédait cependant une tête de pont, celle des Trois-Évêchés. Enfin, la façade orientale n'était guère plus nette et cette fois, c'est le duc de Savoie, un autre grand rival du roi de France, qui possédait ici plusieurs têtes de pont (la Bresse, le Bugey et les comtés de Barcelonnette et de Nice), le Saint-Siège ayant par ailleurs reçu l'enclave d'Avignon en 1348. Outre-mer, la France ne jouissait que de terres au statut incertain : quelques implantations le long de la « côte barbaresque<sup>124</sup> », la « Custodie de Terre Sainte<sup>125</sup> », les « échelles du Levant<sup>126</sup> », des établissements à l'entrée et le long du golfe du Saint-Laurent pompeusement appelés « Nouvelle France ».

## **Les guerres d'Henri IV**

### **L' « affaire de Savoie » (11 août 1600-17 janvier 1601)**

Ce premier affrontement avec le duc de Savoie trouva son origine dans le fait que ce dernier s'était emparé du marquisat de Saluces. L'affaire devait être réglée par une médiation pontificale, ce qui ne fut jamais fait. En réponse à la mauvaise volonté de Charles-Emmanuel de Savoie, la France lui déclara la guerre. Le conflit, remporté par la France, aboutit à la paix de Lyon : si le marquisat de Saluces fut confirmé à la Savoie, la France obtenait ce qui lui manquait du Jura (Bresse, Bugey, Valromey, pays de Gex).

### **Le « jour de l'escalade » (21 décembre 1602)**

Une nouvelle fois Henri IV se dressa sur la route du duc de Savoie, qui était entré en conflit avec la ville de Genève, laquelle venait de repousser une offensive savoyarde le jour dit « de l'escalade » en l'occurrence, du mur de Genève par les Savoyards. Le traité d'alliance de Soleure (31 janvier 1603), assura le secours des Genevois au roi de France, contre la promesse du remboursement des dettes françaises.

## **L'affaire des duchés de Clèves et Juliers (juillet 1609-14 mai 1610)**

Les deux duchés, qui se situaient au nord d'Aix-la-Chapelle, étant devenus vacants, furent réclamés essentiellement par des prétendants luthériens. L'Empereur les mit sous séquestre, afin de couper le lien entre les Provinces-Unies (possession des Habsbourg d'Espagne) et les principautés de l'Union Évangélique<sup>127</sup>. Officiellement, Henri IV devait intervenir en tant que protecteur de l'Union Évangélique, mais son assassinat mit fin à l'entreprise.

En cherchant à garder et à accroître cet ensemble composite, les rois de France étaient animés par un rêve et un cauchemar : le rêve impérial et le cauchemar Habsbourg. Les rois français n'ont en effet jamais renoncé à briguer l'élection impériale (François I<sup>er</sup> s'y lança à fonds perdus, Louis XIV se dit intéressé), mais il s'est certainement agi d'une revendication symbolique, car le prince français se serait retrouvé *de facto* dans une situation hégémonique insupportable aux autres souverains européens. Les Allemands y ajoutaient la crainte de voir le roi de France transformer la nature du pouvoir impérial, dans le sens d'une monarchie plus centralisée et autoritaire. Quant au roi de France, il n'était pas nécessairement enthousiaste à l'idée d'hériter d'un Empire morcelé en plus de quatre cents principautés, déchiré par la réformation protestante et sous la constante menace ottomane. Tout s'accordait donc pour que le projet impérial français n'aboutît pas. *A contrario*, le souvenir du partage de Verdun<sup>128</sup>, héritage carolingien comme l'Empire, n'était manifestement pas éteint et continua de guider, peut être inconsciemment, une bonne part des entreprises diplomatiques et militaires françaises vers le nord comme vers l'est. En faisant savoir leur intérêt pour la couronne impériale, les rois de France cherchaient surtout à gêner le seul candidat

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



démessurée à l'édit de 1673, car Louis XIV n'a touché à aucune des bases du pouvoir parlementaire : la paulette<sup>166</sup> a persisté, la formation de grandes lignées de magistrats a été encouragée, et les rentes que les magistrats tiraient de la vente de leurs offices furent ménagées même si le prix d'achat de ceux-ci a finalement été fixé en 1665. La correspondance entre le chancelier et les Cours montre par ailleurs que le pouvoir entretenait des relations plutôt cordiales avec les Parlements, Louis XIV ne se distinguant pas de ses prédécesseurs dans le cas d'espèce, selon Albert Hamscher<sup>167</sup>. Le problème de la Robe était ailleurs : issue du service du roi, elle était écartelée entre deux mondes, se concevant elle-même comme l'élite du savoir et comme une élite politique, avec Cicéron pour modèle comme l'a montré Marc Fumaroli<sup>168</sup>.

Si un Ordre eut plus à se plaindre du roi, ce fut la noblesse, mais là aussi la chose reste ambiguë, Louis XIV ayant moins voulu l'annihiler que la domestiquer, c'est-à-dire la faire entrer dans sa domesticité plus que l'asservir, comme Saint-Simon<sup>169</sup> lui en fit le procès. Il est vrai que la limite était parfois tenue ! Le pardon accordé à Condé après son engagement dans la Fronde (*cf. infra*), fut le symbole de cette réintégration de la grandesse dans le système royal, mais sous une modalité différente de celle qu'elle avait connue jusqu'alors : de dispensateur, Condé devient médiateur (gouvernement de Bourgogne) et bénéficiaire (prêt, régies, traites) de l'État royal, sans abandonner son rôle plus traditionnel de mécène (Chantilly). La cour – qui acheva de perdre son sens médiéval de « Conseil » pour prendre celui, moderne, d'écrin du roi – devint alors le lieu où se manifestait l'adhésion au projet royal de la grandesse et, à sa suite, de toute la noblesse.

# La Fronde, 1648-1653

## Une fronde multiple

Il y a plusieurs frondes dans la Fronde, preuve d'un mécontentement général sur fond d'engagement de la France dans la dispendieuse guerre de Trente Ans (*cf. infra*). À une fronde parlementaire qui refusait d'enregistrer les édits fiscaux inspirés par le surintendant Particelli d'Emery (arrêt d'union du 13 mai 1648) et prétendait orienter le régime vers une monarchie parlementaire (Déclaration des vingt-sept articles du 25 juillet 1648), s'ajouta une fronde populaire (barricades du 27 août 1648), que relaya une fronde nobiliaire menée par Condé, déçu de ne pas voir son rôle plus pris en compte dans le gouvernement (18 janvier 1650).

## Une cible principale : Mazarin

Mazarin fut la cible principale de la Fronde : il fut attaqué dans des pamphlets appelés « mazarinades » en référence à un texte attribué à Scarron (*cf. infra*). Avec habileté, Mazarin fit mine de s'effacer pour mieux revenir, jouant des événements avec plus ou moins de bonheur : la victoire de Condé, contre les Espagnols, à Lens, le 20 août 1648, lui permit de faire arrêter des meneurs parlementaires, mais cela entraîna l'érection de barricades dans Paris, contraignant Mazarin à relâcher ceux qu'il venait de faire arrêter. L'arrêt des hostilités avec l'Empire (traités de Westphalie, 1648), même si la guerre continuait avec l'Espagne, permettait à Mazarin de reprendre l'initiative, le roi (dix ans) pouvant faire son entrée dans Paris le 18 août 1649, après qu'une paix eut été signée à Saint-Germain le 1<sup>er</sup> avril de la même année. Toutefois, Mazarin sembla perdre la main au tournant des années 1650 et 1651, quand, par le jeu des alliances, on assista à un incroyable jeu de bascule qui fit basculer... les frondeurs dans le camp du roi et... Condé dans celui de la Fronde. Le retour du cardinal dans Paris, le 15 novembre 1650, après l'arrestation de Condé et de Conti le 18 janvier de la même année, contribua à constituer un front du refus alliant parlementaires et princes, qui signèrent un traité secret avec Gaston d'Orléans le 30 janvier 1651, traité qui se fixait pour buts la libération de Condé et de Conti, et le départ de Mazarin. Celui-ci dut en effet fuir une nouvelle fois Paris, le 6 février 1651, alors que durant la nuit du 9 au 10, le jeune Louis XIV

(douze ans) dut se montrer à une foule agitée pour faire taire la rumeur de son départ, souvenir qui ne devait jamais le quitter. Fuyant Paris une seconde fois, le 6 février 1651, et se réfugiant dans l'électorat de Cologne, Mazarin continuait à diriger les opérations en sous-main, alors que la Fronde prenait un caractère incroyablement brouillon favorable au retour du Roi, qui effectua une nouvelle entrée dans Paris le 21 octobre 1652, avant Mazarin, qui y revint tout aussi triomphalement, le 3 février 1653.

### **Une mazarinade**

À la malheure, Mazarin,  
Du pays d'où vient Tabarin,  
Es-tu venu troubler le nostre !

Trousse bagage et vistement  
Va-t'en dans Rome estaller  
Les biens qu'on t'a laissé voler.

Attribuée à Scarron, 11 mars 1651

### **Sens et portée**

L'annonce de la décollation du roi d'Angleterre Charles I<sup>er</sup> par les révolutionnaires anglais, le 30 janvier 1649, refroidit les ardeurs des frondeurs parlementaires : dirigés par Olivier Cromwell, les révolutionnaires s'appuyaient en effet sur un parti dit « des têtes rondes », qui recrutait en particulier dans les milieux parlementaires. C'est d'ailleurs un tribunal spécial issu des rangs du Parlement qui devait prononcer la sentence de mort contre le roi. En France, la déclaration de la majorité de Louis XIV, le 7 septembre 1651, acheva d'entraîner de nombreux ralliements au roi, dont celui de Turenne. Le mouvement mourut alors de lui-même le 3 août 1653, lorsque le « comité de l'Ormée<sup>170</sup> », qui faisait régner la terreur dans la ville de Bordeaux, déposa les armes. La Fronde n'était donc pas un mouvement révolutionnaire, mais plutôt le dernier soubresaut féodal contre le pouvoir monarchique.

On a voulu voir aussi dans la Fronde, la source de la volonté du jeune roi d'asservir la noblesse et d'éloigner la Cour de Paris : toutefois, rien n'indique de façon formelle que la Fronde fût à l'origine de l'intérêt de Louis XIV pour Versailles, même si on glose beaucoup sur la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

étrangère jusqu'à nos jours : on peut même se demander si la construction de l'Église anglicane sous le règne d'Élisabeth I<sup>re</sup>, à mi-chemin des protestantismes et du catholicisme, ne doit pas être considérée comme un aspect de ce jeu. Mais au début des années 1510, alors que le protestantisme n'existait pas encore, l'enjeu était ailleurs : c'était la couronne impériale. En épousant Catherine d'Aragon l'année même de son accession au trône (le 11 juin), Henri VIII prenait l'avantage : d'abord il récupérait une alliance qu'avait rompue le décès en 1502 de son frère aîné, Arthur, qui avait été le premier mari de Catherine d'Aragon. Charles de Habsbourg étant le petit-neveu de Catherine d'Aragon, cette alliance se resserra et s'élargit avec son auto-proclamation comme Charles I<sup>er</sup> de Castille et d'Aragon en 1515, puis son élection comme Charles Quint en 1519. François I<sup>er</sup>, inquiet de cette évolution, tenta de s'attacher Henri VIII en 1520 par une opération de séduction on ne peut plus grossière et raffinée à la fois, restée célèbre sous le nom de « Camp du drap d'or ». L'échec fut complet, « *le vent et la tourment*<sup>198</sup> » se mêlant même de la partie pour emporter le somptueux décor qu'avait fait monter François I<sup>er</sup> ! Charles Quint sut en tirer profit, en évitant d'éblouir Henri VIII par des débauches d'argent, lors de l'entrevue qu'il eut avec lui juste après, à Gravelines. François I<sup>er</sup> ne devait rétablir la situation à son avantage qu'en 1530 en épousant Éléonore de Habsbourg, la sœur de Charles Quint, qu'Henri VIII avait convoitée un temps. Le divorce d'Henri VIII en 1532 acheva de brouiller l'empereur et le roi d'Angleterre, d'autant que ce dernier ne fit plus que des mariages « nationaux » en épousant des Anglaises... dont on sait qu'il fut grand consommateur, de même que Charles Quint n'épousa que des Ibériques.

Aux enjeux matrimoniaux, qui décidaient pour une part des

alliances, allaient s'ajouter les enjeux religieux qui aboutirent à déstabiliser les trois grandes puissances du moment : l'Empire dès 1517, la France à peine plus tard dans les années 1520 et finalement l'Angleterre dans les années 1530, entrèrent dans des zones de turbulence qui les renfermèrent un temps sur eux-mêmes. Réglée en France en 1598 (édit de Nantes), et en 1559 en Angleterre (*Acte d'Uniformité*), la question religieuse ne cessa de provoquer des implosions dans l'Empire où la situation ne se stabilisa qu'avec la fin de la guerre de Trente Ans... en 1648 ! Du fait de ces enjeux religieux, l'Europe du nord était entrée de plain-pied dans les questions européennes : la Suède s'immisça dans les affaires de l'Empire d'abord avec succès (victoire de Breitenfeld, 17 septembre 1631) puis nettement moins (défaite de Nördlingen, 5-6 septembre 1634), et les Provinces-Unies firent reconnaître leur indépendance, précisément en 1648, faisant dès lors face avec maestria à une série de conflits avec l'Angleterre<sup>199</sup> puis avec la France<sup>200</sup>. Au contraire, la Suède de Charles XII (1697-1718) s'effaçait<sup>201</sup> devant la puissance montante de la Russie de Pierre I<sup>er</sup> (1682-1725), autoproclamé premier « empereur de toutes les Russies » en 1721 et qui, d'ailleurs, se consacra à consolider son nouvel empire qu'il maintint en marge du concert européen<sup>202</sup> : le peu d'enthousiasme que Denis Diderot (1713-1784) mit à répondre à l'invitation plusieurs fois répétée que Catherine II de Russie (1762-1796) lui adressa en vue de fonder son Académie, montre qu'à la fin du siècle, la Russie paraissait toujours exotique vue de Paris. Diderot se rendit finalement en Russie en 1773, en revenant dès 1774 : il avait soixante ans l'année de son départ ! C'est alors que les Provinces-Unies, à leur tour se retirèrent du jeu européen sur la pointe des pieds, leur déclin étant enclenché par une quatrième guerre avec l'Angleterre (1780-1784) dont la

Révolution batave fut le fruit pourri : le *Stathouder* Guillaume V d'Orange-Nassau (1751-1795), mal conseillé, avait eu une large part dans l'effondrement militaire des Provinces-Unies, c'est pourquoi les Régents (en charge des municipalités) soutinrent le mouvement des « patriotes bataves » qui se leva contre les Orangistes, contraignant Guillaume V à s'exiler, en 1786. Inquiets de la radicalisation du mouvement, les Régents se rapprochèrent alors des Orangistes, qui reçurent par ailleurs l'appui de la Prusse en 1787. C'est ainsi que Guillaume V recouvra son pouvoir, menant, sans état d'âme, une répression qui précipita 400 000 patriotes sur les chemins de l'exil ! Exsangues, et bientôt emportées par la tourmente révolutionnaire française<sup>203</sup>, les Provinces-Unies avaient cessé d'être une puissance crainte. Quant à l'Espagne, elle n'avait jamais enrayé un déclin accéléré par la guerre de Succession de 1701-1714. Comme l'Italie était tout sauf une nation, l'équilibre européen avait à peine été dérangé entre le début du XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup>, et ceci malgré une série interminable de conflits au sein du continent ou à sa périphérie : au bout du compte, on retrouvait l'Angleterre devenue Royaume-Uni<sup>204</sup>, la France, et l'Empire d'ailleurs agrandi au détriment de la Pologne partagée avec la Prusse<sup>205</sup> et la Russie<sup>206</sup> qui, pour l'instant, ne jouaient qu'un rôle périphérique dans le concert européen. Une base à peu près stable se dessinait, qui ressemblait fort au contre-fléau de la balance de Hume à défaut d'être celle de Roberval !

C'est cette base qui allait désormais donner le ton dans le cadre nouveau de conférences de paix d'échelle européenne, dont le prototype fut celle qui aboutit aux traités de Westphalie (1648). En même temps ces traités sont la preuve que le processus était encore inabouti : on n'avait en effet pas réussi à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



d'Orient, date de 1095.

22 – Dynastie d'origine berbère fondée au début du XII<sup>e</sup> siècle, qui entendait revenir à l'Islam des origines – du moins à l'idée qu'elle s'en faisait, qui était très ascétique – et qui bouscula la dynastie des Almoravides – lesquels disputaient le pouvoir aux Almohades depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle –, prenant Cordoue en 1148 et Grenade en 1154.

23 – Du nom du dernier royaume musulman de la péninsule ibérique.

24 – Il s'agit d'un surnom, les Castellans l'appelant « *El Chico* » (le Jeune). Son vrai nom était Abû Abd Allah Mohammed ben Abi al-Hasan Ali, resté dans la tradition musulmane comme « *Az-Zughbi* » (l'Infortuné).

25 – C'est le nom que lui donnaient les Castellans (mais aussi Muley Hacén ou Mulhacén, surnommé « *El Viejo* », c'est-à-dire le Vieux) et qui, de son vrai nom, s'appelait Abû al-Hasan Ali ben Sa'd.

26 – Alexandre VI était un Borja, famille valencienne plus connue sous son nom italianisé de « Borgia ».

27 – L'Argent personnifié.

28 – Du mot arabe « tiber » (poudre).

29 – Le 2 juillet par les Rois Catholiques à Arevalo, le 5 septembre par Jean II de Portugal (1476-1477 et 1481-1495) à Setúbal.

30 – Elle reconnaissait au Portugal la possession des terres qui seraient découvertes au sud des Canaries.

31 – Ce traité définissait les droits respectifs d'Alphonse V de Portugal (1438-1481) et d'Isabelle de Castille, après que le roi de Portugal eut soutenu les droits de sa femme, Jeanne, à la couronne de Castille. Jeanne, réputée bâtarde, était censée être la fille d'Henri IV de Castille (1454-1474), demi-frère et prédécesseur d'Isabelle de Castille.

32 – Elle reconnaissait l'équivalent de ce qui avait été concédé en 1481 au Portugal, à la Castille, pour les terres situées à l'Ouest de 38° de longitude ouest, soit un peu en deçà de ce que prévoirait le traité de Tordesillas qui fixerait la ligne de partage à 46° de longitude ouest.

33 – Longitude 142° Est.

34 – Obligation d'importer un certain nombre de biens exclusivement de la métropole, qui se doublait souvent de l'interdiction de pratiquer certaines activités dans les colonies (par exemple la viticulture).

35 – Au total, 300 tonnes d'or et 25 000 tonnes d'argent auront transité entre

l'Amérique et l'Espagne entre 1503 et 1660. En tonnage, cela représentait environ un cinquantième de tous les échanges (entre 1 et 1,5 million de tonnes de marchandises), mais en valeur, les métaux précieux atteignaient 90 % de celle des autres marchandises.

36 – Nom des deux convois escortés qui faisaient la traversée de l'Atlantique, l'un vers Vera Cruz et l'autre vers Panama, et qui devinrent obligatoires à partir de 1543.

37 – Selon lui, l'argent d'Amérique aurait fait monter les prix, en particulier les prix agricoles, du fait des besoins américains en produits de première nécessité (blé, huile, vin).

38 – D'après Fernand Braudel, l'apport américain fut le suivant : 7 à 8 tonnes d'équivalent argent par an vers 1500, 44 en 1550, 65 en 1560, 130 en 1580, et 291 en 1600. Earl J. Hamilton a réussi à isoler des cycles en étudiant les évolutions en kilogrammes. Quant à Pierre Chaunu, il a appliqué un coefficient d'1,7 aux chiffres officiels pour tenir compte des effets de l'importante contrebande. Il ne faut pas oublier non plus qu'une part des métaux précieux resta en Amérique (monnaie, enrichissement personnel, ornement des lieux de culte).

39 – JACQUES HEERS, *Christophe Colomb*, 1981, rééd., Hachette, Paris, 1991, p. 326.

40 – Sous l'autorité de Soliman le Magnifique (1520-1566), ils prirent Rhodes aux Hospitaliers en 1522, Tripoli aux chevaliers de Malte en 1551, lancèrent des raids contre la Sicile en 1552, et reprirent Peñon de Velez en 1554 et Bougie en 1555.

41 – Prise de Belgrade en 1521, et siège de Vienne en 1529, lequel laissa deux souvenirs aux Européens victorieux : la pratique de boire du café (d'importantes quantités de moka avaient été abandonnées par les assiégés) et celle de tordre en forme de croissant une fameuse pâtisserie viennoise.

42 – Cette année, le 31 mars, les Siciliens secouèrent le joug de la dynastie Anjou qui les gouvernait depuis 1266, en massacrant les Français lors des « vêpres siciliennes », avant de se remettre sous l'autorité du roi d'Aragon.

43 – Le roi d'Aragon commença à prendre pied en Sardaigne, avec l'appui pontifical, à partir de 1323, combattant d'abord les Pisans, puis le judicat d'Arborée, qui faisait régner une véritable tyrannie sur l'île. Le Judicat était une très vieille institution remontant au VIII<sup>e</sup> siècle, qui s'était constituée

pour faire face aux raids sarrasins.

44 – Ce royaume était une pièce majeure en Europe : c'était le plus grand État d'Italie, par la taille comme par la démographie (1,4 million d'habitants en 1505, 2,6 millions en 1560, soit plus que les populations cumulées des royaumes d'Aragon et de Navarre) et la ville de Naples (212 000 habitants en 1547) était la seconde ville d'Europe après Paris.

45 – *Cf.* septième nœud.

46 – Morte en couches à dix-huit ans, en donnant naissance à un fils (Charles, don Carlos), mort à vingt-trois ans (1568) sans alliance.

47 – Marie Tudor était fille d'Henri VIII et de Catherine d'Aragon, cette dernière étant fille des Rois Catholiques, elle était donc la grand-tante du futur Philippe II ! Au moment de son mariage, elle avait trente-huit ans et Philippe, vingt-sept !

48 – *Cf.* septième nœud.

49 – Metz, Toul et Verdun : Henri II les avait annexés en 1552.

50 – Les dernières positions françaises furent grignotées par le duc de Savoie : Turin en 1562, Pignerol en 1574, et le marquisat de Saluces en 1590.

51 – 1545-1568 : fille d'Henri II et de Catherine de Médicis.

52 – William Herbert comte de Montgomery (1506-1570).

53 – *Cf.* septième nœud.

54 – 1545-1592 : petit-fils naturel de Charles Quint, il reçut une éducation raffinée. Ami de don Juan d'Autriche, il le seconda à Lépante.

55 – 1533-1584 : Guillaume I<sup>er</sup> d'Orange-Nassau. Aux Pays-Bas on le célèbre comme le « Père de la patrie » : il fut en effet à l'origine de la « guerre de Quatre-Vingts Ans » (1568-1648).

56 – Philippe II voulait abattre l'Angleterre anglicane, car elle était une alliée naturelle des calvinistes hollandais, entretenait des relations commerciales anciennes avec les Flandres et voulait s'assurer la maîtrise de la Manche. Une flotte de 130 navires devant transporter 30 000 hommes qui se préparaient en Flandre, se lança à l'assaut de l'Angleterre depuis Lisbonne, le 18 juin 1588, mais fut décimée après son entrée dans la Manche le 28 juillet de la même année et dut fuir en contournant les îles britanniques par le nord, ne revenant à Lisbonne qu'en septembre 1581 en ayant perdu 70 navires et 11 000 hommes !

57 – En juin-juillet 1596, le pillage de Cadix – qui prolongeait les opérations

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*temps.*

175 – Cf. cinquième nœud in *Aux Sources de l'Europe, 1 : Les premiers temps.*

176 – Au soir de sa victoire de Marignan, François I<sup>er</sup> avait en effet émis le désir d'être adoubé par Bayard, le « chevalier sans peur et sans reproche » des manuels de la III<sup>e</sup> République : la chose fit sourire un tantinet. Pierre Terrail chevalier de Bayard (1476-1524), s'était bâti une véritable légende, en particulier en 1504, à l'occasion de l'épisode du pont de Garigliano où il gagna sa fière devise « *vires agminis unus habet* » (un seul a les forces d'une armée). Depuis, c'est pour ainsi dire devenu une manie française que de s'illustrer sur les ponts italiens. 177 – Cf. dixième nœud. 178 – La première mention remonte au règne de Charles V (1364-1380), mais le titre n'entra dans la titulature royale qu'avec Louis XI (1461-1483). 179 – Cf. septième nœud.

177 – Cf. dixième nœud.

178 – La première mention remonte au règne de Charles V (1364-1380), mais le titre n'entra dans la titulature royale qu'avec Louis XI (1461-1483).

179 – Cf. septième nœud.

180 – « *Sire, les royz vos prédécesseurs ont recherché et entretenu l'intelligence de Levant pour trois causes principales : la première et la plus ancienne estoit fondée sur leur piété et religion, laquelle tendoit à deux fins, sçavoir, et à la conservation de Jésus-Christ en Jérusalem, avec la seureté du passage, tant par mer que par terre, des pélerins qui sont conduits par vœux et dévotion à le visiter, et à la protection des papes, qui ont toujours uniquement recouru ausdits royz pour empescher que les armes des infidelles ne molestassent les terres de l'Eglise, qui sont exposées aux surprises et passages de leurs armées de mer* » (FRANÇOIS DE NOAILLES, *Mémoire à Charles IX sur la Turquie*, 1571 : cité in GEORGES LIVET, *L'Équilibre européen*, op. cit., p. 68).

181 – *L'Europe à l'époque moderne*, op. cit., p. 183.

182 – *Ibid.*, p. 166.

183 – Le titre exact de l'œuvre de More est en effet *De optimo Reipublicae statu, deque nova insula Utopia* (*Du meilleur état de la République, et de la nouvelle île d'Utopie*).

184 – C'est le sens littéral du néologisme « *Utopia* », mais More, se livrant à un jeu apprécié des humanistes, proposa lui-même une autre étymologie en

estimant que le mot était en fait composé du préfixe « *eu* » et de la racine « *topia* », avec le sens de « lieu du bonheur » (édition de Bâle de 1518).

185 – Ainsi, son *Utopie* est une île où il y a autant de cités que de comtés en Angleterre.

186 – « *Ils [les Utopiens] détestent la guerre au suprême degré, comme chose absolument bestiale* » (*Utopie*, 2, de la guerre). Bois, qui cite cet extrait, rappelle que « *l'étymologie médiévale faisait dériver bellum, guerre, de bellua, bête fauve* » (*L'Europe à l'époque moderne, op. cit.*, p. 173).

187 – Cf. l'épisode des guerres microcholines.

188 – « *Ces peuples [pays de Lilliput, Brobdingnagniens, pays des Houyhnhnms] ignorent le métier de la guerre ; ils ne savent ce que c'est qu'armes blanches et armes à feu* » (*Les Voyages de Gulliver*, 12). On notera d'ailleurs que l'*Utopie* de Thomas More était plus réaliste sur ce point : son œuvre imaginait moins un monde sans guerre, qu'un monde où les partisans de la paix seraient prêts à la défendre avec énergie, y compris en combattant, illustrant le fameux aphorisme antique « *si vis pacem para bellum* » (si tu veux la paix, prépares la guerre).

189 – Que l'on pense par exemple, à la guerre de Dévolution déclenchée par Louis XIV, ou aux conséquences de la politique des Réunions menée par le même roi (*cf. supra*).

190 – 1658-1743 : Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, et faute d'avoir pu mener la carrière des armes, il entra dans les Ordres. Introduit dans les grands Salons littéraires de son temps, il se lia d'amitié avec Fontenelle, qui soutint son entrée à l'Académie en 1695. Il participa aux négociations des traités d'Utrecht (*cf. supra*) qui lui inspirèrent son *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*. En 1718, il défendit chaudement le système de la Polysynodie mis en œuvre par le Régent, et participa en 1724 à la fondation du « Club de l'entresol », véritable pépinière des philosophes des Lumières.

191 – 1646-1716 : esprit universel, particulièrement connu pour son enseignement (il enseignait la philosophie morale à l'Université de Leipzig) et ses écrits philosophiques, et célébré dans toute l'Europe, Leibniz mena par ailleurs des ambassades et s'illustra en mathématiques (calculs infinitésimal, intégral et différentiel).

192 – 1712-1778 : Genevois autodidacte devenu écrivain, philosophe et musicien, Rousseau estimait que l'abbé de Saint-Pierre fut l'« *honneur de son siècle et de son espèce* [mais qu'] *il ne fit cependant que marcher*

*d'erreur en erreur dans tous ses systèmes, pour avoir voulu rendre les hommes semblables à lui, au lieu de les prendre comme tels »* (Les Confessions, 9). Leibniz exprima un jugement similaire. On voit à quel point les « chimères » restaient tributaires des utopies et, d'ailleurs, l'œuvre de l'abbé de Saint-Pierre fut fort mal reçue par l'opinion, dont Voltaire qui qualifia justement l'œuvre de l'abbé de Saint-Pierre de « chimère » dans *De la Paix perpétuelle par le docteur Goodheart : traduction de M. Chambon*. Est-il utile de rappeler que Goodheart veut dire « bon cœur » en anglais ? Et on sait quel estime Voltaire tenait la bonté ! Ce nom étant par ailleurs forgé à partir de celui de Pierre Ange Goudar, aventurier qui avait lui aussi composé un *La Paix en Europe* (1757), dont Voltaire s'était moqué.

193 – La plus voyante porte sur la nature des institutions européennes que l'abbé de Saint-Pierre imaginait : sa référence était clairement confédérale puisqu'il proposait d'étendre à l'Europe le modèle de gouvernement collégial des « sept Souverainetez de Hollande, ou des treize Souverainetez des Suisses, ou des Souverainetez d'Allemagne » (préface), mais la nature de ce gouvernement restait indéfinie, l'abbé de Saint-Pierre n'envisageant pas de remettre en cause les monarchies, qu'il ne cesse d'appeler « Souverainetez » dans son ouvrage, alors même qu'il estime qu'il faut rogner leurs prérogatives.

194 – 1711-1776 : esprit universel, Hume s'exerça aussi bien à la philosophie, qu'à l'économie ou à l'histoire.

195 – *L'Équilibre européen, op. cit.*, p. 16.

196 – 1689-1755 : Charles Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu. Juriste de formation, il dut sa fortune à son mariage et son héritage, délaissant sa charge de président à mortier au Parlement de Bordeaux, pour se consacrer à l'écriture.

197 – *L'Équilibre européen, op. cit.*, p. 41.

198 – MARTIN DU BELLAY, *Mémoires*, 1, édition de 1569.

199 – Trois guerres : en 1652-1654 (conflit commercial qui dégénéra en guerre navale, laquelle fut conclue par le traité de Westminster qui soumettait le commerce néerlandais au bon vouloir anglais), en 1665-1667 (prolongea directement la première guerre et fut conclue par le traité de Bréda qui rétablissait l'équilibre avec l'Angleterre) et en 1672-1674 (conflit qui se greffa sur la guerre de Hollande et fut conclu par un autre traité de Westminster qui aboutit à un nouveau *statu quo* : c'est à cette occasion que New York devint anglaise).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



C'est pourtant dans d'autres pays que les Français tentèrent d'appliquer leurs idées. Ainsi, le « Salomon du Nord » – c'est ainsi que les philosophes des Lumières appelaient le roi Frédéric II – attira à lui le mathématicien français Pierre Louis Maupertuis qui y reçut la direction de l'Académie royale de Prusse de 1746 à 1756, sur la proposition de Voltaire, qui effectua un séjour en Prusse de 1750 à 1753, et fut suivi en 1785 par Marie-Joseph Paul Yves Roch Gilbert du Motier, marquis de la Fayette<sup>20</sup>. Si ce dernier ne resta pas assez longtemps dans ce royaume pour que ses yeux se dessillassent, Voltaire et Maupertuis quittèrent désabusés l'eldorado qu'ils étaient venus chercher<sup>21</sup>. Diderot n'eut, quant à lui, pas le temps d'être déçu par la « Sémiramis du Nord », autre surnom dû aux philosophes des Lumières et désignant cette fois Catherine II de Russie : bien qu'ayant très tôt bénéficié de ses largesses, Diderot ne se rendit à l'invitation de la tsarine que très tard et furtivement, effectuant une longue halte en Hollande et évitant soigneusement Berlin, à l'aller comme au retour. Catherine II espérait de Diderot les conseils nécessaires à la mise en place d'une Académie russe, qu'elle fonda l'année de la visite du philosophe. Avant lui, la tsarine avait attiré de nombreux artistes français.

Une troisième expérience, similaire à celles qu'avaient mises en œuvre Frédéric II et Catherine II, retint l'attention de l'opinion publique française : elle fut menée par l'empereur Joseph II<sup>22</sup> sur ses terres patrimoniales d'Autriche. Le « joséphisme » était une politique de subordination de l'ensemble de la société au pouvoir de l'État, ce qui n'en faisait rien moins que la transposition de l'absolutisme qui s'était imposé en France. Mais, là où la construction française avait duré trois siècles, Joseph II prétendit aboutir brusquement et

aller plus en profondeur. Toutefois, ce tour absolutiste fut tempéré par les nombreux effets bénéfiques d'une politique authentiquement sociale marquée au sceau de la rationalité et de l'utilitarisme<sup>23</sup>. Cet utilitarisme devait connaître une expression inattendue en inspirant la politique religieuse de l'empereur qui sembla construire la religion naturelle que les philosophes des Lumières appelaient de leur vœu : Joseph II avait en effet chargé un ami de Voltaire, le prince Wenzel Anton von Kaunitz-Rietberg (Chancelier de 1753 à 1792), de mettre en œuvre sa politique en ce domaine. Cette politique prit un caractère autant anticuriale qu'anticléricale : la puissance de l'Église catholique était en effet un obstacle sérieux à la mainmise impériale sur la société autrichienne. Joseph II balaya cette puissance sans état d'âme, soumettant les clercs au contrôle de l'État en se réservant leur formation<sup>24</sup>. Le régime se retourna en particulier contre les Jésuites, vus comme des agents du pape, mais aussi contre les Ordres monastiques, accusés de parasitisme et contraints pour cela de se séculariser, en se consacrant à des œuvres socialement utiles. Malgré l'attrait que le régime avait aux yeux des philosophes des Lumières, aucun Français de renom ne fit de séjour à Vienne, hormis La Fayette en 1785, dans la foulée de sa visite à Frédéric II de Prusse, à Berlin.

Mais c'est sur un autre continent que La Fayette avait acquis sa célébrité. S'il ne fut pas le seul Français à répondre à l'appel de Benjamin Franklin<sup>25</sup> venu en Europe appeler à soutenir les *Insurgents*<sup>26</sup>, sa popularité naquit du fait que, contrairement à Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau<sup>27</sup>, il brava l'autorité du roi en s'engageant dans la lutte alors que Louis XVI cherchait à gagner du temps pour constituer un corps expéditionnaire capable de faire pièce à la puissance britannique. La Fayette effectua deux campagnes en Amérique

(1777-1779, et 1780-1781), entre lesquelles il effectua une tournée triomphale à Paris. Une fois la guerre conclue, il retourna une troisième fois en Amérique, où il fut accueilli en héros (1784). Ami de Jacques Necker<sup>28</sup>, dont la femme tenait un salon parisien, et franc-maçon, comme Franklin, La Fayette bénéficia de nombreux relais dans l'opinion, qui lui assurèrent une formidable renommée. Il milita dès lors ouvertement en vue de donner une Constitution à la France, et fit même fabriquer un cadre, qui reçut d'un côté le texte de la Déclaration d'Indépendance des États-Unis d'Amérique, en attendant de recevoir de l'autre côté la Constitution française qu'il appelait de ses vœux : La Fayette était en effet intimement convaincu que ce qui s'était joué en Amérique avait valeur de modèle. Comme La Fayette, tous les hommes des Lumières bénéficiaient d'un écho favorable dans l'opinion qu'ils contribuèrent d'ailleurs à forger.

### **UN TERRAIN FAVORABLE**

L'opinion avait en effet été préparée par toute une série de profonds bouleversements<sup>29</sup> qui avait sapé les fondements de la morale traditionnelle. De fait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le libertinage était devenu un phénomène de masse dans les élites sociales des grandes métropoles et jusque dans certaines cours, dont celle de Frédéric II de Prusse. Le libertinage se manifesta d'abord par une distance par rapport à la croyance religieuse : sans surprise, c'est après les guerres de religion, et la vague de relativisme et de scepticisme qu'elles suscitèrent, que ce libertinage devint sensible. S'il sembla s'effacer un temps, ce ne fut qu'en apparence, étant par exemple fort pratiqué dans le cercle de Monsieur, frère de Louis XIV et duc d'Orléans. Il fallut toutefois attendre Fontenelle et ses deux brûlots publiés en

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

la même intention. Derrière la prudence de certains propos surtout destinés à lui éviter un nouveau séjour à Vincennes<sup>67</sup>, Diderot avait du mal à cacher une grande virulence et un désespoir non moins grand, se montrant par ailleurs volontiers licencieux (*Les Bijoux indiscrets*, 1748) et désabusé (*Jacques le Fataliste et son maître*, 1765-1780). En fait, sa pensée présentait déjà tous les traits du nihilisme que le tournant des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles allait voir naître. Cependant, par un autre côté, Diderot était bien fils de son temps, et ainsi, il se caractérisait par une véritable boulimie intellectuelle : en plus de mener de bout en bout l'œuvre encyclopédique, il continua à écrire, composant des pièces de théâtre (*Entretiens sur le fils naturel*, 1757), se faisant critique d'art (il révéla Jean-Baptiste Greuze et Jean Siméon Chardin), et entretenant une correspondance nourrie (*Lettres à Sophie Volland*). En résumé, Diderot était un symbole du désarroi que firent naître les Lumières : indécis, il n'avait en effet pas choisi entre la raison et la sensibilité. L'œuvre de Diderot devait d'ailleurs surtout servir l'entreprise scientifique.

## **METTRE LA SCIENCE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ**

Le philosophe des Lumières se définit moins par son objet que par sa méthode : tout soumettre à la raison, y compris la religion que Descartes aurait voulu épargner. Résumer les sujets d'intérêt des hommes des Lumières, revient en effet à faire la liste des grands domaines d'application de la pensée humaine. On a certainement ici un des apports les plus positifs du mouvement des Lumières, qui contribua à entretenir, renouveler ou amplifier l'intérêt pour les sciences, souvent de façon désintéressée ou mieux, avec l'espoir d'améliorer les conditions matérielles de la vie humaine. Toutefois, les hommes des

Lumières ne s'intéressèrent pas à ce que nous appelons le « social<sup>68</sup> ».

Cette soif de savoir supposant une mise en ordre des connaissances, cela donna lieu à un vaste mouvement de classement d'informations apportées par les enquêtes qui s'étaient multipliées à tous les niveaux à partir du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>69</sup>. Dans tous les domaines de la pensée on bâtit des systèmes pour mieux appréhender le champ d'une connaissance qui semblait devoir s'étendre à l'infini et qui manquait ainsi d'échapper à l'esprit humain au moment même où celui-ci la saisissait : ainsi s'explique l'engouement que les Lumières et leur époque nourrirent pour les sciences naturelles à l'étude desquelles Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon (1707-1788) devait consacrer une œuvre monumentale. Certes Buffon fut plus un vulgarisateur, parfois un peu rapide, qu'un véritable scientifique, comme devait le lui reprocher Jean-Baptiste Pierre Antoine de Monet, chevalier de Lamarck<sup>70</sup> (1744-1829), mais il reste que, aussi contestable qu'elle soit par certains aspects, *L'Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*<sup>71</sup>, est une œuvre qui force le respect au même titre que l'*Encyclopédie*, à laquelle Buffon ne participa finalement pas, après y avoir songé. On pourrait multiplier presque à l'infini les exemples de ces travaux titanesques, comme ceux de Jean-Aimar Piganiol de La Force (1673-1753) ou de Philippe Buache (1700-1773) en géographie, le premier auteur des *Nouvelles descriptions historiques et géographiques de la France* en vingt volumes (1715-1753) et le second d'un *Atlas physique* (1754). Loin d'être l'œuvre de solitaires, ces travaux étaient relayés par une trentaine de sociétés et académies de provinces en France, qui se lancèrent dans une étude systématique du milieu et se penchèrent sur la

question de son aménagement, sur fond d'un débat sur la notion de déterminisme que nourrissent Montesquieu et Rousseau. Les notions d'environnement et d'écologie, dont nous fai-sons si grand cas de nos jours, prenaient forme. Ceci est aussi à verser à l'acquis des Lumières, qui ne furent pas seules à œuvrer en ces domaines, mais jouèrent indéniablement un rôle d'entraînement.

### ***L'Encyclopédie* : saisir tout le champ de la connaissance**

« [...] L'Ouvrage dont nous donnons aujourd'hui le premier volume, a deux objets : comme Encyclopédie, il doit exposer, autant qu'il est possible, l'ordre et l'enchaînement des connoissances humaines : comme Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, il doit contenir sur chaque Science et sur chaque Art, soit libéral, soit mécanique, les principes généraux qui en sont la base, et les détails les plus essentiels qui en font le corps et la substance [...]. Après le détail où nous sommes entrés sur les différentes parties de nos connoissances, et sur les caracteres qui les distinguent, il ne nous reste plus qu'à former un Arbre généalogique ou encyclopédique qui les rassemble sous un même point de vûe, et qui serve à marquer leur origine et les liaisons qu'elles ont entr'elles. [...] plusieurs Sciences ont été, pour ainsi dire, contemporaines ; mais dans l'ordre historique des progrès de l'esprit, on ne peut les embrasser que successivement. Il n'en est pas de même de l'ordre encyclopédique de nos connoissances. Ce dernier consiste à les rassembler dans le plus petit espace possible, et à placer, pour ainsi dire, le Philosophe au-dessus de ce vaste labyrinthe dans un point de vûe fort élevé d'où il puisse appercevoir à la fois les Sciences et les Arts principaux ; voir d'un coup d'œil les objets de ses spéculations, et les opérations qu'il peut faire sur ces objets ; distinguer les branches générales des connoissances humaines, les points qui les séparent ou qui les unissent ; et entrevoir même quelquefois les routes secretes qui les rapprochent. C'est une espèce de Mappemonde qui doit montrer les principaux pays, leur position et leur dépendance mutuelle, le chemin en ligne droite qu'il y a de l'un à l'autre ; chemin souvent coupé par mille obstacles, qui ne peuvent être connus dans chaque pays que des habitans ou des voyageurs, et qui ne sauroient être montrés que dans des cartes particulières fort détaillées. Ces cartes particulières seront les différens

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



d'un air de liberté que les Britanniques goûtaient depuis longtemps et qui ne faisaient plus le même effet sur eux. Dans la péninsule italienne, l'*Illuminismo* est au contraire né tardivement, et plutôt sur les traces du modèle français, mais lui aussi fut marqué par son contexte propre : la péninsule étant aux mains des Espagnols et des Autrichiens, c'est la question de la justice qui retint le plus l'attention des journaux (*Il Caffé*, au nom parlant, *Novelle letterarie*) et des institutions (chaire d'économie civile à Naples, *Accademia de Pugni* à Milan). Toutefois, l'influence française sur l'*Illuminismo* se lit à travers les réflexions suscitées par l'élaboration d'une éthique laïque et utilitariste.

Au-delà des différences sensibles qui ont caractérisé ce mouvement d'échelle européenne que furent les Lumières, il est indéniable qu'elles ont légué un patrimoine à l'Europe, ce qu'un pape contemporain, appela « *des bons fruits sur le terrain des Lumières*<sup>99</sup> », précisant quels furent ces fruits : « *Les idées de liberté, d'égalité et de fraternité, qui sont aussi des valeurs enracinées dans l'Évangile. Même si elles ont été proclamées indépendamment de lui, ces idées révèlent à elles seules leur origine. De cette façon, les Lumières françaises ont préparé le terrain à une meilleure compréhension des droits de l'homme*<sup>100</sup> ». Il serait injuste d'ignorer cet apport des Lumières au seul titre qu'il est problématique et marqué par l'excès. Certainement ce patrimoine est-il à purifier, mais il a contribué à définir et à porter haut les valeurs de l'individu en particulier face à ceux de l'État, contenant ainsi à la fois le germe du problème qu'il allait poser et un élément de sa résolution, et pouvant ainsi contribuer à la recherche d'un équilibre que nous n'avons toujours pas atteint.

Pour l'heure, la France et l'Europe des Lumières n'étaient

pas promises à l'équilibre, l'année 1789 voyant le début d'un profond bouleversement. Les révolutionnaires français avaient été nourris par les idées des Lumières, dont certains étaient issus : ceux-ci ne supporteront pas tous l'épreuve de la réalité, comme Condorcet<sup>101</sup> ou Chamfort<sup>102</sup>, qui se suicideront. Autre paradoxe, nombre de ceux qui se soulèveront contre la Révolution ou l'abandonneront (Charette, Dumouriez...) comme nombre de ses victimes (Lavoisier, Chénier...) n'étaient pas des opposants aux Lumières, sans compter que Louis XVI était très ouvert aux idées nouvelles, sauf dans le champ religieux, étant pour ainsi dire le dernier des cartésiens. En fait, la Révolution a révélé les contradictions internes des Lumières plus qu'elle n'a marqué le triomphe de leurs idéaux, la célèbre formule révolutionnaire « *pas de liberté pour les ennemis de la liberté* », résumant à elle seule une contradiction que n'avaient pas résolue les Lumières.

\*\*\*

## **Dix titres pour aller plus loin**

BAKER KEITH MICHAEL, *Au tribunal de l'opinion : essais sur l'imaginaire politique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, LOUIS ÉVRARD trad., coll. « Bibliothèque historique », Payot, Paris, 1991. Un ouvrage majeur pour bien analyser ce phénomène sans lequel le succès des hommes des Lumières ne se comprend pas, même si l'auteur, États-unien, feint d'ouvrir des pistes que l'historiographie européenne, et en particulier française, avait déjà bien explorées, mais sans en donner une synthèse. Baker est tributaire des travaux d'Ernst Cassirer (*La Philosophie des Lumières*, coll. « Nouvelles études historiques », 1966, rééd., Fayard, Paris, 1990), juif d'origine allemande s'étant réfugié

aux États-Unis en 1941, et dont la thèse de doctorat portait sur Descartes. Cassirer tenta à travers toute son œuvre d'explorer les aptitudes de la raison, ce qui explique son intérêt pour la philosophie des Lumières.

CHAUNU PIERRE, *La Civilisation de l'Europe des Lumières*, 1971, rééd., coll. « Champs », Flammarion, Paris, 1982. Cet ouvrage prend la suite d'un autre consacré aux « temps classiques » (cf. bibliographie du nœud précédent). Il en a les mêmes très grandes qualités, défendant la thèse roborative que le XVIII<sup>e</sup> siècle fut plus le temps de la mise en œuvre que celui de la conception.

COTTRET MONIQUE, *Jansénisme et Lumières : pour un autre XVIII<sup>e</sup> siècle*, Albin Michel, Paris, 1998. Une étude qui a fait date en réintégrant les Lumières dans le temps long de l'histoire de la pensée, faisant apparaître une filiation – en apparence paradoxale et qu'auraient refusée les intéressés – entre la contestation janséniste et celle issue des philosophes des Lumières.

DARNTON ROBERT, *L'Aventure de l'Encyclopédie : 1775-1800, un « bestseller » au siècle des Lumières*, MARIE-ALIX REVELLAT trad., coll. « Points histoire », 159, Seuil, Paris, 1982. Un classique, par un spécialiste de la question, par ailleurs historien du livre. Comme toute l'historiographie états-unienne sur la période, l'œuvre de Darnton a l'avantage d'un regard extérieur mais parfois un peu surprenant pour un Français.

DELON MICHEL dir., *Dictionnaire européen des Lumières*, PUF, Paris, 1999. Une fois n'est pas coutume, il s'agit d'un instrument de travail et non d'un manuel, mais il est irremplaçable car il permet de saisir la dimension européenne du phénomène, même si quelques rubriques attendues manquent

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

était une œuvre entièrement chantée au caractère comique prononcé (*buffo*, en italien, signifie « drôle »).

94 – « *J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain, je vous en remercie [...]. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi* » (*Lettre à Rousseau*, 30 août 1755).

95 – Condamné comme hérésie en 1713 (bulle *Unigenitus*), le mouvement janséniste perdurait malgré tout, ses sectateurs étant prompts à interpréter certains phénomènes comme la preuve d'un encouragement divin à persister dans leur voie : ainsi, quand on apprit que des infirmes se rendant sur la tombe du diacre François de Pâris (mort en 1727, en odeur de sainteté dans les milieux jansénistes, et enterré au cimetière parisien de Saint-Médard) étaient guéris, certains étant préalablement saisis de convulsions, on interpréta cela comme un nouvel encouragement divin, et les foules accoururent, donnant lieu à des débordements. Après enquête, le cimetière fut fermé en 1732 : un distique résuma l'affaire en disant « *De par le roi, défense à Dieu / De faire miracle en ce lieu* ». On voit combien la critique janséniste pouvait, formellement, rejoindre celles des philosophes des Lumières.

96 – Le récent catalogue de l'exposition dédié à Marie-Antoinette en donne une illustration frappante : *Marie-Antoinette : catalogue de l'exposition tenu au Grand Palais du 15 mars au 30 juin 2008*, RMN, Paris, 2008, p. 256-359 (en particulier les chapitres dus à Vincent Bastien et à Xavier Salmon, respectivement consacrés à l'affaire du Collier et à la calomnie).

97 – « *Les Lumières européennes se développent dans la concurrence entre une expansion de la langue et de la culture françaises et un rejet de ce modèle au nom de valeurs nationales* » (MICHEL DELON dir., *op. cit.*,

98 – ROY PORTER, Angleterre, *Dictionnaire européen des Lumières*, *op. cit.*, p. 80-84

99 – C'est le titre du dix-huitième chapitre de JEAN-PAULII, *Mémoire et identité*, FRANÇOIS DONZY trad., Flammarion, Paris, 2005, p. 131.

100 – *Ibid.*

101 – Les conditions exactes de sa mort restent mal éclairées. Il reste que, comme Chamfort, Condorcet chercha à échapper à un pouvoir

révolutionnaire devenu dément (*cf.* dixième nœud).

102 – 1741-1794 : Sébastien-Roch Nicolas de Chamfort. Auteur proluxe au ton souvent acide, il fut élu à l'Académie française en 1781. Franc-maçon et menant une vie agitée, il accueillit la Révolution avec le plus grand enthousiasme, avant de déchanter (*cf.* dixième nœud). Menacé d'arrestation après s'être réjoui de la mort de Marat, il préféra se suicider pour échapper à un sort qui paraissait réglé, ayant le plus grand mal à mettre fin à ses jours.

**DEUXIÈME PARTIE L'ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE : À LA CROISÉE DES  
CHEMINS**

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



maîtres successifs de la France, du moins jusqu'à ce que Louis XVIII (1775-1824) lui fît comprendre qu'il avait la mémoire plus longue que lui. Sous la Révolution, David s'était fait remarquer très tôt par son esquisse du *Serment du jeu de paume*, se présentant dès lors comme le chef de file des « artistes patriotes ». C'est à ce titre qu'il devint le grand ordonnateur des fêtes révolutionnaires. Comme Marat, qu'il connaissait bien, il fut élu à la Convention nationale en 1792. Le tableau représentant la mort de Marat, fut offert par l'artiste à la Convention nationale le 14 novembre 1793, mais il en fit faire une réplique par son atelier<sup>4</sup>, signe de son attachement à l'œuvre, au moins sur le plan artistique. Ce tableau témoigne en effet d'un art parfaitement abouti : il est composé à la manière d'une œuvre religieuse dont le peintre avait largement eu le loisir de voir des exemples durant son séjour romain. *Marat assassiné* évoque particulièrement le genre des *Pietà* et le drap sur lequel le corps du révolutionnaire se détache prend des allures de suaire. Le corps inanimé mais pour ainsi dire intouché, évoque celui d'un Christ porté au tombeau après avoir été lavé des outrages que les bourreaux ont fait subir à son corps. Le drap rapiécé, l'humble caisse de bois qui sert de table, et le camaïeu de bruns évoquent cette fois le *poverello* d'Assise, frappé des stigmates. Après Michel-Ange, c'est Zurbaran auquel on pense.

Avec ce véritable chef-d'œuvre de David, on a un résumé saisissant du fossé qui sépara les idéaux des révolutionnaires de leur comportement. On connaît le constat amer de Madame Roland<sup>5</sup> montant à l'échafaud, le 8 novembre 1793, et s'adressant à la statue de la liberté qui lui faisait face sur la place de la Révolution<sup>6</sup> : « *Liberté, que de crimes on commet en ton nom.* » Elle était bien placée pour le savoir, elle dont le mari

avait si imprudemment appelé à accélérer le cours de la Révolution, avant de vouloir trop tardivement éteindre l'incendie qu'il avait lui-même allumé et qui allait le dévorer lui et ses amis. Marat, lui, se nourrissait d'incendies.

Or, la Révolution, commencée presque dans l'enthousiasme général et menée au nom des idéaux les plus élevés, avait pris rapidement les allures d'un incendie qui semblait devoir tout ravager sur sa route, ce qui devait faire dire à Olympe de Gouges<sup>7</sup>, une autre femme qui fut de ses victimes : « *Le sang, même celui des coupables, versé avec cruauté et profusion, souille éternellement les révolutions* » (*La Fierté de l'innocence*, 1792). Pourtant, cette révolution-là devait devenir une sorte d'objet de dévotion, en plus d'être célébrée comme le creuset pour ainsi dire unique des temps contemporains, à la façon dont la première histoire de France était sortie du baptistère de Reims, histoire que la Révolution était censée effacer. On suivra le cours des faits pour voir la marque qu'a laissé la longue marche incertaine et heurtée ouverte au printemps 1789 et refermée brutalement dix ans après par un homme, Bonaparte, qui devait achever de faire sortir la France du cycle révolutionnaire en privatisant le pouvoir à son profit.

## **Défaire l'ordre ancien : 1787-1792**

### **LA RÉVOLUTION EN GERME**

Si la Révolution à proprement parler commença le 6 mai 1789, quand les députés du Tiers État sortirent volontairement du cadre immémorial des États généraux, tous s'accordent à dire désormais que le mécanisme qui allait provoquer ce déraillement était un peu plus ancien. Dans cette optique, on peut se rallier à

l'interprétation de Jean Égret et fixer le moment de la rupture décisive en février 1787, au moment où l'assemblée des notables, réunie sur la proposition de Charles Alexandre de Calonne<sup>8</sup>, acheva de refermer sur le pouvoir le piège ouvert par Jacques Necker<sup>9</sup>. À vrai dire la conduite des notables n'était dictée par aucune volonté politique particulière, surtout pas révolutionnaire, mais plutôt par des intérêts particuliers à court terme, chacun cherchant avant tout le moyen d'éviter de mettre la main à la bourse pour combler le déficit public. Dans ces conditions, le rappel de Necker paraissait de plus en plus probable, et après l'intermède d'Étienne-Charles de Loménie de Brienne<sup>10</sup>, il était devenu inévitable, comme l'était devenue la convocation d'États généraux, réclamés par tous, faute d'autre solution. Cette convocation fut le dernier acte politique de Brienne dont l'échec fut avant tout la conséquence... de son inconséquence<sup>11</sup>. Pour l'heure, Necker en profita : il fut nommé directeur général des finances le 25 août 1788, et ministre d'État le 27, fait sans précédent en France pour un protestant. Porté pour quelque temps encore par l'opinion, c'est lui qui allait présider à la préparation des États généraux. C'était une procédure extraordinaire, qui n'avait plus été utilisée depuis 1614, ce type d'assemblée paraissant désormais « *une vieillerie dont plus personne ne sait très bien comment elle fonctionne* » (Arlette Jouanna).

Pourtant, le pays se passionna en général pour ces États et, plus particulièrement, par deux questions : doublerait-on la représentation du Tiers comme Louis XVI en avait déjà accepté le principe pour les nouvelles assemblées provinciales que Turgot<sup>12</sup> avait appelé de ses vœux et que Calonne avait commencé à mettre en place ? Voterait-on par tête et non par Ordre comme c'était la tradition ? Le 27 décembre 1788, le roi

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Persuadé d'être le prisonnier de la révolution, Louis XVI céda alors<sup>56</sup> à la proposition de Marie-Antoinette de fuir pour organiser la reconquête du pouvoir, plan élaboré par le trouble comte suédois Hans Axel von Fersen. Il s'agissait d'atteindre la Lorraine où était stationnée une armée émigrée et autrichienne. On connaît la suite : parvenu avec sa famille au relais de Sainte-Menehould le jour même du début de son équipée (21 juin 1791), Louis XVI est censé avoir été reconnu par le fils du maître de poste, Jean-Baptiste Drouet, qui fit arrêter le convoi à l'arrêt suivant, à Varennes (Meuse)<sup>57</sup>. Le retour du roi s'effectua dans une ambiance plombée et provoqua l'éclatement de la plus puissante organisation politique, la « Société des amis de la Constitution » dite « club des Jacobins » (*cf. infra*) : une tendance modérée, menée par La Fayette fit scission le 16 juillet 1791 en fondant le « club des Feuillants<sup>58</sup> », alors que Maximilien de Robespierre et Jacques Pierre Brissot<sup>59</sup>, encore alliés, affirmaient leur emprise sur un club des Jacobins radicalisé qui se rapprochait – sans se confondre avec lui – du « club des Cordeliers<sup>60</sup> », dont Danton et Marat étaient les figures plus marquantes. En marge de ces querelles, le parti du duc d'Orléans proposa le nom du prince en remplacement de Louis XVI, ce qui n'ajoutait pas à la clarté, le parti Feuillant ne tardant pas à implorer du fait des rivalités internes qui le traversaient, cessant toute activité dès décembre 1791, alors que les Jacobins ne cessaient de renforcer leur assise.

## **Le club des Jacobins**

C'est le premier des grands clubs, dit initialement « club breton », étant dû à l'initiative des députés bretons du Tiers État, dès le début des États généraux. Très rapidement, le club s'ouvrit à tous ceux qui le désiraient, mais son recrutement resta très aristocratique, du fait de

l'obligation de payer un droit d'entrée très élevé de vingt-quatre livres. Il groupa tout de même deux cents membres dès l'origine, qui étaient devenus 2 400 en juillet 1791, tout ce qui comptait chez les Constitutionnels se retrouvant dans ses rangs.

Le club se transporta de Versailles à Paris, en même temps que l'Assemblée le 12 octobre 1789, profitant de cette occasion pour changer son nom en « Société des Amis de la Constitution », ce qui indiquait clairement son orientation. Il devait changer une nouvelle fois de nom en novembre 1792, pour devenir la « Société des Amis de la liberté et de l'égalité ». Toutefois, comme les autres clubs qui furent fondés par la suite, son nom courant de « Jacobin » lui vint du nom du couvent où il tenait ses assemblées, rue Saint-Honoré. Le club préparait les séances de l'Assemblée, en particulier les discussions ayant trait à la Constitution, de façon à faire émerger une position commune assurant le succès de la motion défendue par le club au moment du vote à l'Assemblée.

Le poids du club des Jacobins fut augmenté par les demandes d'affiliation qui provenaient des « clubs patriotiques » fondés en province par les sociétés de pensée, au premier rang desquelles les loges maçonniques. Cette affiliation était accordée sur la base de la recommandation d'un membre du club parisien, si possible député : une vingtaine de clubs furent ainsi reconnus dès la fin de l'année 1789, qui étaient 833 en juillet 1791 et couvraient l'ensemble du territoire. Culminant à 1 500, leur nombre fut ramené à 798 après une épuration effectuée durant l'été 1793, en écho au coup d'État du 2 juin (*cf. infra*). Tout aussi aristocratique que le club parisien, ses antennes locales regroupèrent la bourgeoisie aisée des grands centres urbains (profession libérale, fonction publique, négoce) à laquelle s'adjoignirent les prêtres qui allaient prêter serment à la Constitution civile du clergé. Loin de simplement enregistrer les décisions prises à Paris, les antennes locales étaient des forces de proposition se soumettant à un règlement plutôt vétilleux et à un cérémonial rigide : après la lecture des journaux et de la correspondance, on discutait les affaires du moment, avant d'élaborer des motions ou des adresses, dont certaines étaient parfois communiquées à l'Assemblée nationale, que l'on informait aussi des événements locaux.

En d'autres termes, ces clubs, parisiens ou non, étaient le lieu d'une acculturation aux nouvelles pratiques politiques. Il est remarquable de constater que la géographie de l'implantation des sociétés de pensée

révolutionnaires<sup>61</sup> recoupait très largement celle de la diffusion des abonnements à l'*Encyclopédie*, ce qui illustre que cette acculturation n'avait pas attendu la Révolution.

Maximilien de Robespierre devint le président du club en mars 1790. Il devait entraîner son club dans sa chute, le club étant fermé le 12 novembre 1794.

C'est dans ce contexte explosif qu'eut lieu l'affaire de la fusillade du Champ-de-Mars, le lendemain même de la constitution du club des Feuillants : pour l'heure, les Feuillants étaient majoritaires à l'Assemblée comme dans l'opinion, soixante-dix clubs ayant suivi La Fayette, contre cinquante qui étaient restés fidèles aux Jacobins. Fort de cette assise, Les Feuillants firent disculper Louis XVI, qui avait été suspendu de ses fonctions après la fuite à Varennes. Le club des Cordeliers chercha alors à pousser La Fayette à la faute en organisant une pétition demandant la destitution du roi, recevant l'appui en sous-main des Jacobins : c'est en effet Brissot qui avait rédigé la pétition qui fut portée sur un « autel de la patrie » dressé sur le Champ-de-Mars le 17 juillet 1791, dans le but d'être proposée à la signature des « citoyens ». Le rassemblement tournant à l'émeute, Bailly, au titre de sa fonction de maire de Paris, fut contraint de faire intervenir la Garde nationale, dont La Fayette assurait le commandement<sup>62</sup> : faisant tirer sur la foule qui devenait véhémente, il s'aliéna le soutien populaire, ce que cherchaient précisément les Démocrates.

Le vote de la Constitution le 3 septembre 1791 eut bien du mal à masquer le fait que la Révolution ne faisait que commencer, d'autant que la Constituante ayant achevé son œuvre, les électeurs devaient être appelés aux urnes pour élire une nouvelle assemblée. Robespierre réussit alors un coup politique en faisant voter la non rééligibilité des députés de la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



esprit juste et raisonnable. La Règle des jugements est la conscience des jurés éclairés par l'amour de la patrie ; leur but, le triomphe de la République et la ruine de ses ennemis ; la procédure, les moyens simples que le bon sens indique pour parvenir à la connaissance de la vérité dans les formes que la loi détermine [...]. »

CONVENTION NATIONALE, *Décret*, 10 juin 1794

Restait l'opposition dans les provinces. C'est Carnot qui allait la balayer après avoir réorganisé l'armée révolutionnaire avec une grande efficacité : le mouvement marseillais fut le premier écrasé, le 25 août 1793, puis ce fut le tour de Lyon, le 9 octobre 1793, et enfin celui de Toulon reprise aux Britanniques le 19 décembre 1793 par le capitaine Bonaparte, appuyé par Barras<sup>93</sup>, ce qui valut au premier l'élévation au grade de général. L'affaire était plus sérieuse dans l'ouest, car les insurgés s'étaient organisés et remportèrent de nombreuses victoires durant l'année 1793 (Thouars le 5 mai, Saumur le 9 juin, Torfou le 19 septembre), n'échouant que devant Nantes (29 et 30 juin) et Cholet (17 octobre) avant de fuir en une dramatique « virée de galerne » (18 octobre-23 décembre) achevée au propre comme au figuré dans les marais de Savenay, le 21 décembre par le général républicain François-Joseph Westermann<sup>94</sup>. Celui-ci adressa au Comité de Salut public un compte rendu qui glace le sang : « *Il n'y a plus de Vendée, citoyens républicains. Elle est morte sous notre sabre libre, avec ses femmes et ses enfants. Je viens de l'enterrer dans les marais et dans les bois de Savenay. Suivant les ordres que vous m'avez donnés, j'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes qui, au moins celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé*<sup>95</sup> ». Loin d'arrêter la répression en Vendée, cela l'accentua, les massacres

et les destructions devenant systématiques, n'épargnant ni femmes ni enfants, ni hommes ni bêtes, ni « bleus » (républicains) ni « blancs » (monarchistes). Pour arriver à cette fin, des moyens toujours plus abominables furent mis en œuvre comme les « noyades de Nantes » organisées par le maire, Jean-Baptiste Carrier<sup>96</sup> (4 800 personnes noyées durant le seul automne 1793), ou les « colonnes infernales » de Turreau (20 000 à 40 000 victimes<sup>97</sup>). Elles furent lancées à l'assaut des campagnes vendéennes où elles firent preuve d'un épouvantable sadisme dont le récit est proprement insoutenable et évoque immanquablement le souvenir des moyens utilisés en d'autres temps et d'autres lieux par des régimes qui ont ravalé l'humanité au degré le plus bas qu'on puisse imaginer : ainsi, en Vendée, furent allumés des fours où des femmes et des enfants furent jetés vivants<sup>98</sup>, dans la vallée de la Loire des tanneurs travaillèrent la peau... humaine<sup>99</sup>, et à Clisson on a extrait de la graisse... humaine<sup>100</sup> ! Décidée à en finir avec la Vendée, la Convention nationale avait permis que fussent franchis les degrés ultimes de l'horreur sur fond de discours délirants, Saint-Just allant jusqu'à estimer que : « *On tanne à Meudon la peau humaine. La peau qui provient d'hommes est d'une consistance et d'une bonté supérieures à celle des chamois. Celle des sujets féminins est plus souple, mais elle présente moins de solidité*<sup>101</sup>. »

D'ailleurs, dès l'époque, des voix commencèrent à s'élever pour critiquer le Comité de Salut public. Le 22 mai 1794, Collot d'Herbois, puis le lendemain Robespierre, échappèrent de peu à des attentats. Robespierre atteignait cependant le sommet de sa gloire au même moment, étant élu président de la Convention nationale le 4 juin 1794. Il accentua alors le tour répressif du régime en supprimant le recours aux avocats face au Tribunal

révolutionnaire (10 juin 1794), lui qui avait été avocat ! Conséquence logique, les exécutions de prétendus « *ennemis de la Révolution* » atteignirent leur paroxysme<sup>102</sup>. Une nouvelle fois, une victoire, celle de Jean-Baptiste Jourdan<sup>103</sup>, à Fleurus le 26 juin 1794 contre les Autrichiens, fut interprétée comme un signe d'encouragement au régime en place. Mais d'autres estimaient que cette victoire permettait de relâcher la pression intérieure. Robespierre et Saint-Just s'y refusèrent, s'aliénant Billaud-Varenne, Collot d'Herbois et Carnot, pour des raisons mêlant ambition personnelle et différend idéologique. Le 29 juin 1794, désespérant d'y faire entendre sa voix, Robespierre quittait le Comité de Salut public. Partout la grogne montait : les Comité de Sûreté générale et des Finances, ce dernier mené par Pierre Joseph Cambon<sup>104</sup>, dénoncèrent alors la politique de Robespierre, étant rejoints par plusieurs représentants en mission<sup>105</sup> rappelés à Paris et qui craignaient d'être jugés devant le Tribunal révolutionnaire (Fouché<sup>106</sup>, Barras et Tallien<sup>107</sup>). Robespierre sombra alors dans la paranoïa, avant de demander, par un double discours prononcé le 26 juillet 1794 (8 thermidor an II), à la Convention nationale puis au club des Jacobins, qu'on punît ceux qu'il qualifia de « *traîtres* », tout en refusant de les nommer. Dans ces conditions, tout le monde craignit pour sa vie et la machine se mit en route : quand Robespierre voulut s'adresser une nouvelle fois à la Convention nationale, le 27 juillet 1794 (9 thermidor), il fut interdit de parole et dut quitter l'Assemblée. Le jour même, il était mis en état d'arrestation avec ses fidèles<sup>108</sup>. Ceux-ci ayant été libérés par la Commune insurrectionnelle de Paris, cela permit à la Convention nationale de les déclarer hors-la-loi. N'ayant pas pardonné à Robespierre l'exécution de leur chef, les sans-culottes n'opposèrent qu'une molle résistance à Barras, venu arrêter vers deux heures du matin

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

partir de la Constitution de l'An X... étant susceptibles d'être destitués à tout moment au titre d'une très élastique accusation d'« acte contraire à l'honneur ou à la patrie » (articles 20-21).

## **Le mythe du plébiscite**

Le fameux plébiscite<sup>146</sup> auquel on fait si souvent référence n'est cité... dans aucune constitution du Consulat ou de l'Empire si on excepte le cas très particulier du titre XVI de la Constitution l'an XII (1804) qui évoque une « acceptation du peuple »<sup>147</sup>. Ledit plébiscite n'est pas même une création de Bonaparte, la Convention nationale ayant été la première à en faire une mention, d'ailleurs seulement implicite et accompagnée de règles presque irréalisables, dans la Constitution de l'an I (1793)... qui ne fut jamais appliquée<sup>148</sup> !

Le plébiscite imposé par Bonaparte pour ratifier la Constitution de l'an VIII, n'était nullement mentionné dans cette Constitution et seulement dû à une loi<sup>149</sup> qui organisa la consultation... après que les institutions eussent été mises en place<sup>150</sup> ! Lucien Bonaparte – opportunément nommé Ministre de l'Intérieur en vue de la consultation – proclama les résultats... avant que le dépouillement ne fût achevé<sup>151</sup> ! Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur les conditions dans lesquelles ce scrutin eut lieu, les opposants n'ayant pas le droit de faire campagne, le vote étant public et donnant lieu à inscription sur un registre<sup>152</sup>.

## **Le mythe de la république**

La Constitution de l'An XII commençait par établir que la France était... une République dirigée... par un empereur, avant de dérouler toute une série de prescriptions qui changeaient de fait la nature d'un régime qui emprunta nombre de ses cadres à la monarchie. Étaient ainsi abordées successivement les questions de l'hérédité (Titre II), de la dynastie (Titre III), de la régence (Titre IV), des dignités (Titre V) et enfin des grands officiers (VI). Renversant la logique monarchique, qui faisait prêter au roi des serments lors de son Sacre, la Constitution prévoyait au contraire que ce fussent les dignitaires qui prêtassent un serment à l'empereur (Titre VII).

Il fallut attendre « l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire » du 22 avril 1815, pour que fût abandonnée toute référence à la République et seulement fait mention de l'Empire. Le projet n'eut pas le

temps d'être appliqué.

Ce mythe savamment entretenu par le régime se doubla d'une forfaiture : le rétablissement de l'esclavage que la Convention venait à peine d'abolir, dans des conditions si rocambolesques qu'on peine à y voir un grand dessein libérateur.

## L'ABOLITION AMBIGUË ET TEMPORAIRE DE L'ESCLAVAGE

Concernant l'esclavage, les assemblées révolutionnaires effectuèrent un travail non négligeable, mais qui, à l'image de bien des décisions prises alors, resta ambigu. Ainsi, une fois la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* adoptée le 26 août 1789, un puissant « Comité des colons » s'employa avec succès à faire admettre qu'il ne concernait que les hommes... déjà libres, réussissant à empêcher toute velléité d'aller plus loin dans le cadre de la rédaction de la Constitution. Il s'appuya pour cela sur une société anti-abolitionniste créée pour l'occasion, le « club Massiac<sup>153</sup> », qui comptait Barnave dans ses rangs. Toutefois, la rédaction brouillonne d'un décret adopté le 8 mars 1790, et qui portait création d'assemblées coloniales, donna lieu à une belle alerte : l'abbé Grégoire, membre actif de la « Société des Amis des Noirs<sup>154</sup> », avait repéré une faille dans la rédaction du décret, qui évoquait la notion de « *personnes libres* » ce qui ouvrait une participation aux mulâtres<sup>155</sup>. Cette fois le club Massiac rétorqua que les mulâtres étaient bien libres... mais n'étaient pas des personnes ! Et à l'issue d'un échange vif entre Barnave et l'abbé Grégoire une instruction complémentaire fut adoptée le 28 mars, qui fermait le débat dans le sens voulu par le club Massiac. Alors que l'agitation gagnait à Saint-Domingue,

les mulâtres délèguèrent deux d'entre eux à Paris, Jacques-Vincent Ogé<sup>156</sup> et Julien Raimond<sup>157</sup> : déçu par l'accueil qu'on lui réserva, ainsi qu'à ses compagnons, Ogé rentra à Saint-Domingue où il organisa une insurrection qui tourna court. Il fut exécuté au début de l'année 1791, dans des conditions qui émurent beaucoup l'opinion publique métropolitaine. Jamais à court de ressources, le club Massiac réussit une nouvelle fois à empêcher toute mesure sinon celle de déclarer l'esclavage illégal... en métropole, où il n'existait pas (décret du 24 septembre 1791) ! Il fallut l'insurrection générale de Saint-Domingue pour faire basculer la situation : débutée dans la nuit du 22 au 23 août 1791, elle fut connue en métropole le 27 octobre, ce qui provoqua l'incrédulité, au point qu'on avança l'hypothèse d'une fausse nouvelle répandue par Londres ! Ce n'est qu'après une longue hésitation sur la conduite à tenir, que la Législative adopta un décret le 4 avril 1792, qui instaurait l'égalité entre tous les libres. Trois commissaires civils furent alors dépêchés à Saint-Domingue : arrivés en juin 1792, ils demandèrent un délai d'un an pour faire appliquer une loi, qui, de toute façon, ne concernait toujours pas les esclaves ! La Législative allait payer cher son amateurisme : l'insurrection redoubla, et le 20 juin 1793, les insurgés prenaient le Cap.

Élue entre-temps, la Convention nationale – que l'on crédite de beaucoup de générosité dans cette affaire – mit tout autant de temps à prendre la mesure des choses : le 2 juillet 1793, elle se contentait d'adopter une mesure indirecte, l'abolition des primes à la traite. Jouant de la situation, Britanniques et Espagnols débarquèrent à Saint-Domingue, ces derniers enrôlant dans leurs rangs les esclaves qui se joignirent à eux, leur promettant la liberté en échange<sup>158</sup>. Confrontés à une véritable débâcle, les commissaires envoyés par la Législative n'eurent plus d'autre

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



lui avait retiré le 13 juin 1792.

7– 1748-1793 : Marie Gouze, dite « Marie-Olympe de Gouges », est surtout connue pour avoir été la rédactrice d'une *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne*, que l'on considère comme le premier manifeste féministe. Femme de salon, auteur, admiratrice des Lumières, elle était proche des Brissotins. Horrifiée par les massacres de septembre, elle mourut guillotinée, bien que s'étant déclarée enceinte, le tribunal estimant qu'il ne pouvait se prononcer sur son état.

8– Successeur de Jacques Necker aux finances, de 1783 à 1787.

9– Avant la Révolution il fut à la tête des finances de 1776 à 1781, puis de 1788-1789.

10– Second successeur de Necker aux finances, de 1787 à 1788.

11– 1727-1794 : c'est lui qui eut raison de Calonne lors de l'assemblée des notables de 1787, qu'il présidait... avant de reprendre la même politique, ce qui ne tarda pas à se retourner contre lui ! Créé cardinal, avant d'accepter la charge d'évêque constitutionnel de Sens et d'être contraint par le pape de déposer sa dignité cardinalice, il fut arrêté sur ordre de la Convention nationale, et mourut en prison, en 1794, dans des circonstances mal établies.

12– 1721-1781 : Anne Robert Jacques Turgot, baron de l'Aulne ministre de Louis XVI de 1774 à 1776. Ancien intendant du Limousin, c'était un homme proche des Lumières et des physiocrates.

13– Cette mesure peut paraître uniquement symbolique, puisqu'elle ne donne pas au Tiers un rôle décisif, mais c'est oublier la force du symbole.

14– 1748-1836 : ordonné prêtre alors qu'il n'avait pas la vocation, il fut élu du Tiers État aux États généraux, puis à la Convention nationale, s'étant signalé entre temps en rédigeant le serment du jeu de paume. Occupant plusieurs postes-clés sous le Directoire, il prépara le coup d'État de Bonaparte qui en fit un comte et le président du Sénat conservateur une fois l'Empire établi. Exilé pour régicide sous la Restauration, il ne rentra en France qu'à la faveur de la révolution de 1830.

15– Le roi devait d'ailleurs s'inquiéter de ces manœuvres, mettant en garde ceux qui s'y livraient par un arrêt du Conseil en date du 25 février 1789... sans effet !

16– 1759-1798 : conseiller au Parlement de Paris, fraîchement anobli, il fut élu député de la noblesse de Paris aux États généraux. Inquiété alors qu'il s'était pourtant retiré de la vie publique, il prit par deux fois le chemin de

l'exil, mourant en Suisse. En juillet 1787, il avait créé un « parti Patriote » ou « parti National », qui fit de la convocation des États généraux et du doublement de la représentation du Tiers État, ses revendications-phares. De ce parti Patriote dérivait une « société des Trente » qui agit comme un groupe de pression. Réunie chez Duport, cette société – aussi appelée « comité » – comptait dans ses rangs nombre de futurs grands acteurs de la Révolution : Mirabeau, La Fayette, Condorcet, Talleyrand, Sieyès...

17– 44 % des Aristocrates étaient en effet des membres du clergé séculier (portant habit noir).

18– S'il est un fait que le duc d'Orléans, Grand maître du Grand Orient depuis 1771, fut finalement à l'origine du ralliement des deux premiers Ordres au Tiers constitué en Assemblée des Communes, il faut voir dans ce geste – comme dans tout le mythe dont Orléans dit « Philippe-Égalité » s'entourait – une bonne dose d'opportunisme, plus qu'un réel attachement aux thèmes du parti Patriote. C'est en tout cas la marque que la franc-maçonnerie sauta plus dans les trains de la Révolution qu'elle ne les lança sur les rails.

19– 1750-1831 : Henri Grégoire, alors curé d'Embermenil et de Vaucourt.

20– 1749-1791 : Honoré Gabriel Riqueti, comte de Mirabeau. Attaquant de front la monarchie durant les États généraux avant de se présenter comme son dernier rempart. Il fut prématurément emporté par la maladie, payant ainsi une vie de désordre. Madame Roland devait dire qu'il mourut « *très à propos pour sa gloire* ». Il semble bien en effet qu'il eut beaucoup moins d'influence que ne lui prête une certaine historiographie.

21– 1757-1792 : Stanislas-Marie-Adélaïde, comte de Clermont Tonnerre. Officier, très actif dans les événements révolutionnaires avant d'être impliqué dans la fuite du roi à Varennes, il mourut défenestré par des émeutiers.

22– 1761-1793 : Antoine Pierre Joseph Marie Barnave, protestant, était avocat au Parlement de Grenoble. Il fut un éphémère maire de Grenoble puis présida la Constituante, avant de se compromettre finalement avec le roi et la reine au retour de la fuite de ces derniers à Varennes. Il mourut guillotiné.

23– 1754-1794 : Isaac-René-Guy Le Chapelier était un avocat rennais. Membre fondateur du « club breton », il fut élu de Rennes. Il mourut guillotiné.

24– 1736-1793 : Jean-Sylvain Bailly, homme de science et de lettres, fut élu de Paris et présida l'assemblée du Tiers État, avant de s'autoproclamer

président de l'Assemblée nationale et d'être élu maire de Paris. Il fut guillotiné le 12 septembre 1793, sur l'emplacement où il avait fait tirer sur la foule des émeutiers lors de la journée du Champ-de-Mars.

25– Sans qu'ils fussent à proprement parler Patriotes, les curés élus étaient naturellement plus sensibles au discours du Parti qu'à celui de leurs pairs issus du haut clergé, parmi lesquels certains étaient cependant proches des libéraux, comme Talleyrand ou Loménie de Brienne.

26– Semble-t-il en vue de travaux destinés à préparer la salle pour la séance du 23 juin, et non du fait d'une volonté du roi. La réunion en une unique assemblée imposait en effet de changer la disposition de la salle.

27– Les mesures d'économie ouvertes sous Turgot avait grevé le budget consacré aux forces de police dont les effectifs étaient étiques, surtout depuis la défection des Gardes françaises : originellement troupes de lignes de la Maison du roi, les Gardes françaises étaient devenus la force de police principale de Paris, tâche à laquelle ils étaient mal adaptés, les gardes entretenant avec leurs officiers des « *relations de discussion et d'obéissance consenties* » (ANDRÉ CORVISIER, JEAN MEYER & JEAN-PIERRE POUSSOU, *op. cit.*, 1, p. 197), manière élégante de dire qu'ils n'en faisaient qu'à leur tête. Les Gardes françaises étaient par ailleurs encore pour une large part logés chez l'habitant, ce qui créait des relations de proximité peu propices à en faire une vraie force de répression. Quant au recours aux « mouches », honnies de la population qui les voyait partout, il n'était guère encouragé par Louis XVI qui estimait ce moyen d'information amoral.

28– Louis Joseph Xavier François de France (22 octobre 1781-4 juin 1789). Lui succéda comme Dauphin Louis Charles de France, qui devait, très formellement, succéder à son père avec le titre de Louis XVII et connaître le destin dramatique que l'on sait.

29– Le Royal-Allemand chargea aux Tuileries après des troubles au Palais-Royal, le 12 juillet 1789.

30– Il finira par démissionner le 4 septembre 1790.

31– En fait de noblesse, il faudrait plutôt parler de « seigneurs », parmi lesquels un nombre croissant de membres des moyenne et haute bourgeoisies, en particulier issus des milieux parlementaires. Très au fait du droit, ils avaient pris garde depuis longtemps d'asseoir leurs droits sur des actes notariés... la nuit du 4 août ne leur coûtant pas bien cher !

32– Actes ayant trait à la propriété de la terre et aux redevances dues par ceux qui y habitent.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

d'Indépendance américaine, puis dans le cadre de la guerre déclenchée par la France à partir de 1792. À Trafalgar (21 octobre 1805), où il perdit la vie, il acheva de donner la maîtrise des mers au Royaume-Uni en battant les Français.

123– L'armée française n'enregistra en tout cas qu'une trentaine de morts, contre... 2 000 chez l'adversaire, ce qui laisse rêveur... d'autant qu'un chroniqueur égyptien de l'époque, AlJabarti, estime les pertes musulmanes à seulement quelques dizaines (HENRY LAURENS, *op. cit.*, p. 121-126) !

124– Il tirait son nom de sa volonté de réviser la Constitution de l'an III, dans un sens nettement anti-démocratique, avec la volonté de généraliser la cooptation à tous les niveaux. Ce courant élitiste disposait de nombreux relais à Paris, où son centre de ralliement était l'Institut, dont Bonaparte était membre.

125– En particulier l'oubli d'un mécanisme de contrôle de la constitutionnalité des lois, doublé du choix du monocamérisme qui ne permettait pas de tempérer les décisions prises, et une réflexion inachevée sur l'exercice concret des libertés. Mais, il est vrai, tout cela était fort neuf pour les Français, et ce n'est que par la suite qu'on vit les limites de l'œuvre accomplie. Par contre, on ne pouvait ignorer les effets de la fermeture du suffrage par le système censitaire à deux degrés, qui créait les curieuses distinctions entre « citoyens actifs » et « citoyens passifs » d'une part, entre « électeurs » et « éligibles » d'autre part !

126– Le premier prononçait la dissolution des corporations de Métiers, le second interdisait les coalitions et les grèves : le monde des artisans était désormais sans aucune protection ni moyen d'action, ce dont n'allaient pas tarder à profiter les employeurs. Sans ces lois, la prolétarisation du monde ouvrier au XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas compréhensible, et on sait qu'elle fut grosse de conséquences. Toutefois, il n'y avait nulle malignité à l'origine de ces lois, mais seulement une « *conception alliant l'individualisme au souci de supprimer toute instance intermédiaire entre la volonté générale de la nation et les représentants* » (PIERRE LÉVÊQUE, *Histoire des forces politiques en France, 1 : 1789-1880*, coll. « U », Armand Colin, Paris, 1992, p. 43). Nouvelle preuve que l'enfer est pavé de bonnes intentions !

127– Nationalisation des biens du clergé le 2 novembre 1789, abolition des vœux religieux des Ordres contemplatifs le 13 février 1790, Constitution civile du clergé le 12 juillet 1790 et serment imposé le 27 novembre 1790.

128– Par ordre de fondation : Muséum national d'histoire naturelle (10 juin

1793), Polytechnique (11 mars 1794), Arts & Métiers (10 octobre 1794), École Normale Supérieure (30 octobre 94, soit le 9 brumaire an III, date qu'elle arbore encore fièrement sur la lunette de sa porte d'entrée), École spéciale des langues orientales (30 mars 1795), Conservatoire national de musique (3 août 1795) et Institut national (25 octobre 1795). On peut y ajouter la loi organique sur l'instruction publique (19 décembre 1793 : enseignement libre et public, par des instituteurs salariés par l'État), décision purement formelle qui ne fut suivie d'aucun début d'exécution, faute d'attribution de crédits. D'ailleurs, dès la loi du 25 octobre 1795, l'accent cessait d'être mis sur l'école primaire pour être mis sur les écoles centrales et spécialisées.

129– Rappelons que, en plus des protestants qui bénéficiaient déjà de l'édit de tolérance de 1787, les juifs bénéficièrent d'une mesure spéciale à l'initiative du roi, pour participer au scrutin des États généraux.

130– L'article 2 dit « *depuis le temps déterminé par la loi* », durée qui fut fixée par la suite à un an.

131– La valeur de cette journée de travail était fixée sous la forme d'une fourchette recalculée par le Corps législatif tous les six ans (Titre III, Section II, Article 3).

132– Les femmes pouvaient voter, et participer à la rédaction des cahiers de doléances, si elles étaient religieuses (corps électoral du premier Ordre), « tenant fief » (corps électoral du second Ordre), chefs d'entreprise, membres des Corps et Communautés de Métier (corps électoral du Tiers État). Il fallut attendre 1944, soit trois républiques, deux monarchies et deux empires, pour qu'on se préoccupât de nouveau d'accorder le suffrage aux femmes, cette fois complètement.

133– Du fait de leur poids démographique, 70 % des actifs étaient des ruraux pour 30 % d'urbains, ce qui était le double de leur poids démographique réel (15 %).

134– Sauf pour les communautés monastiques, qui votèrent à part.

135– Ajoutons que, sur le modèle états-unien, les élections ne désignaient pas que les députés, mais pourvoyaient aussi à toutes les charges publiques (juges, officiers de la garde nationale et même... les curés !). De ce fait, il y eut de très nombreux scrutins, fort complexes et longs, sans compter qu'ils supposaient, au moins pour les ruraux, un déplacement vers le chef-lieu de canton.

136– Cette mesure ahurissante concernait les « *fermiers et métayers* »...

autant dire qu'on ne vit pas le bout de leur nez dans les assemblées révolutionnaires !

137– 5 à 10 livres. Il fallait par ailleurs être propriétaire : à ce niveau, cela allait presque de soi !

138– On ne s'intéressera pas ici à celles de la Constitution de l'An I, qui ne fut jamais adoptée.

139– Seules subsistaient des conditions d'âge : vingt-et-un an pour être électeur, vingt-cinq pour être éligible.

140– Étaient toujours exclus, les femmes (la moitié de la population), les domestiques (peut-être un million de personnes), les personnes ne résidant pas depuis plus d'un an au même lieu ou n'ayant pas de revenu (chiffre inconnu mais certainement très élevé, surtout dans un contexte révolutionnaire, et dans un pays à 85 % rural où on employait un nombre considérable des journaliers).

141– Allant au bout de cette logique, la Commune insurrectionnelle de Paris publia des listes d'électeurs royalistes qui devaient être exclus du vote !

142– Les dispositions prévoyant le suffrage universel direct, et l'éligibilité universelle étaient contenues dans les articles 7, 8 et 28 de l'Acte constitutionnel du 24 juin 1793.

143– Seul le cens des métayers et fermiers fut abaissé de la valeur de 400 jours de travail à seulement 200.

144– Ce qui fait des scrutins de la Révolution française les moins représentatifs de toute l'histoire électorale française, si on excepte celui du 24 septembre 2000, par lequel le président de la République de l'époque, M. Jacques Chirac, institua le quinquennat présidentiel en place du septennat : le taux de participation atteignit alors seulement 30,19 %. On pourrait y ajouter le vote sur le statut de la Nouvelle-Calédonie demandé par M. François Mitterrand le 3 novembre 1988, mais il avait un caractère très particulier (37 % de participation). Seules les élections européennes (43,01 % de participation le 7 juin 2009) s'approchent régulièrement des scores de la Révolution française, ce qui n'est pas bon signe.

145– En plus des femmes et des citoyens dégradés, les domestiques et ceux qui n'avaient pas de domicile fixe ne pouvaient toujours pas voter (articles 5 et 6).

146– On prendra soin de distinguer le plébiscite (question posée au peuple et à laquelle il ne peut répondre que par oui ou par non) du référendum

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



procédera en trois étapes : après un rappel des conditions et des voies de l'avènement au pouvoir de chacun des deux totalitarismes soviétique et national-socialiste, on procédera à une analyse respective de chacune des structures de ces totalitarismes, laissant le soin aux lecteurs qui le souhaiteront d'établir les comparaisons qu'ils jugeront utiles.

## **La genèse de deux monstres**

Jusqu'au 13 février 1918 (31 janvier 1918 dans le calendrier russe), la Russie suivit le calendrier julien alors que le reste du monde se référa petit à petit au calendrier grégorien adopté le 5 octobre 1582 qui devint le 15 octobre 1582. Les deux calendriers n'évoluant par ailleurs pas au même rythme, l'écart de départ, qui était de dix jours au départ, augmenta avec le temps, passant à onze jours le 11 mars 1700 (29 février 1700 dans le calendrier russe) puis à douze jours le 12 mars 1800 (29 février 1700 dans le calendrier russe), et enfin à treize jours le 13 mars 1900 (29 février 1900 dans le calendrier russe). Les dates données ci-dessous sont celles du calendrier grégorien, pour permettre une mise en relation plus facile avec les événements internationaux, l'équivalent dans le calendrier julien étant donné entre parenthèses à chaque fois que nécessaire, et les faits les plus célèbres restant datés dans le calendrier julien étant mis entre guillemets à la façon d'une expression, par exemple : la « révolution de février » 1917 dure du 8 au 12 mars (23-27 février).

### **L'IMPOSSIBLE RÉFORME DE L'AUTOCRATIE RUSSE : 1895-1914**

La Russie de 1917 qui allait basculer moins dans le

bolchevisme que sous la coupe de celui-ci, était arrivée à un point de chaos que la seule défaite militaire n'explique pas. Pourtant, la Russie n'était pas cette immense campagne où un peuple totalement analphabète n'avait que des racines à manger et où les *bolcheviks* auraient remporté des succès faciles en promettant des lendemains qui chantent : il y eut bien en Russie une famine d'une grande importance qui fit plusieurs dizaines de milliers de morts, mais elle remontait à 1891 – ce qui, à cette date, faisait quand même figure de phénomène en Europe<sup>17</sup> –, et pour le reste, le pays était sur la voie du développement économique.

Le problème était en fait ailleurs, dans la conception du pouvoir. Institutionnellement, le Tsar était un souverain « autocratique et illimité », à la fois pape et César<sup>18</sup>, ne devant de comptes qu'à Dieu. En France, nous assimilons ce statut à celui que nous prêtons à nos rois, dits un peu vite « absolus et de droit divin<sup>19</sup> » : en fait, le modèle est plutôt à chercher du côté de l'ancien empire byzantin, ce qui paraît d'ailleurs beaucoup plus naturel pour un Tsar. Le régime tsariste était une sorte de théocratie, ce qui explique la forme prise par bien des manifestations populaires, dramatiques ou non, comme celle que mena le 22 janvier 1905 (9 janvier) le pope Gapone<sup>20</sup> et qui ressemblait avant tout à une procession religieuse. C'était encore le cas de la manifestation qui vit le peuple de Saint-Pétersbourg (rebaptisée « Petrograd »), se rendre aux pieds du palais le 2 août 1914 (20 juillet) pour y recevoir à genoux la bénédiction du couple impérial, alors que la guerre grondait. Des historiens voient dans cette incapacité du régime à se réformer, du fait de sa nature religieuse, la cause pour ainsi dire unique qui allait conduire à l'effondrement du tsarisme : Nicolas Werth explique de cette façon le blocage institutionnel de la

Russie tsariste en estimant que « *dans cette optique [du régime], tout abandon de souveraineté devenait sacrilège* »<sup>21</sup>. Malgré tout cette vision d'un régime condamné à l'avance par sa nature relève d'une lecture *a posteriori* des faits et n'est satisfaisante qu'en partie. En particulier, contrairement à son homologue japonais, le Tsar ne s'est jamais pris pour un dieu et était conscient des comptes qu'il devrait rendre à Dieu, nourrissant chez lui un fond de mauvaise conscience, même si cela ne le prévint pas contre les erreurs. Si la vision que Nicolas II (1894-1917) avait de son pouvoir ne l'a manifestement pas aidé à comprendre ce qui se jouait sous ses yeux, il est au moins aussi convaincant de voir à la source de ses erreurs successives un effet de son caractère et, pour tout dire, de son manque d'aptitude à assumer la charge qu'il avait reçue : car enfin, si Nicolas Werth avait totalement raison, on ne comprendrait pas pourquoi Nicolas II s'est finalement décidé à abdiquer en 1917, de surcroît, sans aucune assurance que son frère le Grand-duc Michel pût réellement lui succéder.

Quoi qu'il en soit, Nicolas II devait maintenir jusqu'au bout une politique d'une rigidité impressionnante, qui s'exprima dès le début de son règne quand, devant une assemblée de délégués des *zemstvos*<sup>22</sup> réunie le 29 janvier 1895 (17 janvier), il annonça son intention de « *maintenir le principe de l'autocratie de façon aussi énergique et immuable que mon inoubliable père* », en l'occurrence Alexandre III (1881-1894)... lequel s'était illustré par une restauration du pouvoir autocratique qui avait démantelé tout ce que les réformes d'Alexandre II avaient commencé à faire changer ! Au moins, Alexandre III et Nicolas II avaient-ils bien conseillés par un ministre des finances averti, Sergueï Ioulevitch Witte, qui garda ses fonctions de 1892 à 1903 et fut à l'origine du développement industriel du pays<sup>23</sup>, dont

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

nécessité du passage de tout le pouvoir aux Soviets des députés ouvriers, afin que les masses s'affranchissent de leurs erreurs par l'expérience.

5 : Non pas une république parlementaire – y retourner après les Soviets des députés ouvriers serait un pas en arrière –, mais une république des Soviets de députés ouvriers, salariés agricoles et paysans dans le pays tout entier, de la base au sommet.

Suppression de la police, de l'armée et du corps des fonctionnaires.

Le traitement des fonctionnaires, élus et révocables à tout moment, ne doit pas excéder le salaire moyen d'un bon ouvrier.

6 : Dans le programme agraire, reporter le centre de gravité sur les Soviets de députés des salariés agricoles.

Confiscation de toutes les terres des grands propriétaires fonciers.

Nationalisation de toutes les terres dans le pays et leur mise à la disposition des Soviets locaux de députés des salariés agricoles et des paysans. Formation de Soviets de députés des paysans pauvres. Transformation de tout grand domaine (de 100 à 300 hectares environ, en tenant compte des conditions locales et autres et sur la décision des organismes locaux) en une exploitation modèle placée sous le contrôle des députés des salariés agricoles et fonctionnant pour le compte de la collectivité.

7 : Fusion immédiate de toutes les banques du pays en une banque nationale unique placée sous le contrôle des Soviets des députés ouvriers.

8 : Notre tâche immédiate est non pas d'« introduire » le socialisme, mais uniquement de passer tout de suite au contrôle de la production sociale et de la répartition des produits par les Soviets des députés ouvriers.

9 : Tâches du Parti :

1. convoquer sans délai le congrès du Parti ;

2. modifier le programme du Parti, principalement :

a) sur l'impérialisme et la guerre impérialiste,

b) sur l'attitude envers l'État et notre revendication d'un « État-

Commune »,

c) amender le programme minimum, qui a vieilli ;

3. changer la dénomination du Parti.

10 : Rénover l'Internationale [...] »

LÉNINE, *Pravda*, 26, 7 avril 1917<sup>66</sup> (source :

Lénine profita du fait que les instances dirigeantes du parti n'avaient pas de stratégie de rechange à opposer à la sienne, dont plusieurs sections régionales commencèrent à se rapprocher (entre autres celle de Moscou). Plus encore, Lénine bénéficia de l'entêtement du gouvernement provisoire à maintenir la Russie en guerre, malgré le débat virulent qui se poursuivait à ce propos au sein même de ce gouvernement entre partisans de la « résistance » (Milioukov, Goutchkov, Kornilov<sup>67</sup>) et partisans du « mouvement » (dont Kerenski<sup>68</sup>), c'est-à-dire d'un certain rapprochement avec le Comité exécutif du Soviet de Petrograd, pour éviter d'être débordé par lui. Cela aboutit à la « crise d'avril<sup>69</sup> » qui aboutit le 19 mai 1917 (6 mai) à un remaniement du gouvernement provisoire après les démissions de Milioukov, Goutchkov et Kornilov. Kerenski remplaça alors Goutchkov comme ministre de la Guerre, et six socialistes entrèrent au gouvernement après que, le 11 mai 1917 (28 avril), le Comité exécutif eut rallié le Soviet de Petrograd à un projet de gouvernement de coalition. Loin d'ouvrir un boulevard aux *bolcheviks*, la « crise d'avril » avait montré que les mots d'ordre *bolcheviks* n'avaient pas prise sur le mouvement révolutionnaire, dont on pouvait penser qu'il allait se stabiliser, le Soviet de Petrograd ayant accepté la collaboration avec le gouvernement provisoire. Mais c'était sans compter sur les ambiguïtés qui n'avaient pas été levées : le plan de paix irréaliste élaboré par Iraqli Tseretelli<sup>70</sup> fut balayé par l'Entente, et Kerenski, naguère opposé à la continuation de l'effort de guerre, tenta désormais de remonter le moral des troupes en effectuant une tournée aux armées. Elle ne fit pas grand effet. Par ailleurs, le gouvernement, qui avait jusque-là défendu une doctrine à peu près ferme sur

l'autre problème du moment, celui des nationalités, fut impuissant face aux mouvements centrifuges qu'ouvrit le 23 juin 1917 (10 juin) la Rada (parlement ukrainien) en adoptant son premier *universal* (loi souveraine). Dans ces conditions, la Russie s'enfonça d'autant plus dans le chaos que le patronat usa de l'arme du *lock-out*, se refusant désormais à soutenir l'effort de guerre. Les comités créés sous l'impulsion du Comité du Soviet de Petrograd échappèrent alors à ce dernier, se fédérant spontanément, à Petrograd même, en une « Conférence des comités d'usine » dirigée par un... « soviet » puis par... un « Comité exécutif », ce qui portait la confusion à son comble. Les *bolcheviks* surent en profiter, réussissant à prendre tous leurs rivaux de vitesse et à contrôler ce Comité exécutif : ce fut leur premier succès mais il n'était toujours pas décisif, les élections au 1<sup>er</sup> congrès panrusse des Soviets n'ayant donné qu'un cinquième des mandats aux *bolcheviks* (150 élus), largement surclassés par les partis de gouvernement (600 élus). Tenu à Petrograd du 3 au 24 juin 1917 (21 mai-11 juin), le congrès fut le théâtre de joutes oratoires enflammées où Trotski et Lénine se jetèrent à corps perdu pour tenter d'obtenir que le congrès se transformât en un gouvernement révolutionnaire. Pour mettre fin aux manœuvres plutôt brouillonnes mais menaçantes des *bolcheviks*, le gouvernement se décida à frapper, à l'issue des « journées de juillet » qui s'étaient étalées du 16 au 20 juillet 1917 (3-7 juillet) et dans lesquelles les *bolcheviks* avaient sauté en cours de route en tentant, selon leur méthode, d'en prendre la direction. Le 22 juillet 1917 (9 juillet), Trotski et les dirigeants du parti furent arrêtés alors que la répression s'abattait sur les *bolcheviks*. Lénine y échappa cependant car il n'était pas présent à Petrograd au moment des « journées de juillet » qu'il avait désapprouvées : il se réfugia en Finlande.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



rivales). Le chancelier Heinrich Brüning<sup>102</sup> tenta de tracer une route entre les deux extrêmes, mais il eut la faiblesse de s'appuyer sur la *Reichsbanner* et de congédier le *Reichstag*, pour tenter de rétablir l'ordre, soutenant la candidature d'Hindenburg à sa réélection le 13 mars 1932. Cette fois, le vieux maréchal (il avait quatre-vingt-cinq ans) fut en lice<sup>103</sup> avec Hitler (30,1 %), et toujours Ernst Thälmann pour le *K.P.D.* (13,2 %) qui, une nouvelle fois, refusa de se désister : si Hindenburg consolida son avance (de 49,6 à 53,1 %), Hitler profita de la situation et progressa de façon encore plus sensible (36,8 %). En réaction, le général Wilhelm Groener, auquel Brüning avait confié le ministère de l'Intérieur en plus de celui de l'armée, faisait interdire les formations nationales-socialistes, dont la dernière-née, la *S.S.*<sup>104</sup> : toutefois, suite aux protestations qui vinrent de tous les milieux conservateurs, Groener dut se démettre le 12 mai 1932. Comme par ailleurs le *N.D.S.A.P.* continua de progresser de façon fulgurante aux élections prussiennes, Hindenburg imposa à Brüning de dissoudre le *Reichstag* et d'autoriser à nouveau les formations nationales-socialistes, Brüning préférant démissionner le 30 mai 1932.

Dans une ambiance de fin du monde, von Papen<sup>105</sup> succédait à Brüning le jour même et mettait en application la politique d'Hindenburg. Sans surprise, les élections du 31 juillet 1932 tournèrent au référendum en faveur des nationaux-socialistes qui devenaient la première formation politique du pays avec 38 % des sièges au *Reichstag* contre 22 % au *S.P.D.*, 15 % au *K.P.D.*, 14 % aux modérés, et 5 % aux conservateurs qui étaient en voie de disparition. Malgré tout, Hindenburg refusa la chancellerie à Hitler qu'il qualifiait volontiers de « *caporal de Bohême* ». Rendus furieux, les nationaux-socialistes multiplièrent alors les exactions, alors que von Papen

tentait de faire entrer Hitler dans son gouvernement. Saisissant le prétexte d'une motion de défiance déposée par les communistes au *Reichstag*, von Papen obtenait d'Hindenburg une nouvelle dissolution et de nouvelles élections en novembre 1932 qui firent cette fois le jeu des communistes : ils obtinrent 17 % des sièges, mais étaient toujours devancés par le *S.P.D.* (21 %) et par le *N.D.S.A.P.* (34 %) qui restait le premier groupe au *Reichstag* bien qu'ayant perdu deux millions de voix, le *K.P.D.* en ayant gagné 600 000. Von Papen démissionna alors, Hindenburg refusant une nouvelle fois d'appeler Hitler à la chancellerie, nommant le général von Schleicher, qui était alors chef de la *Reichswehr*. Mais une nouvelle fois, les nationaux-socialistes progressèrent à des élections régionales (en l'occurrence en Lippe). Von Papen continua de travailler Hindenburg pour qu'il appelât Hitler, ce qu'il fit le 30 janvier 1933, von Papen étant nommé vice-chancelier. Comme Lénine en Russie, Hitler allait manœuvrer pour écarter un à un ceux qui n'adhéraient pas pleinement à son projet, accélérant sa marche vers la maîtrise totale du pouvoir après l'opportun incendie criminel du *Reichstag* dans la nuit du 27 au 28 février 1933<sup>106</sup>, et la mort, non moins opportune, d'Hindenburg le 2 août 1934. Pendant ce temps, en Russie devenue U.R.S.S., les *bolcheviks* avaient imposé leur dictature depuis longtemps.

## **L'univers répressif soviétique : un régime contre son peuple**

### **LE GRAND CONFLIT CONTRE LA PAYSANNERIE**

C'est l'historien Andrea Graziosi<sup>107</sup>, qui a le premier montré la filiation entre ce qu'il appelle « *les trois actes de la guerre*

*paysanne* » lancée par les *bolcheviks* dans un pays où le monde rural pesait encore un poids déterminant. Graziosi a ainsi contribué à mettre à mal le mythe d'un Staline seul responsable d'un dérapage qui n'aurait caractérisé que son gouvernement : lors du premier acte, la responsabilité de Lénine et de Trotski est en effet indéniable. On a d'ailleurs oublié que si Lénine est sorti vainqueur de la tourmente en 1922, c'est déjà au prix de plusieurs millions de morts (guerre, famine, épidémies... cannibalisme<sup>108</sup> !), dus pour une très large part à la politique de « communisme de guerre » qu'il mit en œuvre. Ce « communisme de guerre » avait pris le relais de la « Terreur rouge », justifiée par deux attentats visant un chef de la *Tchéka*<sup>109</sup> de Petrograd et Lénine lui-même. Cette Terreur rouge fut légalisée par le décret du 5 septembre 1918, l'expression, tout à fait officielle, se passant de commentaire : ladite Terreur aboutit à 10 000 à 15 000 exécutions sommaires durant le seul automne 1918 et fut à l'origine de la première mise en place de camps de concentration par le nouveau régime, camps qui groupaient déjà plus de 70 000 détenus en 1921, auxquels il faut ajouter un nombre indéterminé de détenus dans des camps mis en place dans les régions insurgées contre le gouvernement *bolchevik*<sup>110</sup>. Ces régions étaient pour l'essentiel rurales, même si le soulèvement de la garnison de Kronstadt en février 1921, montre que l'opposition était plus large<sup>111</sup>. Bien des caractères de la répression à venir étaient déjà en place sous Lénine, comme le montre la politique de « décosquisition » de 1920<sup>112</sup>, qui évoque par avance les méthodes utilisées par Staline lors de la « dékoulakisation » de 1929. Ainsi s'achevait le « premier acte » identifié par Graziosi, et qui s'était joué de 1919 à 1922.

Après le répit que constitua la *Novaya Ékonomitcheskaya Politika* (*N.E.P.* : Nouvelle Politique Économique<sup>113</sup>), le second

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*glasnost*<sup>142</sup> –, ce qui en fait une structure sans équivalent<sup>143</sup>. Il existait plusieurs types de camps qui se distinguaient par leur fonction économique (exploitation d'une richesse naturelle, grand chantier...). Comme dans le système concentrationnaire national-socialiste, l'entrée du camp arborait une devise dont un « *par le travail, la liberté* » qui rappelle le sinistre « *Arbeit macht frei* » (« le travail rend libre ») : les conditions de survie qui régnaient dans les camps – ils étaient tous installés dans des lieux extrêmes, beaucoup en Sibérie, mais il y en eut aussi en Ukraine, Pologne... – suffisaient en effet à faire des camps du *Goulag* des enfers, mais il fallait y ajouter le comportement des cadres, qui confinait au sadisme, même si, officiellement, les camps étaient soumis à des règlements très stricts qui ménageaient une certaine place à la vie sociale (bibliothèques, théâtre) et permettaient même l'envoi de colis par les familles. Tout ceci était une grimaçante façade dont les récits des survivants ont eu raison, comme Varlam Chalamov avec ses *Récits de la Kolyma*, publiés en 1980, qui montre, entre autres choses, comment l'administration Goulag s'appuyait sur les détenus issus de la pègre pour faire régner un « ordre » très particulier dans les camps où les taux de mortalité variaient, selon les périodes, entre 4 % par an (taux habituel) et... 25 % (pointe atteinte durant les années 1941-1942).

Si l'impulsion répressive partait indéniablement du « Centre », terme assez flou au demeurant, il reste difficile d'évaluer la part de responsabilité aux échelons inférieurs, du fait de l'interférence de nombreux phénomènes, comme les rivalités entre administrations concurrentes ou factions locales. Toujours est-il que le pouvoir s'inquiéta des dérives du système qu'il avait lui-même créé : c'est pourquoi il remit en 1931 à l'O.G.P.U., le monopole de l'administration des « déplacés

*spéciaux* » ou « *colons de travail* ». Cet organisme se préoccupa alors de rentabiliser le système répressif en érigeant des règles strictes et en fixant aux déportés des missions précises qui prirent le plus souvent la forme de « combinats<sup>144</sup> » exploitant telle ou telle ressource naturelle. Resté plus inachevé que le système de répression national-socialiste, le système soviétique offre le visage déroutant, y compris pour ceux qu'il a frappés, d'un mélange de planification (quotas, partage des tâches) et d'improvisation aboutissant souvent à des phénomènes de fuite en avant<sup>145</sup> dont le discours de Staline « le vertige du succès », se fit l'écho, avec un cynisme effroyable. Le régime fut ainsi victime de sa propre logique, étant contraint de vider les camps qu'il avait remplis en lançant des campagnes de... « *désengorgement des prisons* » ou d'« *amnisties* », bien évidemment mises sur le compte de l'humanité supposée du régime<sup>146</sup> ! Dans les faits, la violence froide qui s'abattait sur les prétendus « *ennemis de l'intérieur* », prenait à chaque fois une allure plus débridée. Ainsi, la dékoulakisation « *s'apparenta à un immense pillage et un gigantesque règlement de comptes* » et déboucha sur une « *déportation-abandon sans précédent dans l'histoire* » (Nicolas Werth) : la « Commission d'installation des koulaks », organisme détaché du *Politburo* et qui couvrait l'entreprise criminelle sous une appellation presque humanitaire, ne se mit en effet en place que plusieurs mois après le début de la dékoulakisation... sans grand effet<sup>147</sup> !

### **Le bilan cynique de la dékoulakisation-collectivisation forcée**

« Tout le monde parle à présent des succès du pouvoir des Soviets en ce qui concerne le mouvement de collectivisation agricole. Il n'est pas jusqu'aux ennemis qui ne soient contraints de reconnaître que de sérieux

succès ont été remportés. Et ces succès sont réellement grands.

C'est un fait qu'au 20 février de cette année, 50 % des exploitations paysannes étaient déjà collectivisées dans l'U.R.S.S. C'est dire qu'au 20 février 1930 nous avons dépassé de plus du double le plan quinquennal.

C'est un fait qu'au 28 février de cette année les kolkhozes ont déjà versé plus de 36 millions de quintaux de semences pour les semailles de printemps, soit plus de 90 % du plan, soit 220 millions de *pouds*<sup>148</sup> environ. Force est de reconnaître que 220 millions de *pouds* de semences ramassés rien que dans les kolkhozes, constituent – après la réussite du plan de stockage du blé – un succès prodigieux.

Qu'attestent tous ces faits ? Que l'on peut déjà considérer comme assuré le tournant radical des campagnes vers le socialisme. Il n'est point besoin de démontrer que ces succès sont de la plus haute importance pour les destinées de notre pays, pour l'ensemble de la classe ouvrière, comme force dirigeante de notre pays, enfin pour le Parti lui-même. Sans parler des résultats pratiques immédiats, ces succès, dis-je, ont une importance énorme pour la vie intérieure du Parti lui-même, pour l'éducation de notre Parti. Ils donnent à notre Parti l'assurance et la foi en ses forces. Ils arment la classe ouvrière de la foi en la victoire de notre cause. Ils acheminent vers notre Parti de nouvelles réserves fortes de millions d'hommes. D'où la tâche du Parti : consolider les succès obtenus et les utiliser méthodiquement pour continuer notre avance. Mais les succès ont aussi leurs ombres, surtout lorsqu'ils sont obtenus avec une « facilité » relative, pour ainsi dire « inopinément ». De tels succès inoculent parfois l'esprit de présomption et de fatuité : « Nous pouvons tout ! », « Il ne nous en coûte rien ! » Ces succès, dis-je, enivrent souvent les gens, leur donnent le vertige, leur font perdre le sens de la mesure, leur font perdre la capacité de comprendre la réalité ; la tendance se manifeste chez eux à surestimer leurs forces et à sous-estimer celles de l'adversaire ; des tentatives aventureuses sont faites pour résoudre « en deux temps » tous les problèmes de la construction socialiste [...]. D'où la tâche du Parti : engager une lutte résolue contre ces tendances dangereuses et nuisibles à la cause, et les chasser hors du Parti [...]. D'où la tâche de notre presse : démasquer systématiquement ces tendances antiléningistes et autres analogues.

Quelques faits :

1. Les succès de notre politique de collectivisation agricole s'expliquent, entre autres, par le fait que cette politique s'appuie sur le

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



*corrupteurs* » mais les « *travailleurs allemands* » lors de la première guerre mondiale<sup>172</sup>. On notera que, dans les deux cas, juifs et sociaux-démocrates sont implicitement assimilés, la social-démocratie n'étant finalement, dans la pensée de Hitler, que l'arme dont les juifs useraient pour ruiner les fondements de la civilisation occidentale (*cf. infra*). Pour les « fonctionnalistes » (en particulier Hans Mommsen), il faut plutôt voir l'effet d'une obsession à l'origine de l'*Endlösung*. Les tenants de cette thèse, mettent en avant les contradictions entre l'idéologie et la pratique nationales-socialistes, Hitler ayant, selon eux, changé d'attitude du fait des contraintes nouvelles nées de la guerre : avant celle-ci Hitler aurait favorisé l'émigration-expulsion des juifs d'Allemagne, mais la résistance britannique et le revirement de situation sur le front de l'est, en rendant cette solution impossible, auraient amené Hitler à généraliser les campagnes d'extermination ponctuelles mises en œuvre à l'arrière du front, sur le mode d'un « *génocide expiatoire* » (Arno Mayer). Par ailleurs, l'annexion de la Bohême-Moravie et de la Pologne avait accru l'effet déjà provoqué par l'*Anschluss*, en aboutissant à quadrupler le nombre des juifs sous le contrôle du III<sup>e</sup> Reich.

L'historiographie actuelle, essaye de dépasser ce débat entre intentionnalistes et fonctionnalistes, préférant parler de « *crystallisation* » (Georges Bensoussan) d'une pensée en germe avant l'été 1941, mais précipitée par les événements de cette année. Il est un fait que le processus d'extermination fut progressif : On commença par appliquer à la question juive un « *traitement par la faim* » (les juifs furent exclus des distributions de vivre, n'eurent plus accès aux magasins d'alimentation qu'une heure par jour). Dans le même temps, la mise à l'écart des juifs fut accrue : ils se virent fermer l'accès

aux moyens de transport en commun, furent contraints de porter une étoile de David jaune (septembre 1941), furent parfois cantonnés dans certains quartiers après confiscation de leurs biens immobiliers (Vienne), et on envisagea même une déportation de masse sur une île lointaine (« plan Madagascar » élaboré par Adolf Eichmann<sup>173</sup>). C'est la conférence de Wannsee qui semble avoir joué un rôle déterminant dans la mise en place de l'*Endlösung* : organisée le 20 janvier 1942 dans la banlieue de Berlin, autour de Reinhard Tristan Eugen Heydrich<sup>174</sup>, cette conférence répondait à la volonté d'Hermann Wilhelm Göring<sup>175</sup> de trouver « *une solution définitive au problème juif en Europe* » selon ses propres mots. La conférence tira les leçons des premières exécutions de masse perpétrées dans le cadre de l'opération *Aktion T4*, ainsi que dans les camps d'Auschwitz et de Chelmno, respectivement à partir des 3 septembre (gazage dans des « centres d'euthanasie ») et 8 décembre 1941 (gazage dans des camions). La volonté de masquer cette nouvelle opération d'extermination explique qu'on ne connaisse que le protocole de Wannsee, et seulement grâce aux notes prises par Eichmann.

### **Comment Hitler est devenu un « antisémite fanatique »**

« Seule, la connaissance de ce que sont les Juifs donne la clef des buts dissimulés, donc réellement poursuivis par la Social-Démocratie. Connaître ce peuple, c'est ôter le bandeau d'idées fausses qui nous aveugle sur les buts et les intentions de ce parti ; à travers ses déclamations nébuleuses et embrouillées sur la question sociale, on voit poindre la figure grotesque et grimaçante du marxisme.

Il me serait difficile aujourd'hui, sinon impossible, de dire à quelle époque le nom de Juif éveilla pour la première fois en moi des idées particulières. Je ne me souviens pas d'avoir entendu prononcer ce mot dans la maison paternelle du vivant de mon père. Je crois que ce digne

homme aurait considéré comme arriérés des gens qui auraient prononcé ce nom sur un certain ton. Il avait, au cours de sa vie, fini par incliner à un cosmopolitisme plus ou moins déclaré qui, non seulement avait pu s'imposer à son esprit malgré ses convictions nationales très fermes, mais avait déteint sur moi. À l'école, rien ne me conduisit à modifier les idées prises à la maison. À la *Realschule*<sup>176</sup> je fis bien la connaissance d'un jeune Juif avec lequel nous nous tenions tous sur nos gardes, mais simplement parce que différents incidents nous avaient amenés à n'avoir dans sa discrétion qu'une confiance très limitée. D'ailleurs, ni mes camarades, ni moi, nous ne tirâmes de ce fait des conclusions particulières. Ce fut seulement quand j'eus quatorze ou quinze ans que je tombai fréquemment sur le mot de Juif, surtout quand on causait politique. Ces propos m'inspiraient une légère aversion et je ne pouvais m'empêcher d'éprouver le sentiment désagréable qu'éveillaient chez moi, lorsque j'en étais témoin, les querelles au sujet des confessions religieuses. À cette époque, je ne voyais pas la question sous un autre aspect. Il n'y avait que très peu de Juifs à Linz. Au cours des siècles ils s'étaient européenisés extérieurement et ils ressemblaient aux autres hommes : je les tenais même pour des Allemands. Je n'apercevais pas l'absurdité de cette illusion parce que leur religion étrangère me semblait la seule différence qui existât entre eux et nous. Persuadé qu'ils avaient été persécutés pour leurs croyances, les propos défavorables tenus sur leur compte m'inspiraient une antipathie qui, parfois, allait presque jusqu'à l'horreur. Je ne soupçonnais pas encore qu'il put y avoir des adversaires systématiques des Juifs.

J'arrivai ainsi à Vienne [...]. Bien qu'alors Vienne comptât près de deux cent mille Juifs sur deux millions d'âmes, je ne les remarquais pas. Mes yeux et mon esprit ne furent pas pendant les premières semaines de taille à supporter l'assaut que leur livraient tant de valeurs et d'idées nouvelles. Ce n'est que lorsque peu à peu le calme se rétablit en moi et que ces images fiévreuses commencèrent à se clarifier que je songeai à regarder plus attentivement le monde nouveau qui m'entourait et qu'entre autres je me heurtai à la question juive. Je ne veux pas prétendre que la façon dont je fis sa connaissance m'ait paru particulièrement agréable. Je ne voyais encore dans le Juif qu'un homme d'une confession différente et je continuais à réproucher, au nom de la tolérance et de l'humanité, toute hostilité issue de considérations religieuses. En particulier, le ton de la presse antisémite de Vienne me paraissait indigne

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

civiles.

On pourra critiquer tel ou tel point de la démonstration de Kershaw et Lewin, (en particulier, le niveau d'industrialisation des deux pays était vraiment différent), mais plus fondamentalement, on remarquera que le terreau totalitaire ainsi défini est très tributaire de l'analyse marxiste de l'évolution des sociétés, qui centre son attention sur ce qu'elle appelle les « superstructures ». Si on donne un sens plus profond au concept des deux historiens états-uniens, il devient beaucoup plus satisfaisant, en particulier, quand on aborde la question des composantes intellectuelles et culturelles de ce terreau. C'est précisément ce à quoi appelait le pape Jean-Paul II dans *Mémoire et histoire* (*op. cit.*), et qui constitue aussi le cœur de la démonstration d'Alain Besançon. L'historien François Furet a par ailleurs émis l'idée que la première guerre mondiale avait été le moment d'une « brutalisation » des sociétés occidentales qui aurait été elle-même la matrice des totalitarismes, thèse d'ailleurs reprise dernièrement mais qui situe les origines de cette « brutalisation » dans l'entreprise coloniale : si cela relève de la spéculation dans le second cas, ce n'est toujours pas pleinement satisfaisant dans le premier cas, car les Alliés occidentaux n'ont pas moins été soumis à cette brutalisation que les Russes et les Allemands, et pourtant ils n'ont pas tous dérivé vers des régimes totalitaires. Cette vision des choses fait aussi peu de cas de la brutalité plus sourde des sociétés de l'époque, les marxistes n'ayant pas inventé les prolétariats, mais les ayant seulement entraînés à leur suite, plus ou moins de gré ou de force. Quoi que l'on fasse, aussi utiles que soient les hypothèses posées, il reste ce fait : les régimes totalitaires sont meurtriers. Mais, même aux meurtres ils ont donné un visage particulier, comme a essayé d'en rendre compte Primo Levi dans un ouvrage

bouleversant<sup>201</sup>.

## Le visage du système concentrationnaire national-socialiste

« Nous avons une idée de la topographie du *Lager*<sup>202</sup>; c'est un carré d'environ six cents mètres de côté, clôturé par deux rangs de barbelés, dont le plus proche de nous est parcouru par un courant à haute tension. Le camp se compose de soixante baraques en bois, qu'ici on appelle *Blocks*, dont une dizaine sont en construction ; à quoi s'ajoutent le corps des cuisines, qui est en maçonnerie, une ferme expérimentale tenue par un groupe de *Häftlinge*<sup>203</sup> privilégiés, et les baraques des douches et des latrines, une tous les six ou huit *Blocks*. Certains *Blocks*, en outre, sont affectés à des usages particuliers. D'abord l'infirmerie et le dispensaire, constitués par huit baraques situées à l'extrémité est du camp ; puis le *Block 24*, le *Krätzblock*, réservé aux galeux ; le *Block 7*, formellement interdit aux *Häftlinge* ordinaires et réservé à la « *Prominenz* », c'est-à-dire à l'aristocratie, aux internés qui détiennent les fonctions les plus importantes ; le *Block 47*, réservé aux *Reichsdeutsche* (Aryens allemands, politiques ou criminels) ; le *Block 49*, pour *Kapos*<sup>204</sup> uniquement ; le *Block 12*, dont une moitié, destinée aux *Reichsdeutsche* et aux *Kapos*, sert de *Kantine*, c'est-à-dire de comptoir où l'on débite du tabac, de la poudre insecticide et d'autres articles accessoirement ; le *Block 37* qui abrite le Bureau principal et le Bureau du travail et enfin le *Block 29* reconnaissable à ses fenêtres toujours fermées, car c'est le *Frauenblock*, le bordel du camp réservé aux *Reichsdeutsche*, et où opèrent des *Häftlinge* polonaises.

Les *Blocks* ordinaires d'habitation comprennent deux pièces. La première, le *Tagesraum*, où vivent le chef de baraque et ses amis : on y trouve une longue table, des chaises et des bancs, et toutes sortes d'objets de couleurs vives disséminés un peu partout, photographies, illustrations découpées dans des revues, dessins, fleurs artificielles, bibelots ; sur les parois, des inscriptions en grosses lettres, des proverbes, des poèmes de quatre sous à la gloire de l'ordre, de la discipline et de l'hygiène ; dans un coin, une vitrine contenant les instruments du *Blockfrisör* (le barbier du *Block*), les louches pour la distribution de la soupe et deux matraques en caoutchouc, l'une creuse et l'autre pleine, pour le maintien de la

discipline. L'autre pièce est le dortoir ; il contient cent quarante-huit couchettes disposées sur trois niveaux et divisées par trois couloirs, et aussi serrées que les alvéoles d'une ruche, de manière à utiliser la totalité du volume disponible, jusqu'au plafond ; c'est là que vivent les *Häftlinge* ordinaires, à raison de deux cents à deux cent cinquante par baraque, soit deux hommes dans la plupart des couchettes, qui sont des bat-flanc mobiles pourvus chacun d'une mince paillasse et de deux couvertures. Les couloirs de dégagement sont si étroits que deux personnes ont du mal à y passer de front, et la surface de plancher si réduite que tous les occupants d'un même *Block* ne peuvent y tenir ensemble que si la moitié d'entre eux sont allongés sur les, couchettes. D'où l'interdiction de pénétrer dans un *Block* dont on ne fait pas partie.

Le centre du *Lager* est occupé par l'immense place de l'Appel. C'est là qu'a lieu le rassemblement, le matin pour former les équipes de travail, le soir pour nous compter. En face de la place de l'Appel se trouve une pelouse soigneusement tondue, où l'on dresse la potence en cas de besoin.

Nous avons vite appris que les occupants du *Lager* se répartissent en trois catégories : les prisonniers de Droit commun, les prisonniers politiques et les juifs. Tous sont vêtus de l'uniforme rayé, tous sont *Häftlinge*, mais les Droit commun portent à côté du numéro, cousu sur leur veste, un triangle vert [...]. Nos véritables maîtres, ce sont les triangles verts qui peuvent faire de nous ce qu'ils veulent, et puis tous ceux des deux autres catégories qui acceptent de les seconder, et ils sont légion.

Mais il y a bien d'autres choses encore que nous avons apprises [...], à ne jamais poser de questions [...], la valeur de la nourriture [...], que tout sert [...]. Nous connaissons déjà en grande partie le règlement du camp, qui est incroyablement compliqué, les interdictions sont innombrables [...]. Avec tout cela nous n'avons encore rien dit du travail, qui représente à lui seul un véritable labyrinthe de lois, de tabous et de difficultés [...]. On travaille tant qu'il fait jour [...]. Un dimanche sur deux est un jour de travail. Et comme les dimanches dits fériés se passent en réalité à travailler à l'entretien du *Lager* au lieu de travailler à la Buna, les jours de repos effectif sont extrêmement rares. Telle sera notre vie. Chaque jour, selon le rythme établi, *Ausrücken* et *Einrücken*, sortir et rentrer, dormir et manger ; tomber malade, guérir ou mourir. »

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



s'engagea aux côtés des insurgés du « dimanche rouge », et fut exilé. Une fois libéré il reprit sa carrière et entra à la IV<sup>e</sup> Douma où il se rapprocha des SR. À l'occasion de la révolution de « février 1917 », il devint vice-président du Soviet de Petrograd, avant d'entrer dans le gouvernement provisoire d'abord comme ministre de la justice, puis de la guerre, devenant finalement chef du gouvernement. Exilé après la révolution d' « octobre 1917 », il acheva sa vie aux États-Unis d'Amérique.

69 – Ouverte le 1<sup>er</sup> Mai 1917 (18 avril) à l'annonce de la transmission par Milioukov d'une note à l'Entente, les assurant que la Russie respecterait les engagements contractés envers eux par le Tsar, ce que le Comité exécutif du Soviet de Petrograd assimila à une provocation. Il s'était en effet prononcé en faveur d'une « *paix sans annexions ni contributions* », formule transformée en « *paix sans annexion* » et « *défensisme révolutionnaire* », suite à l'intervention de deux délégations de personnalités socialistes dépêchées par l'Entente auprès du Soviet de Petrograd, pour lui faire abandonner l'idée de toute paix séparée. La formule était ambiguë, laissant la porte ouverte à toutes les interprétations, d'où la mise au point de Milioukov.

70 – 1881-1959 : dirigeant *menchevik* exilé en Allemagne, il revint en Russie à l'occasion de la Révolution de 1905 et fut élu de la première Douma. Il devint ministre des Postes dans le gouvernement provisoire de 1917, avant de s'exiler en Géorgie (sa terre natale) après la prise du pouvoir Lénine, puis en France après la reconquête de la Géorgie par l'Armée rouge en 1921.

71 – 1861-1925 : d'abord engagé dans la fonction publique, il s'impliqua dans le mouvement des *zemstvos*, entrant dans le parti *K.D.* et étant reçu franc-maçon. Arrêté lors de la révolution d' « octobre 1917 », il s'enfuit en France où il mourut.

72 – Un coup d'État qui aurait été en préparation à Minsk, un projet du gouvernement qui aurait envisagé son transfert à Moscou en abandonnant Petrograd aux Allemands...

73 – Pour donner le change, il en avait donné la direction à un SR, mais toutes les structures du Comité étaient entre les mains des *bolcheviks*.

74 – Aux élections constituanes du 25 novembre 1917 (12 novembre), les SR de gauche emportèrent 419 sièges, les *bolcheviks*... 168 (soit 40 %), ce qui constituait un recul sensible par rapport aux élections au II<sup>e</sup> Congrès panrusse des Soviets où les *bolcheviks* avaient 390 délégués sur 699 (56 %) ! Ce genre de détail n'allait pas arrêter Lénine qui manœuvra avec la plus

grande habileté, poussant les SR de gauche à la faute.

75 – *Deutsche Arbeiterpartei* (« Parti ouvrier allemand »).

76 – Il fut délégué puis délégué adjoint de sa caserne en 1919 lors des événements qui secouèrent la Bavière, mais sans adhérer à un parti.

77 – Tiré du nom de César, comme le titre russe de « Tsar ». Guillaume II régna de 1888 à 1918, mourant en 1941.

78 – 1865-1939 : journaliste puis député, il entra au gouvernement à l'occasion de la guerre. Il devait quitter l'Allemagne à l'annonce de l'accession d'Hitler au pouvoir, finissant sa vie en exil au Danemark.

79 – 1871-1919 : membre lui aussi du *S.P.D.*, mais opposé à la guerre, contrairement à Scheidemann, il fonda en 1915, avec Rosa Luxemburg, le mouvement « spartakiste » en référence à Spartacus, chef du soulèvement servile contre Rome entre 73 et 71. Incarcéré pour haute trahison en 1916 – toujours pour son opposition à la guerre qu'il qualifia de « bourgeoise » – Liebknecht fut libéré par la révolution allemande de novembre 1918.

80 – 1871-1925: d'origine modeste, il milita syndicalement avant d'entrer au *S.P.D.* dont il prit la tête en 1913, menant une véritable chasse aux députés opposés à la guerre quand celle-ci éclata.

81 – Ainsi, dans un article paru le 14 décembre 1918 dans *Die Rote Fahne* sous le titre « Que veut la ligue spartakiste ? », Rosa Luxembourg ne reculait pas devant un incroyable sophisme : « [...] *Dans les révolutions bourgeoises, l'effusion de sang, la terreur, le crime politique étaient des armes indispensables entre les mains des classes montantes. La révolution prolétarienne n'a nul besoin de la terreur pour réaliser ses objectifs. Elle hait et abhorre l'assassinat [...]. C'est pure folie que de s'imaginer que les capitalistes pourraient se plier de bon gré au verdict socialiste d'un Parlement, d'une Assemblée nationale [...]. Toutes ces résistances, il faudra les briser pas à pas d'une main de fer en faisant preuve d'une énergie sans défaillance [...]. La lutte pour le socialisme est la guerre civile la plus fantastique que l'histoire du monde ait jamais connue, et la révolution prolétarienne doit se doter des moyens nécessaires, elle doit apprendre à les utiliser pour lutter et vaincre [...]* »

82 – « Le Centre » : formation d'inspiration catholique sociale.

83 – Intermédiaire entre des États autonomes et nos actuelles régions administratives françaises, ils avaient un gouvernement, un parlement et disposaient de larges prérogatives à l'échelle locale.

- 84 – Du nom de la ville de Thuringe où la Constitution a été écrite, la ville de Berlin étant alors trop peu sûre.
- 85 – Cf. troisième partie.
- 86 – Grands propriétaires terriens nobles de Prusse et Allemagne orientale.
- 87 – Sorte de garde nationale créée à la même époque avec l'aide du gouvernement, pour maintenir l'ordre. L'Entente demanda sa dissolution, jugeant son maintien incompatible avec les clauses militaires du traité de Versailles, mais cette garde continua ses activités.
- 88 – *Unabhängige Sozialdemokratische Partei Deutschlands* (« Parti social-démocrate indépendant d'Allemagne »). Le *K.P.D.*, qui n'avait eu que deux élus en 1920, en avait désormais 62.
- 89 – *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei* (« Parti national-socialiste des travailleurs allemands », simplifié en « national-socialiste », « *nazi* » étant un diminutif péjoratif). C'est la première fois qu'il se présentait aux élections.
- 90 – Hitler le transforma en un instrument de prise du pouvoir, en imposant sa ligne politique (Hitler se fit désigner sous le nom de « *Führer* » dès 1922), en recrutant des cadres, en développant les instruments de propagande (rachat du journal *Völkischer Beobachter* c'est-à-dire « Observateur populaire », confié à Alfred Rosenberg), et en dotant le parti d'une force paramilitaire propre les *Sturmabteilungen* ou SA (« Sections d'assaut », mises sous l'autorité d'Ernst Röhm).
- 91 – L'Allemagne vit sa dette étalée de façon à la ramener à un niveau raisonnable. Le plan dut son nom à Charles G. Dawes, alors représentant des États-Unis d'Amérique à la Commission de réparation alliée. Pour son plan, Dawes reçut le prix Nobel en 1925.
- 92 – 1878-1929 : issu de la moyenne bourgeoisie berlinoise, il mena une double carrière de politique et d'industriel concerné par les questions sociales. Il accéda au poste de chancelier du 13 août 1923 au 23 novembre 1923, avant de poursuivre sa carrière politique comme ministre des Affaires étrangères, portefeuille qu'il avait déjà alors qu'il était chancelier : il défendit le « plan Dawes » et fut à l'origine des accords de Locarno qui, passés le 16 octobre 1925 et signés le 1<sup>er</sup> décembre de la même année, aboutissaient au retour de l'Allemagne dans le concert des nations européennes, sur la base d'un rapprochement franco-allemand facilité par l'amitié que Stresemann avait nouée avec son homologue français Aristide Briand (1862-1932) avec

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# **TROISIÈME PARTIE PERSPECTIVES : D'AUTRES VOIES**

**A** BIEN Y REGARDER, loin d'être une source d'optimisme, l'histoire, et en particulier l'histoire de l'Europe, laisse bien souvent ceux qui écoutent ses leçons, sur l'impression amère que la vie ressemble effectivement aux visions de Macbeth et de Munch. Il n'est pas jusqu'aux manuels d'histoire qui n'entretiennent cette impression, choisissant pour leurs couvertures des icônes au message dramatique : Bastilles prises d'assaut ou attentats spectaculaires, qui signent plus l'éclatement d'une société que le début d'une ère nouvelle. Quant au genre historique, il est né avec le récit de deux guerres celle entre Grecs et Perses d'une part, et celle entre Athènes et Sparte d'autre part, le second de ces conflits étant d'ailleurs pour une large part le fruit pourri du premier. Y aurait-il donc une malédiction historique condamnant l'humanité à attendre le prochain cataclysme comme une nécessité, en ne souhaitant qu'une chose, qu'il arrive le plus tard et le plus loin possible ?

Au sortir d'un vingtième siècle européen qui s'est ouvert au terme d'une série spasmodique de révolutions, et que deux guerres mondiales et deux totalitarismes aboutis semblent résumer, cette question se pose, à l'évidence. Elle se pose d'autant plus que l'aurore du vingt et unième siècle commençant ne semble marquée que par une hésitation, celle portant sur la nature de la maladie qui va terrasser l'humanité, cette fois dans son ensemble : sera-ce une pandémie, une explosion démographique, une crise économique majeure, une catastrophe écologique ou climatique, une guerre nucléaire ou l'explosion d'un terrorisme généralisé sur fond de choc des civilisations ? Certains se sont tellement installés dans ces schémas qu'ils ne discutent plus que de la date de cette apocalypse sans Dieu, selon eux inéluctable.

Alors que peut bien dire l'historien, qui ne relève pas du

refus de regarder la réalité en face, de l'aveuglement ou de l'optimisme béat ? Y a-t-il vraiment des raisons d'espérer ? Et qu'y a-t-il à espérer ? Les réponses qui suivent ne prétendent pas percer les secrets de l'avenir et faire de l'historien un substitut aux voyantes extralucides et autres bonimenteurs qui, de tout temps, ont joué de la crédulité des hommes en s'assurant ainsi un pouvoir sur les esprits que la détresse d'un moment ou la paresse intellectuelle a dirigé vers eux. L'historien n'est pas non plus destiné à créer à son tour un substitut à une de ces inévitables « cellules psychologiques » qui apparaissent après une catastrophe, comme les champignons après la pluie, comme si l'historien pouvait panser les plaies de l'histoire. L'historien n'a pas d'autres aptitudes que celle de lire le passé, mais il a l'avantage sur le journaliste de n'avoir aucun impératif de temps pour effectuer son analyse. S'il le veut, il peut ainsi scruter en profondeur des temps révolus, fussent-ils très proches et même contemporains, ce que Thucydide faisait déjà aux débuts du genre historique. Il peut alors, en baissant le volume des bruits du monde, entendre certains silences, il peut aussi emprunter des chemins oubliés ou restés vierges, découvrir de nouveaux horizons et, en s'attardant là où d'autres sont passés en trombe, écouter le discours de ceux que l'opinion publique n'a pas écoutés.

Comme le nomade, l'historien sait qu'il n'y a pas de désert où ne coule la vie : les folies des hommes ne savent que créer des déserts, elles n'ont jamais créé la vie, et ne sont fort heureusement pas même capables d'y mettre fin de façon universelle, même si des déséquilibrés en rêvent. De cela, l'histoire témoigne, et un certain arbre y a gagné sa célébrité : après que la première bombe atomique eut été larguée sur la ville d'Hiroshima, le 6 août 1945, tout avait été détruit sur un très large rayon... mais une pousse de ginkgo biloba, « l'arbre aux

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



français du Muséum national d'histoire naturelle sur les... charnières d'huître, allaient permettre la réalisation des fermetures des combinaisons des premiers spationautes, sans lesquels la sortie de ces derniers dans l'espace eût été impossible ? L'histoire des sciences et des techniques fourmille de ces exemples truculents qui feraient les délices du jury du concours Lépine<sup>16</sup>.

Les avancées concomitantes des sciences et des techniques qui permettent de saisir l'infiniment grand et le lointain, permettent tout autant de saisir l'infiniment petit et le proche, ayant, par exemple, fait progressé de façon admirable notre connaissance du corps humain. La mise en évidence des rayons X<sup>17</sup> a ainsi ouvert la voie à l'imagerie médicale, qui culmine actuellement dans des techniques comme l'imagerie par résonance magnétique (I.R.M. on parle aussi de « scanneur ») et l'échographie, sans lesquelles on n'imagine plus effectuer un suivi médical poussé. De même, le formidable développement des moyens offerts par les microscopes, optiques, puis électroniques et maintenant à sonde locale, ouvre des horizons inouïs, ces derniers microscopes permettant même d'étudier l'A.D.N. *in vitro* ! Les sciences de la vie ont elles-mêmes fait des progrès considérables dans le domaine génétique : c'est pourtant une science récente<sup>18</sup>, qui se propose désormais d'étudier complètement le génome humain, ce qui soulève l'immense espoir de pouvoir un jour s'attaquer à des maladies génétiques actuellement incurables, en particulier les maladies orphelines, qui doivent leur nom au fait qu'elles frappent un nombre trop réduit de personnes pour donner lieu à des études d'ampleur. Parallèlement, la chimie permet l'élaboration de traitements de plus en plus performants qui permettent de mettre en œuvre des thérapies mieux adaptées à la physiologie de

chaque patient. Enfin, la chirurgie bénéficie de tous ces progrès croisés qui permettent des opérations inouïes, y compris intra-utérines, tout en diminuant les risques de suites et les dégâts causés par les interventions, certaines opérations ne nécessitant même plus de créer une ouverture. S'approche le moment où on pourra « réparer » l'ensemble du corps humain, et peut-être réactiver des fonctions que l'on pensait perdues à jamais, comme la vision.

La science et la technique ont donc largement prouvé qu'elles pouvaient servir l'humanité, mais c'est au prix d'une conscience accrue de la responsabilité humaine à laquelle des moyens toujours plus puissants sont ainsi offerts. C'est ce qu'illustre l'histoire dramatique d'Alfred Bernhard Nobel (1833-1896) : issu d'une lignée de savants et d'entrepreneurs suédois, et lui-même passionné de chimie, il se consacra à l'étude des explosifs et mit au point la dynamite en 1867. Malheureusement, il avait tâtonné longtemps avant de trouver le moyen de stabiliser le composant majeur de son invention, la nitroglycérine, et une de ses expériences avait tourné au drame, coûtant la vie à son frère cadet, Émile, en 1864. Habité depuis d'un profond remords, entretenu par les nombreuses critiques qui s'inquiétaient des conséquences de son invention, Alfred Nobel décida de consacrer l'immense fortune qu'il léguait par héritage<sup>19</sup> à récompenser les efforts des hommes qui contribueraient au service de l'humanité, en particulier à la paix. C'est ainsi que la fondation Nobel vit le jour en 1900, décernant ses premiers « Nobels » en 1901. Alfred Nobel avait donc une haute conscience de la responsabilité que sciences et techniques portaient du fait des moyens parfois terrifiants qu'elles offrent à l'humanité. Or, cette responsabilité, ni la science ni la technique ne la constituent : tout au plus permettent-elles de mieux la

fonder, par les informations qu'elles apportent (on pense à la multiplication des moyens de communication et aux outils statistiques et de prospection), et par les conséquences qu'elles permettent d'imaginer (on pense au débat sur le réchauffement climatique ou à la question de la gestion des ressources en eau). En dernier ressort, l'homme reste donc largement maître de son sort : c'est ce qu'illustre un autre grand défi, celui que constitue la construction de la paix, que Nobel avait voulu spécialement encourager.

## **La paix pour horizon**

### **UNE IDÉE NEUVE**

Nos contemporains n'ont pas bien conscience, et parfois pas conscience du tout que la paix, loin d'être une évidence morale, a longtemps été considérée comme une aberration par les sociétés humaines. C'est la guerre qui a longtemps paru naturelle et même nécessaire, et l'on observe des traces visibles de cette conception jusqu'à nos jours : ainsi, le chant officiel de la 10<sup>e</sup> Division parachutiste de l'Armée française, fait-il reprendre en chœur ce refrain, « *car la guerre, c'est comme l'amour, ça dure toujours* » ; de même, en consultant la classification Dewey, adoptée à l'échelon international par les bibliothèques, on cherchera vainement une rubrique « paix », alors que la guerre tient une large place<sup>20</sup>. Et l'on pourrait multiplier les exemples à l'infini et à tous les niveaux. Nous sommes de fait, dans une situation fort paradoxale, où l'idée même de guerre est bannie des projets politiques européens – au point que les ministères « de la guerre » ont cédé le pas à ceux « de la défense » – alors qu'il n'est guère difficile de convaincre

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

plus ou moins confusément liées entre elles. L'autre problème est que l'usage du qualificatif d'« intégriste » appartient à l'origine – comme la quasi-totalité de notre vocabulaire religieux courant – au seul champ du christianisme : en l'occurrence, et pour faire simple, l'intégriste c'est le catholique qui, après la publication des décrets du second concile du Vatican (1965), a refusé plus ou moins globalement les dits décrets, au titre qu'ils auraient installé une dérive au cœur même de l'Église catholique. Une analyse même superficielle montre que cet « intégriste » catholique ainsi défini n'a aucun rapport avec ce que nous appelons un « intégriste » musulman, juif, hindou... En particulier, cet « intégriste » est clairement, et même parfois juridiquement, en marge de l'Église catholique dont il se revendique, alors que la chose est loin d'être claire dans les autres cas, même si, les médias tentent de modifier notre vision en créant des catégories en fait très artificielles. Par ailleurs, on ne peut pas dire que l'« intégrisme » catholique ait, jusqu'à ce jour, suscité des entreprises terroristes ni des meurtres de masse, comme c'est le cas des « intégristes » musulmans ou hindous, par exemple.

C'est donc une grave faute de méthode que de juger des Églises à travers les phénomènes sectaires et intégristes, au sens très imparfait auquel nous entendons ces mots. C'est aussi une faute que de croire que la façon dont la société française appréhende la question religieuse relève d'une vision largement partagée à travers le monde. En fait c'est l'inverse comme l'ont montré les réactions à la loi française dite « du foulard islamique »<sup>54</sup>, qui nous ont brutalement rappelé que nos arguments n'étaient ni acceptés ni même compris dans la plupart des pays, occidentaux ou non, musulmans ou non. Le réveil religieux incontestable auquel nous assistons actuellement sous

des formes diverses, n'a pas de relation de nature, ni même de nécessité, avec les dérives qu'on lui attache trop souvent comme si elles lui étaient propres : pour ne citer que ces exemples, le moralisme n'a pas besoin du catholicisme, le légalisme du judaïsme, ni le terrorisme de l'Islam, pour exister. Ce sont des phénomènes parfaitement autonomes qui n'ont aucune relation de nature avec les religions, et peuvent naître et prospérer sur les terrains les plus inattendus.

## UN RÉVEIL SPIRITUEL

On cite souvent le mot d'André Malraux (« *le XXI<sup>e</sup> siècle sera spirituel ou ne sera pas* ») à la façon d'une prophétie. L'intéressé s'est peut-être laissé aller à se croire prophète, mais il est un fait qu'il fut plutôt un brillant ministre de la culture, et parmi ses autres attributions on peinerait à trouver celle d'avoir été un interprète divin. On ne fait par ailleurs pas assez attention que ce mot de Malraux ne vise pas explicitement les religions et qu'il se pourrait même qu'il ait seulement visé les manifestations de l'esprit à l'exception de celles issues des Églises, que l'intéressé n'a guère fréquentées ! Au moins, Malraux avait-il pris conscience que les forces de la matérialité, qui avaient défiguré le monde à son époque, risquaient d'entraîner celui-ci à sa fin : il fut toutefois surtout attentif au risque que représentait le *Kuomintang*, étant manifestement moins préoccupé par les communistes chinois, qu'il ne voyait que comme des victimes dans sa *Condition humaine* qui lui valut le prix Goncourt en 1933. Non vraiment, Malraux, n'était pas un prophète, mais c'était un spirituel. Les forces de la matérialité n'étourdissent plus de nos jours qu'une petite frange de nos contemporains qui peuvent se payer le luxe de l'insouciance, parce qu'ils peuvent se payer tous les luxes. Leurs

vies, qui ressemblent à d'interminables fêtes alternant avec les expériences les plus folles, ne ressemblent toutefois qu'à une perpétuelle fuite en avant qui masque mal la vacuité de leurs existences et leur angoisse. S'ils sont à la source de bien des modes, ils ne sont pas des modèles, prêtant plutôt à sourire ou à pleurer.

Faut-il alors s'étonner que ces modes, qui prétendent guider les comportements des masses, ne les satisfassent pas ? Certains s'y perdent cependant et, moins protégés ou moins prévenus, y succombent : il n'est pas une société techniquement avancée qui ne soit confrontée à l'impressionnant niveau du suicide des jeunes. Suicides brutaux, lents ou accidentels, auxquels l'alcool, le sexe, la vitesse et les drogues offrent un large éventail. Des systèmes peuvent avoir suscité des gestes désespérés en masse : on connaît le cas des populations japonaises à mesure de l'avancée des troupes états-uniennes lors de l'offensive de 1945 ; actuellement, sur les dix pays les plus touchés au monde, huit sont d'anciens pays communistes de l'Europe de l'est<sup>55</sup>. Notre propre pays, la France, est particulièrement confronté à cet effrayant problème<sup>56</sup>, alors que l'on dit qu'il fait si bon vivre chez nous. Le suicide est la forme la plus radicale de la fuite hors de notre monde, étant l'expression d'une désespérance ou d'une désillusion qui génère une souffrance insupportable. En ne lui opposant que des illusions matérielles on ne retardera que le moment du réveil et il risque d'être plus douloureux : c'est en ce sens que « *le XXI<sup>e</sup> siècle sera spirituel ou ne sera pas* ». L'esprit humain dispose en effet de formidables ressorts qui, en ramenant la matérialité au rang de simple moyen, peut nourrir l'espérance humaine, sans laquelle aucun futur n'est supportable. Cette espérance c'est, de tout temps, la richesse que les religions ont proposée aux hommes : l'assimiler à une

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



*appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics.*

55 – La Lituanie, la Biélorussie, la Russie, le Kazakhstan, la Slovénie, la Hongrie, la Lettonie et l’Ukraine.

56 – 10 660 décès en 2003, ce qui correspond au second taux le plus élevé des pays de l’O.C.D.E. (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) – pour faire vite, les pays les plus riches et les plus techniquement avancés –, après le Japon ! La même année, les victimes des accidents de la route en France étaient 5731.

57 – Plus de quatre millions de personnes, chiffre à partir duquel les autorités, complètement débordées par le phénomène, ont arrêté le comptage. À l’époque, la population philippine comptait environ 68 millions d’habitants.

58 – Le pape Benoît XVI, successeur peu médiatique de Jean-Paul II, a rassemblé 350 000 jeunes aux J.M.J. de Sydney en 2008, qui a été un incontestable succès, alors que l’on disait que l’éloignement et la faible tradition catholique de l’Australie, seraient des obstacles rédhibitoires.

59 – Le 1<sup>er</sup> août 1917, il adressait aux belligérants une *Exhortation à la paix*, ce qui le fit qualifier de « *pape des Boches* » par l’opinion française.

60 – Cf. onzième nœud.

61 – En l’occurrence, le troisième gouvernement d’Édouard Daladier (10 avril 1938-21 mars 1940), qui fut président du parti Radical, lequel n’était pas précisément un des plus chauds soutiens du Saint-Siège !

62 – 20 octobre 1939. Ce fut la première encyclique de Pie XII, dans laquelle il dénonçait le « *gigantesque tourbillon d’erreurs et de mouvements antichrétiens qui ont mûri des fruits si amers* », au premier rang desquels le pape mettait la guerre qui venait d’éclater.

63 – 1<sup>er</sup> avril 1963. Son sous-titre était : *Sur l’établissement d’une paix universelle dans la vérité, justice, charité et liberté*. Elle fit d’autant plus d’effet qu’elle fut publiée en pleine guerre froide, appelant les puissances au dialogue et s’adressant, pour la première fois de l’histoire de l’Église, non pas aux seuls catholiques, mais à « *tous les hommes de bonne volonté* ».

64 – 25 juillet 1968. En pleine « révolution sexuelle », elle fit l’effet d’une bombe, le pape condamnant les moyens de contraception, n’admettant que les moyens de régulation naturelle des naissances.

65 – 6 août 1993.

66 – Publié en 2007, il donne la vision personnelle du pape sur la personne de Jésus-Christ, raison pour laquelle il signa cet ouvrage de son double nom « Joseph Ratzinger-Benoît XVI ».

67 – « *De notre longue méditation sur le Christ et sur son Église doit jaillir en cet instant une première parole annonciatrice de paix et de salut pour les multitudes dans l'attente. Le Concile, avant de se séparer, veut remplir cette fonction prophétique et traduire en de brefs messages et dans une langue plus facilement accessible à tous la « bonne nouvelle » qu'il a pour le monde... »* (PAUL VI, *Message au monde*, Introduction, 8 décembre 1965).

68 – L'attentat fut perpétré le 13 mai 1981, par un Turc du nom de Mehmet Ali Ağça, manifestement inconscient de la manipulation dont il avait été l'objet.

# ANNEXES

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## J

Jacques II (Angleterre et Ecosse) 140, 143, 190  
Jaucourt, Louis (chevalier de) 199, 211, 216  
Jean XXIII (pape) 438, 440, 441  
Jean de la Croix (saint) 110, 111, 123  
Jeanne la Folle 92, 93  
Jean-Paul II (pape) 233, 396, 432, 433, 439, 440, 441  
Joseph II (Autriche) 186, 191  
Jourdan, Jean-Baptiste 278  
Jules II (pape) 16, 42, 45, 49

## K

Kalinine, Mikhaïl Ivanovitch 313, 359, 360  
Kant, Emmanuel 160, 161, 185, 215  
Kellogg, Frank Billings 426  
Kepler, Johannes 59, 78  
Kerenski, Alexandre Fiodorovitch 335, 336, 337, 338  
Khrouchtchev, Nikita 353, 390  
Kilwardby, Robert 36, 37  
Kirov *cf.* Kostrikov, Sergeï Mironovitch Kokovtsov, Vladimir Nikolaïevitch 328  
Kornilov, Lavr Gueorguievitch 335, 337  
Kostrikov, Sergeï Mironovitch 356, 358.

## L

La Barre, François Jean Lefèvre (chevalier de) 204, 205, 206  
La Beaumelle, Laurent Angliviel (de) 217, 218  
La Bruyère, Jean (de) 131, 147

la Fayette, Marie-Joseph Paul Yves Roch Gilbert du Motier  
(marquis de) dit « Lafayette » 190

La Fontaine, Jean (de) 130, 131, 132

Lally-Tollendal *cf.* Tollendal, Thomas Arthur, comte de Lally (et  
baron de)

Lameth, Théodore Victor (comte de) 261

Lamoignon de Malesherbes, ChrétienGuillaume (de) 200, 216,  
278

La Palisse, Jacques II (Chabannes de) 57

Lavoisier, Antoine Laurent (de) 15, 212, 216, 223, 278

Law, John 253

Le Breton, André 198, 200

Lebrun, Charles François 18

Le Chapelier, René-Guy 247, 287

Lefèvre d'Étaples, Jacques 46

Leibniz, Gottfried Wilhelm (von) 161, 188, 195, 218

Lénine *cf.* Oulianov, Vladimir Ilitch

Léon X (pape) 42, 49, 52, 53, 56, 76

Léopold I<sup>er</sup> (empire) 143

Lépine, Louis 419

Leszczyńska, Marie 173

Liebkecht, Karl 340, 341

Llorente, Juan Antonio (abbé) 118

Locke, John 189, 202, 204, 213

Lodovico Buonarroti Simoni, Michelangelo (di) 12, 16, 17, 241

Lombard, Pierre 34, 111

Loménie de Brienne, Etienne-Charles (cardinal de) 216, 217,  
243, 248

Lougovskaïa, Nina 356

Louis IX (France) dit « Saint Louis » 69, 134  
Louis XI (France) 134, 156  
Louis XII (France) 41, 45, 134  
Louis XIII (France) 108, 109, 129, 138, 139, 147, 148  
Louis XIV (France) 61, 90, 109, 124, 126, 129, 131, 133, 134, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 157, 160, 167, 171, 179, 190, 193, 197, 218, 253, 263  
Louis XV (France) 173, 174, 189, 190, 197, 200, 201, 205, 268, 272, 276  
Louis XVI (France) 192, 201, 223, 241, 243, 248, 249, 250, 256, 258, 259, 261, 262, 263, 264, 265, 267, 268, 269, 270, 276, 278, 286, 287, 288, 289, 290, 307  
Louvois, François Michel Le Tellier (marquis de) 140, 141  
Loyola, Ignace (de, saint) 119, 123, 124  
Loyseau, Charles 144  
Ludendorff, Erich 344  
Luther, Martin 7, 14, 34, 39, 40, 42, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 62, 63, 70, 71, 81, 84, 93  
Luxemburg, Rosa 340, 341, 384  
Lvov *cf.* Bronstein, Lev Davidovitch  
Lvov, Gueorgui Ievguenievitch (prince) 337

## M

Machiavel, Nicolas 145, 146, 162, 179  
Madame Roland *cf.* Platière, Jeanne-Marie Roland (vicomtesse de la)  
Maignan, Emmanuel (abbé) 76  
Malebranche, Nicolas (abbé) 129, 196, 218

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



Jemmapes (bataille de) 268

Jura 135, 270

## K

Katyn' (fosses de) 313, 315

Kronstadt 353

## L

La Haye 431

La Rochelle 138

Las Navas de Tolosa (bataille) 95

Latran (Ve concile du) 41, 42

Leipzig 52, 161

Lépante (bataille de) 106, 107

Leuthen (bataille de) 176

Lille 141, 142

Lisbonne 107

Lisbonne (traité de) 106

Lituanie 347, 424, 437

Locarno (accords de) 345, 426

Longjumeau (paix de) 68

Louisiane 177

Louvain 39, 52, 55, 76

Luxembourg 140, 142, 312, 341

Lyon 43, 67, 68, 138, 201, 270, 271, 275, 279, 305

Lyon (paix de) 135

## M

Madrid 86, 113  
Magdebourg 47, 49, 199, 272  
Mandchourie 321, 424  
Marignan (bataille de) 45, 104, 155  
Martinique 141, 298  
Mayence 49  
Meaux 45  
Méditerranée 103, 106, 173, 178  
Milan 43, 105, 138, 222  
Montauban 199, 257  
Montmartre 119, 256  
Moravie 381  
Moscou 312, 320, 323, 335, 338, 402  
Moscou (procès de) 358  
Münster (traité de) 87, 139, 148, 169

## N

Nagasaki 411  
Nantes (édit de) 69, 108, 142, 146, 148, 157, 167, 217  
Naples 34, 88, 104, 105, 171, 174, 222  
Navarre, Basse-Navarre 90, 104, 134  
Neerwinden (bataille de) 143, 269  
Nérac 64  
Nice 135, 141, 269  
Nimègue (traité de) 142  
Nîmes 68, 257  
Nördlingen (bataille de) 108, 167  
Normandie 153, 281  
Norvège 56, 59, 312

Nouvelle France 135, 176

Nuremberg (lois et statut de) 370, 373, 374

Nuremberg (procès de) 313, 374, 380, 382, 388, 427

## O

Osnabrück (traité d') 169

Oxford 28, 29, 30, 37, 70

## P

Padoue 22

Palatinat (sac du) 142, 300

Palestine 135, 375, 427

Panthéon (Paris) 240, 280

Paris 24, 25, 28, 29, 34, 35, 36, 37, 39, 44, 45, 47, 57, 61, 64, 67, 68, 69, 76, 104, 106, 110, 111, 119, 123, 124, 139, 152, 153, 168, 172, 173, 192, 195, 201, 217, 218, 229, 240, 246, 247, 249, 250, 251, 255, 256, 257, 259, 260, 261, 263, 264, 265, 267, 268, 270, 271, 278, 279, 282, 285, 291, 296, 297, 306, 372, 393, 420, 426, 430

Paris (traité de 1763) 177

Paris (traité de 1783) 177

Paris (traité de 1928) dit « pacte Briand-Kellogg » 422, 426, 427

Passau (paix de) 169

Pavie (bataille de) 57, 104

Pays-Bas 66, 69, 87, 94, 107, 108, 109, 115, 120, 137, 139, 142, 175, 284, 312

pays baltes 312 *cf.* aussi « Lituanie »

Pays de l'est 430, 437

Peñón de Velez 103

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## **Deuxième Partie**

### **L'époque contemporaine : à la croisée des chemins**

TROIS MANUELS GÉNÉRAUX SUR LA PÉRIODE  
CONTEMPORAINE

#### **DIXIÈME NŒUD : LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**

DÉFAIRE L'ORDRE ANCIEN : 1787-1792

La Révolution en germe

La Révolution en marche : des États généraux à la  
Constituante (9 juillet 1789 – 30 septembre 1791)

Une logique de violence : de la Constituante à la  
Législative (1<sup>er</sup> octobre 1791 – 20 septembre 1792)

REFAIRE UN ORDRE NOUVEAU : 1792-1800

La Convention girondine (21 septembre 1792- 2 juin  
1793) : l'illégitimité de la République

La Convention montagnarde (2 juin 1793 – 27 juillet  
1794) : la terreur pour politique

De la Convention thermidorienne (27 juillet 1794 – 26  
octobre 1795) au Consulat (1<sup>er</sup> janvier 1800) : la difficile  
sortie de la spirale révolutionnaire

UN BILAN QUI POSE DE DOULOUREUX PROBLÈMES

Une œuvre ?

L'abolition ambiguë et temporaire de l'esclavage

Un terrible passif

DIX TITRES POUR ALLER PLUS LOIN

#### **ONZIÈME NŒUD : L'ÈRE DES TOTALITARISMES**

LA GENÈSE DE DEUX MONSTRES

L'impossible réforme de l'autocratie russe : 1895-1914

L'effondrement russe : 1914-1917

La montée de Hitler au pouvoir : 1918-1933

L'UNIVERS RÉPRESSIF SOVIÉTIQUE : UN RÉGIME CONTRE SON PEUPLE

Le grand conflit contre la paysannerie

La « nation zek »

Structures et logiques de la répression soviétique

LE SYSTÈME NATIONAL-SOCIALISTE : LA MORT POUR PROGRAMME

L'obsession antijuive : des lois de Nuremberg à la Nuit de cristal

Une obsession hygiéniste : stérilisation et euthanasie

**L'« *Endlösung* »**

Un abominable bilan

LA NATURE DU TOTALITARISME : DES SYSTÈMES QUI ONT LA HAINE DE LA VÉRITÉ ET DE L'HUMAIN

Les écueils du comparatisme

Un « terreau commun » (Ian Kershaw & Moshe Lewin)

DIX TITRES POUR ALLER PLUS LOIN

## **Troisième Partie**

### **Perspectives : D'autres voies**

AU SERVICE DU BIEN MATÉRIEL DE L'HOMME : LES SCIENCES ET LES TECHNIQUES

Une perspective infinie de développement

Une marche de progrès

Le meilleur de l'homme

LA PAIX POUR HORIZON

Une idée neuve

Une volonté

Des initiatives qui se multiplient

# AU SERVICE DU SALUT DE L'HOMME : LA VOIE SPIRITUELLE

Une question délicate  
Un réveil spirituel  
Le magistère du Christ

## **Annexes**

### **ABRÉVIATIONS**

ABRÉVIATIONS COURANTES

AUTRES

ŒUVRES

### **LISTE DES ILLUSTRATIONS ET DES ENCADRÉS**

ÉPOQUE MODERNE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

**INDEX NOMINORUM**

**INDEX LOCORUM**

**INDEX RERUM**

Imprimé en Union Européenne  
Dépôt légal : février 2010